

À L'INTÉRIEUR :

Le présent rapport contient la suite de la mise à jour 2009 du projet en cours portant sur l'offre et la demande de main-d'œuvre en tourisme. Quantifiant les répercussions des tendances démographiques et économiques à long terme sur l'offre et la demande de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme au Canada, il brosse également le tableau des pénuries de main-d'œuvre possibles par sous-secteur, par fonction de travail, par province et par région métropolitaine. Nota : Le genre masculin utilisé dans ce document désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les hommes que les femmes.

L'AVENIR DU SECTEUR DU TOURISME AU CANADA :

LA RÉCESSION, UN SIMPLE RÉPIT AUX PÉNURIES DE MAIN-D'ŒUVRE

RÉDIGÉ POUR LE COMPTE DU :

Conseil canadien des ressources humaines
en tourisme

PAR :

L'Institut canadien de recherche sur le tourisme /
Le Conference Board du Canada

FÉVRIER 2010



CANADIAN TOURISM
HUMAN RESOURCE
COUNCIL

CONSEIL CANADIEN DES
RESSOURCES HUMAINES
EN TOURISME

Le Conference Board du Canada
Pour y voir clair



Copyright © Conseil canadien des ressources humaines en tourisme. Tous droits réservés. Toutes les marques de commerce mentionnées dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Il est illégal de reproduire ce document sous quelque forme que ce soit, électroniquement ou mécaniquement, y compris la photocopie. En acceptant ce document, vous devez vous conformer aux lois régissant les droits d'auteur.

Avertissement : L'information contenue dans le présent document a été obtenue par le CCRHT de sources réputées fiables. Toutefois, en raison de la possibilité d'erreurs humaines ou mécaniques imputables à nos sources, le CCRHT ne peut garantir la justesse, la pertinence ou le caractère complet de l'information présentée. L'éditeur et ses collaborateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de toute perte ou blessure résultant d'une omission, d'une faute, d'une erreur typographique ou d'une ambiguïté. Si vous avez des questions quant au contenu de cette publication, les employés du CCRHT se feront un plaisir de vous fournir l'information ou l'aide requise.

Tél. : 613-231-6949
Télécopie : 613-231-6853
Site Web : www.cthrc.ca
Courriel : research@cthrc.ca

Canada  Financé par le gouvernement du Canada par
l'entremise du Programme des conseils sectoriels.

Résumé

Le secteur du tourisme au Canada risque d'être aux prises avec une grave pénurie de main-d'œuvre au cours des 15 prochaines années. Selon la dernière mise à jour de l'étude sur l'offre et la demande de main-d'œuvre en tourisme, il apparaît qu'à mesure que la demande de main-d'œuvre continuera de croître dans ce secteur, le bassin de travailleurs disponibles aura de plus en plus de difficulté à suivre la cadence. La population canadienne étant vieillissante, un important ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre s'installera à long terme. Les conséquences des pénuries de main-d'œuvre –comme les possibilités d'investissement manquées dans le secteur et l'incapacité de répondre à la demande potentielle – pourraient coûter des milliards de dollars aux entreprises touristiques canadiennes.

Comme dans de nombreux autres secteurs de l'économie canadienne, le tourisme a souffert des répercussions d'un resserrement du marché du travail au cours des années précédant la récession économique de 2008-2009. La mauvaise conjoncture économique a engendré un répit temporaire, mais selon les dernières projections du Conference Board, on devrait assister à un retour des pénuries de main-d'œuvre, qui devraient par ailleurs s'aggraver progressivement au cours des 15 prochaines années. D'ici 2025, l'offre de main-d'œuvre dans le secteur pourrait être inférieure à la demande potentielle d'environ 219 000 emplois, laissant 10,3 pour cent de la demande potentielle non comblée.

En fait, on s'attend à une intensification marquée des pénuries de main-d'œuvre en tourisme dans les années à venir, alors que les travailleurs de la génération du baby-boom se retireront progressivement du marché du travail. Les baby-boomers (personnes nées entre 1947 et 1966) constituent près de 30 pour cent de la population canadienne, et leur exode du marché du travail réduira grandement la main-d'œuvre disponible. L'augmentation de l'immigration et le niveau plus élevé de participation des femmes au marché du travail compenseront partiellement le départ des baby-boomers, mais ces deux facteurs ne suffiront pas à maintenir une croissance suffisante de la main-d'œuvre canadienne à long terme. De plus, la baisse du taux de natalité réduira vraisemblablement le bassin de jeunes gens prêts à entrer sur le marché du travail, alors que ces jeunes travailleurs représentent une source essentielle de main-d'œuvre pour le secteur touristique.

À long terme, la pénurie de main-d'œuvre la plus marquée devrait s'installer dans le sous-secteur de la restauration : d'ici 2025, ce sous-secteur pourrait être aux prises avec une pénurie potentielle équivalant à 142 000 emplois à temps plein à l'année. De plus, ce sous-secteur compte quatre des cinq professions en tourisme qui devraient connaître les plus graves pénuries de travailleurs. D'ici 2025, les postes de préposé au comptoir et d'aide-cuisinier pourraient connaître une pénurie équivalant à 49 000 emplois à l'année, et ceux de préposé au service des mets et boissons une pénurie équivalant à 43 000 emplois à l'année. Les postes de cuisinier, de préposé au bar et d'animateur et responsable de programmes de sports et loisirs complètent les cinq professions qui connaîtront les plus fortes pénuries de main-d'œuvre potentielles.

De façon générale, les provinces et les villes qui emploient le plus grand nombre de travailleurs dans le secteur du tourisme (soit l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta) sont celles qui

connaîtront les pénuries de main-d'œuvre les plus marquées. En revanche, le Canada atlantique devrait connaître la pénurie de main-d'œuvre la plus aiguë en pourcentage de la demande de main-d'œuvre potentielle totale, variant de 12,8 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard à 17,1 pour cent au Nouveau-Brunswick.

Les effets du niveau élevé des prix du pétrole sur la demande de main-d'œuvre future dans le secteur touristique ont aussi été examinés dans la mise à jour de cette étude, en supposant que le prix du pétrole augmente à 175 \$ US d'ici 2014. L'analyse a permis de constater que la diminution de la demande de voyages découlant de ce scénario réduirait la demande potentielle de main-d'œuvre, mais que les pénuries de main-d'œuvre seraient toujours présentes dans certains sous-secteurs du tourisme. Les résultats de ce scénario donnent à croire que, si un tel choc frappait le secteur touristique dans les années à venir, celui-ci devrait quand même réagir de manière proactive aux pénuries potentielles de main-d'œuvre.

Mesures prioritaires pour remédier à la pénurie imminente de main-d'œuvre

Selon la théorie économique, un marché du travail restreint entraînera inévitablement une hausse des salaires à mesure que la compétition pour recruter des travailleurs s'intensifiera. Cependant, le recours à l'augmentation des salaires comme unique stratégie pour attirer les travailleurs n'est pas une solution viable à long terme. Des hausses salariales suffisantes peuvent en effet atténuer la pénurie, mais elles forceraient également les employeurs à transmettre la hausse des coûts aux clients, freinant ainsi la demande touristique et imposant un lourd tribut à la rentabilité des entreprises du secteur touristique. De toute évidence, il ne s'agit pas là d'un résultat désirable. L'augmentation de la productivité du secteur du tourisme et de l'offre de main-d'œuvre aux taux de rémunération courants constituerait une solution beaucoup plus efficace.

Dans ses plus récentes prévisions, le Conference Board a analysé les résultats possibles de deux méthodes visant à faire croître la disponibilité potentielle de la main-d'œuvre du secteur touristique : rendre les fonctions en tourisme de premier échelon (ou d'un niveau s'y rapprochant) plus attrayantes; et accélérer le rythme auquel les nouveaux immigrants sont en mesure d'entrer sur le marché du travail dans le secteur. L'analyse démontre que ces deux stratégies pourraient contribuer à faire augmenter la disponibilité potentielle de la main-d'œuvre en tourisme et, ainsi, à atténuer les pénuries futures.

Les intervenants du secteur touristique ont cerné plusieurs enjeux prioritaires sur lesquels devraient se pencher, à plus grande échelle, le secteur touristique et tous les ordres de gouvernement afin de réagir de manière proactive aux pénuries potentielles de main-d'œuvre. Ces mesures sont considérées comme celles qui auront le plus d'impact sur l'expansion de l'offre de main-d'œuvre future dans le secteur du tourisme et sur l'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre.

Enjeux prioritaires pour le secteur du tourisme :

- Améliorer l'image et l'attrait des fonctions de travail en tourisme : le secteur du tourisme doit, collectivement, intensifier ses efforts afin de promouvoir le tourisme comme un domaine où des carrières à long terme, pour les jeunes, sont possibles. Voici quelques méthodes considérées :

- présenter aux étudiants les avantages professionnels d'une carrière en tourisme;
- s'ajuster aux besoins et aux attentes des jeunes travailleurs;
- mettre davantage l'accent sur la formation axée sur les compétences;
- augmenter le nombre de programmes de reconnaissance standardisés;
- créer des partenariats pour partager les travailleurs à temps partiel ou saisonniers entre les entreprises;
- développer des programmes d'échanges de travail internationaux.

Enjeux prioritaires pour le gouvernement :

- Trouver des solutions aux lacunes du Programme des travailleurs étrangers temporaires;
- réviser les règlements de l'Assurance-emploi et du Régime de pensions du Canada;
- faciliter la transition des nouveaux immigrants vers le marché du travail au Canada;
- offrir un incitatif fiscal à la formation;
- intensifier les efforts de promotion du tourisme;
- augmenter la visibilité des programmes et services en place.

Table des matières

Introduction	1
Aperçu du projet	1
Sommaire et tendances	4
Aperçu	4
Demande potentielle de biens et services liés au tourisme	5
Demande de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme	6
Offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme.....	10
Pénuries de main-d'œuvre potentielles dans le secteur du tourisme	14
Pénuries de main-d'œuvre potentielles dans le secteur du tourisme–Mesurées en heures.....	19
Pénuries de main-d'œuvre potentielles : de 2008 à 2010.....	22
Récessions et reprises des activités – Tendances du secteur touristique	24
Pénuries de main-d'œuvre potentielles et incidence d'une hausse des salaires	26
Scénarios possibles pouvant avoir une incidence sur les pénuries de main-d'œuvre potentielles	27
Sommaire	36
Consultations auprès du secteur du tourisme.....	38
Enquête en ligne	38
Groupes de discussion	45
Sommaire des principaux constats	45
Mesures prioritaires pour remédier à la pénurie imminente de main-d'œuvre.....	57
Méthodologie et historique des prévisions	61
Aperçu	61
Méthodologie utilisée pour prévoir la demande de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme.....	61
Méthodologie utilisée pour prévoir l'offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme	68
Principaux changements relatifs aux données et aux hypothèses dans la présente mise à jour.....	75
Conciliation de l'offre et de la demande : le processus d'ajustement du marché au moyen des salaires	75
Méthodologie utilisée pour créer trois scénarios de prévisions possibles.....	77
Annexes.....	85
Annexe A – Industries du SCIAN faisant partie du secteur du tourisme.....	85
Annexe B – Classification CNP-S des professions du secteur du tourisme	87
Annexe C – Demande potentielle de biens et services touristiques par province	89
Annexe D – Hypothèses démographiques par province.....	108
Annexe E – Contexte économique du Canada et des provinces.....	118

Introduction

Le présent rapport contient la mise à jour 2010 de l'étude en cours portant sur l'offre et la demande de main-d'œuvre en tourisme menée par le Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CCRHT) et le Conference Board du Canada. Cette étude vise à déterminer l'étendue des pénuries de main-d'œuvre potentielles dans le secteur du tourisme au Canada à long terme par sous-secteur du tourisme, par fonction de travail, par province et par région métropolitaine. La présente mise à jour tient compte de la récession économique de 2008-2009 en vue de déterminer son impact sur les perspectives à long terme de l'offre et la demande de main-d'œuvre dans le secteur touristique.

De nombreux secteurs de l'économie, y compris le tourisme, sont aux prises avec un resserrement du marché de l'emploi au Canada qui entraînera d'importantes pénuries de main-d'œuvre dans les années à venir – et ces pénuries seront encore plus graves que celles qui ont été enregistrées dans les années précédant l'automne 2008. La récession de 2008–2009 a ralenti temporairement l'évolution des pénuries de main-d'œuvre, l'accroissement des pertes d'emploi contribuant à détendre le marché du travail au Canada. Cependant, à mesure que l'économie se redressera tout au long de 2010 et au cours des années suivantes, le marché du travail commencera à se resserrer de nouveau, donnant lieu à des pénuries généralisées dans le secteur touristique.

Par ailleurs, la récession n'a pas touché tous les marchés du travail également à l'échelle du pays ou au sein des différents sous-secteurs du tourisme. De nombreuses régions du Canada ont encore déclaré être aux prises avec un problème de main-d'œuvre dans certains secteurs malgré le relâchement de l'ensemble du marché du travail, donnant un aperçu des domaines qui pourraient être les plus gravement touchés par le retour d'importantes pénuries de main-d'œuvre dans les années à venir.

Si le secteur touristique ne se prépare pas à affronter le resserrement du marché du travail, il pourrait réduire ses possibilités de croissance à long terme de milliards de dollars. Plutôt que d'accepter les futures pénuries de main-d'œuvre comme un fait accompli, cette étude offre une perspective plus large sur l'effet cumulatif des occasions manquées et de la demande non comblée pouvant résulter d'une aggravation des pénuries de main-d'œuvre. En prenant connaissance de ces occasions manquées, les intervenants du secteur pourront prendre des mesures pour limiter les contraintes qu'imposeront ces pénuries sur le rendement du secteur du tourisme à long terme.

Aperçu du projet

La présente mise à jour 2010 a été réalisée en quatre phases :

1. Mise à jour du modèle de prévision de l'offre et de la demande de main-d'œuvre (projections préliminaires) – octobre 2009

Le Conference Board a procédé à la mise à jour de son modèle de prévision macroéconomique afin d'actualiser ses projections relatives à l'offre et à la demande de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme, en ayant recours aux plus récentes données (2007) provenant du Module des ressources humaines du Compte satellite du tourisme.

Traduit de l'anglais par le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme.

La modélisation des pénuries de main-d'œuvre potentielles dans le secteur du tourisme au Canada mise au point par le Conference Board est fondée sur trois éléments :

- une prévision de base de la demande de main-d'œuvre potentielle : le prolongement des projections de dépenses réalisées par les Canadiens et les étrangers en biens et services touristiques, ainsi que des hypothèses relatives à la productivité du secteur du tourisme;
- une prévision de base de l'offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur : élaborée à partir des projections relatives à la population canadienne, y compris l'immigration, et de la propension des personnes à occuper des postes dans le secteur du tourisme;
- un mécanisme d'ajustement du marché : la façon dont le marché devrait réagir face à un déséquilibre potentiel de l'offre et de la demande.

2. Enquête en ligne – d'octobre à décembre 2009

Une enquête en ligne a été menée auprès d'entreprises touristiques de partout au Canada afin d'obtenir des opinions au sujet des effets de la récession économique de 2008-2009. Les résultats ont été comparés à ceux de l'enquête précédente menée entre décembre 2008 et janvier 2009, afin d'obtenir un aperçu de l'ampleur des répercussions de la récession sur la demande de main-d'œuvre en tourisme et sur les enjeux liés au marché du travail au cours de la dernière année. L'enquête comparait également les problèmes actuels et futurs de main-d'œuvre au sein des entreprises touristiques à d'autres enjeux, par sous-secteur.

3. Groupes de discussion régionaux – octobre à décembre 2009

Des consultations de groupes se sont tenues dans 14 régions au pays afin de recueillir les réactions des intervenants du secteur du tourisme au sujet des effets de la récession économique. Les projections préliminaires de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans ce secteur, tirées de la mise à jour des prévisions réalisées par le Conference Board, ont également été présentées aux participants. De nombreux sujets ont été abordés, notamment les répercussions de la récession sur les revenus du secteur touristique et les problèmes de main-d'œuvre, les perspectives pour 2010, les défis du marché du travail que devra relever le secteur touristique au cours des trois à cinq prochaines années, et les domaines d'action prioritaire pour le secteur touristique et le gouvernement.

Les constats tirés des séances de discussion ont contribué à l'élaboration d'une liste de mesures prioritaires présentant des enjeux urgents sur lesquels le secteur touristique et le gouvernement doivent se pencher afin de trouver une solution efficace à l'aggravation des pénuries de main-d'œuvre.

4. Modèle de l'offre et de la demande en tourisme – finalisé en janvier 2010

Le Conference Board a finalisé la mise au point de son modèle de prévision de l'offre et de la demande en y intégrant les données fournies par les intervenants du secteur touristique au moyen de l'enquête en ligne et des consultations régionales. Le Conference Board a également sollicité des commentaires sur ses projections à l'égard du tourisme régional dans le cadre d'une enquête distincte menée auprès des organisations canadiennes de marketing de destinations touristiques.

Les prévisions sont présentées par sous-secteur, par région métropolitaine et par fonction de travail. La mise à jour de l'étude présente également les résultats de trois nouveaux scénarios possibles qui pourraient avoir une incidence sur l'offre et la demande de main-d'œuvre dans le secteur touristique à long terme : les conséquences d'une brusque augmentation des prix du pétrole; les répercussions d'un attrait rehaussé des fonctions de premier échelon en tourisme; et l'impact de l'accélération du taux d'emploi des nouveaux immigrants dans le secteur touristique.

Grâce aux résultats des prévisions, les employeurs, formateurs et autres intervenants ont accès aux plus récentes données sur l'étendue possible des pénuries de main-d'œuvre futures dans le secteur touristique. On espère que les résultats de la prévision seront perçus comme des incitatifs à passer à l'action pour faire en sorte que les pénuries projetées ne se matérialisent pas dans toute leur ampleur.

Sommaire et tendances

Aperçu

Le secteur du tourisme au Canada risque d'être aux prises avec une grave pénurie de main-d'œuvre à long terme. Les recherches indiquent qu'à mesure que la demande de main-d'œuvre continuera de croître, le bassin de travailleurs disponibles aura de plus en plus de difficulté à suivre la cadence. La population canadienne étant vieillissante, un important ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre se produira à long terme. Au cours des années à venir, le défi d'arriver à trouver suffisamment de travailleurs pour occuper des emplois dans le secteur touristique ira en s'intensifiant; à tel point que les occasions manquées et l'incapacité du secteur touristique de répondre à la demande potentielle pourraient lui coûter des milliards de dollars.

L'économie canadienne est entrée en récession à la fin de 2008, ce qui a donné un répit temporaire au manque de main-d'œuvre dans les années précédant le ralentissement économique. Avec la reprise économique toutefois, laquelle stimulera la croissance de la demande touristique, le déséquilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre s'accroîtra de nouveau.

On s'attend à ce que la pénurie de main-d'œuvre en tourisme s'accroisse considérablement au cours des prochaines années. Les baby-boomers (personnes nées entre 1947 et 1966) représentent près de 30 pour cent de la population canadienne. Les doyens de la génération du baby-boom auront 63 ans cette année, ce qui signifie que les baby-boomers commencent à atteindre l'âge de la retraite. Leur exode du marché du travail canadien se répercutera grandement sur la main-d'œuvre disponible. L'augmentation de l'immigration et le niveau plus élevé de participation des femmes au marché du travail compenseront partiellement le départ des baby-boomers, mais ces deux facteurs ne suffiront pas à maintenir une croissance suffisante de la main-d'œuvre canadienne à long terme.

Les répercussions négatives de ces changements démographiques seront exacerbées dans le secteur du tourisme. Les baby-boomers devraient être l'élément moteur de la croissance soutenue de la demande touristique prévue à long terme. Par contre, leur départ du marché du travail accentuera la pénurie de travailleurs. De plus, on s'attend à ce que la baisse du taux de natalité réduise le bassin de jeunes gens prêts à entrer sur le marché du travail, alors que ces jeunes travailleurs représentent une source essentielle de main-d'œuvre pour le secteur touristique.

La présente étude a permis d'évaluer les répercussions possibles de ces tendances du marché du travail sur le secteur touristique. Les sections suivantes présentent les projections du Conference Board en ce qui concerne l'offre et la demande potentielle de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme au cours des 15 prochaines années. Vous y trouverez également plusieurs scénarios possibles qui pourraient changer la perspective à long terme du marché du travail en tourisme.

Demande potentielle de biens et services liés au tourisme

La prévision mise à jour de la demande potentielle de biens et services liés au tourisme au Canada indique que la demande pourrait passer de près de 157 milliards de dollars en 2007 à 223 milliards en 2025 (en dollars 2002 indexés). La croissance de la demande sera la plus forte entre 2010 et 2015, alors que la demande de base devrait croître à un taux annuel moyen de 2,7 pour cent. À long terme, quoique la demande potentielle de biens et services liés au tourisme augmentera ostensiblement, la croissance s'atténuera considérant que la demande intérieure d'activités touristiques et non touristiques (ex. : les résidents d'un lieu qui vont manger dans un restaurant local) diminuera parallèlement au ralentissement de la croissance de la population canadienne. Les changements démographiques relatifs au marché intérieur du voyage au Canada joueront également un rôle dans le ralentissement de la croissance de cette demande.

Les tableaux 1A et 1B illustrent la croissance prévue de la demande suscitée par l'activité touristique et l'activité non touristique jusqu'en 2025. On entend par demande touristique les dépenses effectuées par les visiteurs canadiens et étrangers pour se procurer des biens et services touristiques. Ces dépenses peuvent être affectées à l'hébergement et au transport, ainsi qu'aux autres biens et services reliés à l'activité touristique comme des achats au détail. La demande non touristique qualifie les dépenses en biens et services touristiques suscitées par l'activité non touristique, comme les résidents d'un lieu qui vont manger dans un restaurant local.

Au cours des 15 prochaines années, on s'attend à ce que la croissance de la demande de biens et services touristiques dépasse celle de la demande suscitée par des activités non touristiques. Les dépenses en activités touristiques au Canada des touristes intérieurs et étrangers pourraient passer de 65,5 milliards de dollars en 2007 à 94,5 milliards de dollars en 2025, soit un gain potentiel de 44 pour cent. Simultanément, les dépenses en biens et services touristiques suscitées par l'activité non touristique pourraient passer de 91,1 milliards de dollars en 2007 à 128,5 milliards de dollars en 2025, soit un gain potentiel de 41 pour cent.

Tableau 1A : Demande potentielle suscitée par l'activité touristique et l'activité non touristique au Canada*

(millions de dollars de 2002)

	2007	2010	2015	2020	2025
<i>Demande touristique</i>	65 500	65 174	75 641	85 180	94 500
Intérieure	50 415	51 384	59 742	66 669	72 950
Étrangère	15 086	13 795	15 907	18 519	21 560
<i>Demande non touristique</i>	91 131	93 216	105 256	116 717	128 476
<i>DEMANDE TOTALE</i>	156 631	158 389	180 897	201 896	222 976

*Nota : Les chiffres correspondant à la demande totale indiqués dans le tableau ci-dessus sont supérieurs à ceux figurant dans l'annexe C, parce que la demande en tourisme comprend des dépenses appliquées par les touristes sur des biens et services relevant de l'activité non touristique, telles que des achats effectués dans des magasins de détail. Les biens et services relevant de l'activité non touristique ne sont pas compris dans les tableaux figurant à l'annexe C.

Tableau 1B : Demande potentielle suscitée par l'activité touristique et l'activité non touristique au Canada

(millions de dollars de 2002, taux de croissance annuel composé)

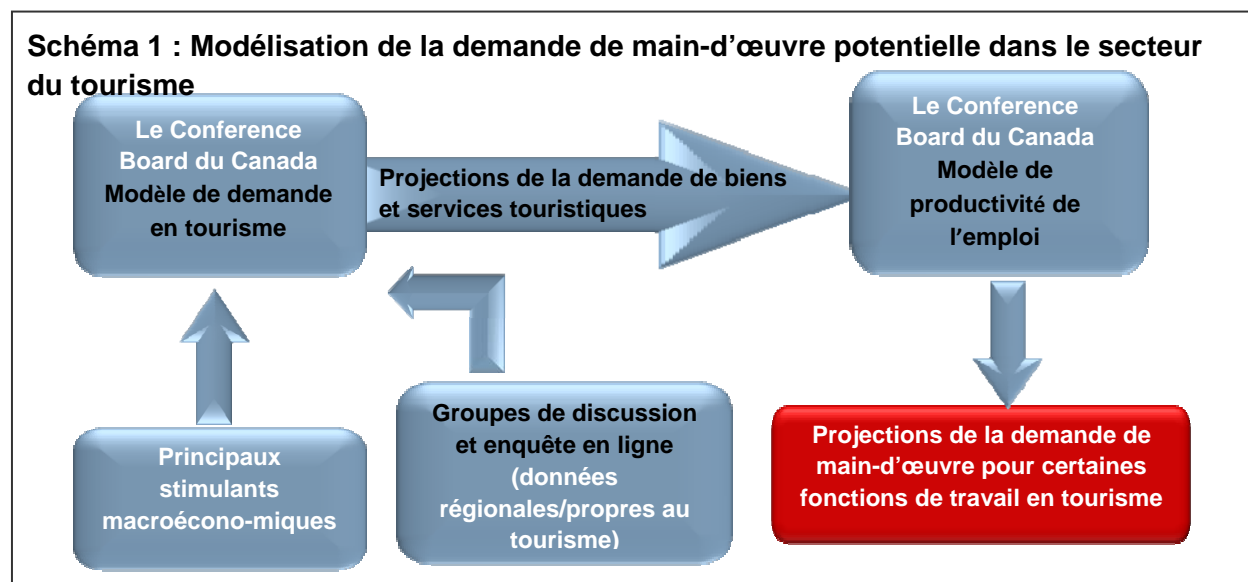
	2007–2010	2011–2015	2016–2020	2021–2025
Demande touristique	-0,2 %	3,0 %	2,4 %	2,1 %
Intérieure	0,6 %	3,1 %	2,2 %	1,8 %
Étrangère	-2,9 %	2,9 %	3,1 %	3,1 %
Demande non touristique	0,8 %	2,5 %	2,1 %	1,9 %
DEMANDE TOTALE	0,4 %	2,7 %	2,2 %	2,0 %

Bien qu'on prévoie que la croissance potentielle de la demande touristique au Canada ralentira un peu dans l'ensemble au cours des 15 prochaines années, elle demeurera suffisamment forte pour stimuler la demande de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme. La détérioration de la conjoncture économique observée depuis les 18 derniers mois a toutefois affaibli les perspectives de croissance en comparaison avec la dernière prévision, en particulier en ce qui a trait à la croissance à court terme.

On s'attendait à ce que l'ensemble des dépenses effectuées pour se procurer des biens et services reliés au tourisme augmentent selon un taux annuel composé de 0,4 pour cent entre 2007 et 2010, la plus faible croissance devant être enregistrée en 2009. Les projections donnent à croire que la demande globale a reculé de 2,9 pour cent en 2009 par rapport à 2008 en raison d'une baisse de la demande touristique de l'ordre de 6,5 pour cent et d'une baisse de 0,8 pour cent de la demande suscitée par l'activité non touristique.

Demande de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme

Le schéma 1 offre une représentation visuelle sommaire de la modélisation de la demande potentielle de main-d'œuvre en tourisme au moyen des projections sous-jacentes de la demande de biens et services touristiques ainsi que d'hypothèses sur la productivité du secteur.



Selon les projections de la demande de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme au Canada, la demande pourrait passer de l'équivalent de 1,67 million d'emplois en 2007 à 2,12 millions d'emplois en 2025, soit une hausse potentielle de près de 27 pour cent. (Voir le tableau 2A.) Aux fins de cette étude, on entend par poste d'emploi un travail régulier pendant une période d'un an, quel que soit le nombre d'heures par semaine. Si le travail, quel que soit le nombre d'heures par semaine, existe pour une partie de l'année seulement, il ne compte que pour la fraction correspondante d'un emploi.

Tableau 2A : Demande de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme au Canada

(emplois)

	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	211 839	213 689	235 965	250 769	266 095
Transport aérien	56 357	56 419	62 859	68 053	73 987
Transport ferroviaire	6 113	6 105	6 597	6 749	6 839
Autres types de transport	149 368	151 165	166 509	175 967	185 269
Hébergement	238 088	244 396	269 889	282 156	297 129
Restauration	890 511	922 505	1 011 698	1 084 661	1 160 857
Loisirs et divertissements	286 505	289 762	312 586	326 484	335 341
Services de voyages	47 248	48 870	55 095	58 859	61 788
DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	1 674 190	1 719 222	1 885 234	2 002 929	2 121 210

La hausse de loin la plus importante de la demande de main-d'œuvre potentielle se produira dans le secteur des services de restauration. Ce sous-secteur pourrait générer 1,16 million d'emplois à l'année d'ici 2025, par rapport aux 890 511 emplois à l'année en 2007. La croissance de la demande de main-d'œuvre dans ce sous-secteur demeurera forte jusqu'en 2015, puis ralentira légèrement entre 2015 et 2025.

Les effets de la récession économique ont atténué les perspectives à court terme concernant la demande de main-d'œuvre potentielle dans le secteur touristique, générant, selon les prévisions, un rythme de croissance moindre entre 2007 et 2010. Au cours de cette période, on s'attendait à ce que la demande potentielle de main-d'œuvre dans le secteur s'accroisse à un taux annuel composé de 0,9 pour cent. Toutefois, la demande devrait ensuite reprendre son essor pour la période de 2010 à 2015, faisant grimper le taux de croissance annuel composé à 1,9 pour cent. À long terme, la croissance devrait s'atténuer quelque peu, pour s'établir à un taux de croissance annuel composé de 1,2 pour cent pour la période de 2015 à 2025. (Voir le tableau 2B.)

Tableau 2B : Demande de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme au Canada
(emplois, taux de croissance annuel composé)

	2007–2010	2011–2015	2016–2020	2021–2025
Transport	0,3 %	2,0 %	1,2 %	1,2 %
Transport aérien	0,0 %	2,2 %	1,6 %	1,7 %
Transport ferroviaire	0,0 %	1,6 %	0,5 %	0,3 %
Autres types de transport	0,4 %	2,0 %	1,1 %	1,0 %
Hébergement	0,9 %	2,0 %	0,9 %	1,0 %
Restauration	1,2 %	1,9 %	1,4 %	1,4 %
Loisirs et divertissements	0,4 %	1,5 %	0,9 %	0,5 %
Services de voyages	1,1 %	2,4 %	1,3 %	1,0 %
DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	0,9 %	1,9 %	1,2 %	1,2 %

C'est la province de l'Alberta qui devrait connaître le taux de croissance potentiel de la demande de main-d'œuvre le plus élevé, suivie de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Entre 2007 et 2025, la demande de travailleurs du tourisme en Alberta pourrait passer de 189 412 à 254 772 emplois à l'année, une hausse potentielle de 35 pour cent. Pendant la même période, la demande de main-d'œuvre potentielle devrait augmenter de 34 pour cent en Ontario et de 29 pour cent en Colombie-Britannique. (Voir les tableaux 3A et 3B.)

L'une des raisons pour lesquelles les hausses les plus marquées de demande potentielle de main-d'œuvre sont prévues en Alberta, en Ontario et en Colombie-Britannique réside dans le fait que ces provinces attirent le plus grand nombre de visiteurs intérieurs et étrangers. On s'attend à ce que les provinces connaissant le plus d'activité touristique jouissent d'une demande de biens et services touristiques accrue, puisque la hausse de leur demande touristique dépassera celle de la demande non touristique pendant la période de prévision. La demande non touristique en Colombie-Britannique devrait toutefois augmenter fortement à cause du statut de cette province à titre de destination de retraite du Canada.

En revanche, les provinces de l'Atlantique présentent la plus faible croissance de la demande de main-d'œuvre potentielle. En fait, on s'attend à ce qu'elle commence à baisser à Terre-Neuve-et-Labrador après 2015, et en Nouvelle-Écosse après 2020, principalement à cause de la faible croissance de la population prévue dans la région. Comme le secteur touristique des provinces de l'Atlantique est intimement lié aux visites à l'intérieur de la région par la population locale, la faible croissance de la population limitera la demande en tourisme. On prévoit que seule l'île-du-Prince-Édouard, une destination de retraite pour les Canadiens des provinces de l'Atlantique, connaîtra une hausse modeste, mais constante, de la demande de main-d'œuvre potentielle jusqu'en 2025.

Parmi les régions métropolitaines, c'est la région de Toronto qui devrait connaître le plus fort taux de croissance potentiel de la demande de main-d'œuvre, suivie de Calgary, d'Edmonton et de Vancouver. Entre 2007 et 2025, la demande de travailleurs du tourisme à Toronto pourrait passer de 253 161 à

367 269 emplois à l'année, une hausse potentielle de 45 pour cent. Pendant la même période, la demande de main-d'œuvre potentielle devrait augmenter de près de 41 pour cent à Calgary, de 37 pour cent à Edmonton et de 32 pour cent à Vancouver. (Voir les tableaux 3A et 3B.)

Tableau 3A : Demande de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme, par province et par région métropolitaine
(emplois)

	2007	2010	2015	2020	2025
<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	22 620	23 180	24 081	23 375	22 573
St. John's	9 687	10 171	10 826	10 681	10 322
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	8 008	8 165	8 705	9 080	9 471
Charlottetown	3 848	3 911	4 167	4 352	4 542
<i>Nouvelle-Écosse</i>	46 143	47 399	49 343	49 410	49 252
Halifax	22 434	23 456	25 111	25 500	25 431
<i>Nouveau-Brunswick</i>	34 191	34 446	36 650	36 718	36 639
Saint John	5 857	5 925	6 306	6 320	6 307
<i>Québec</i>	367 308	370 450	398 351	412 512	425 416
Québec	37 900	38 476	41 197	42 535	43 857
Montréal	184 561	186 934	205 492	215 309	222 134
<i>Ontario</i>	631 611	646 149	720 948	783 983	845 369
Toronto	253 161	259 944	303 954	340 263	367 800
Ottawa	57 650	59 421	65 722	70 789	76 309
Niagara Falls	35 644	36 239	38 265	40 102	42 906
<i>Manitoba</i>	60 773	64 471	69 253	72 963	76 738
Winnipeg	41 294	44 092	47 257	49 773	52 386
<i>Saskatchewan</i>	47 648	51 465	54 218	55 610	56 994
Regina	11 472	12 389	13 473	14 057	14 401
Saskatoon	13 613	14 942	16 070	16 671	17 114
<i>Alberta</i>	189 412	197 473	220 621	236 557	254 772
Edmonton	57 127	60 116	67 422	72 445	78 035
Calgary	70 045	73 818	84 143	91 305	98 557
<i>Colombie-Britannique</i>	266 476	276 025	303 064	322 721	343 986
Victoria	22 992	23 420	25 367	26 754	28 448
Vancouver	138 651	144 237	160 037	171 764	183 378
<i>DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE</i>	1 674 190	1 719 222	1 885 234	2 002 929	2 121 210

Nota : Les données relatives aux régions métropolitaines forment un sous-ensemble de la province à laquelle elles correspondent.

Tableau 3B : Demande de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme, par province et par région métropolitaine
(emplois, taux de croissance annuel composé)

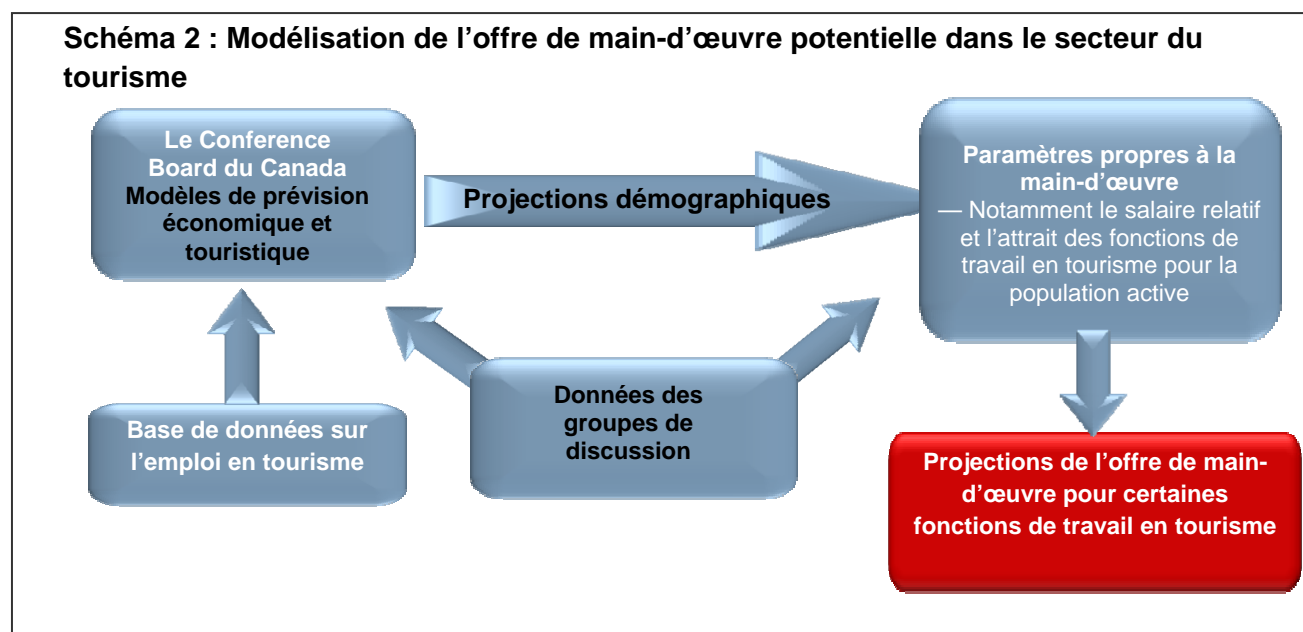
	2007–2010	2011–2015	2016–2020	2021–2025
Terre-Neuve-et-Labrador	0,8 %	0,8 %	-0,6 %	-0,7 %
St. John's	1,6 %	1,3 %	-0,3 %	-0,7 %
Île-du-Prince-Édouard	0,6 %	1,3 %	0,8 %	0,8 %
Charlottetown	0,5 %	1,3 %	0,9 %	0,9 %
Nouvelle-Écosse	0,9 %	0,8 %	0,0 %	-0,1 %
Halifax	1,5 %	1,4 %	0,3 %	-0,1 %
Nouveau-Brunswick	0,2 %	1,2 %	0,0 %	0,0 %
Saint John	0,4 %	1,3 %	0,0 %	0,0 %
Québec	0,3 %	1,5 %	0,7 %	0,6 %
Québec	0,5 %	1,4 %	0,6 %	0,6 %
Montréal	0,4 %	1,9 %	0,9 %	0,6 %
Ontario	0,8 %	2,2 %	1,7 %	1,5 %
Toronto	0,9 %	3,2 %	2,3 %	1,6 %
Ottawa	1,0 %	2,0 %	1,5 %	1,5 %
Niagara Falls	0,6 %	1,1 %	0,9 %	1,4 %
Manitoba	2,0 %	1,4 %	1,0 %	1,0 %
Winnipeg	2,2 %	1,4 %	1,0 %	1,0 %
Saskatchewan	2,6 %	1,0 %	0,5 %	0,5 %
Regina	2,6 %	1,7 %	0,9 %	0,5 %
Saskatoon	3,2 %	1,5 %	0,7 %	0,5 %
Alberta	1,4 %	2,2 %	1,4 %	1,5 %
Edmonton	1,7 %	2,3 %	1,4 %	1,5 %
Calgary	1,8 %	2,7 %	1,6 %	1,5 %
Colombie-Britannique	1,2 %	1,9 %	1,3 %	1,3 %
Victoria	0,6 %	1,6 %	1,1 %	1,2 %
Vancouver	1,3 %	2,1 %	1,4 %	1,3 %
DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	0,9 %	1,9 %	1,2 %	1,2 %

Offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme

Les projections démographiques relatives à la population active du Canada constituent le déterminant le plus important dans la prévision de l'offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme. D'autres facteurs clés sont les salaires relatifs et l'attrait des emplois en tourisme pour les divers segments de la population active.

Nos projections de l'offre de main-d'œuvre sont fondées sur l'hypothèse que l'attrait relatif des fonctions de travail en tourisme demeurera inchangé au cours de la période de prévision. Ainsi, nous tenons pour acquis que les responsabilités de base des différentes fonctions de travail, les salaires offerts comparativement à ceux des autres secteurs et, le cas échéant, l'accès à des programmes d'enseignement ou de formation ne changeront pas au cours de la période. Même s'il est possible que cette hypothèse soit erronée, elle constitue un point de départ raisonnable, compte tenu du fait que le secteur du tourisme devra faire concurrence aux autres secteurs de l'économie afin de répondre à ses besoins de main-d'œuvre.

Le schéma 2 illustre comment l'analyse établit le modèle de l'offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme.



Nos projections pour la croissance potentielle de l'offre de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme indiquent que, dans l'ensemble, le marché du travail en tourisme pourrait passer de près de 1,65 million d'emplois à l'année en 2007 à un peu moins de 1,90 million d'emplois à l'année en 2025. Entre 2007 et 2010, on s'attendait à ce que le taux de croissance annuel composé de l'offre de main-d'œuvre potentielle en tourisme atteigne 1,9 pour cent avant de redescendre à un taux de 0,9 pour cent au cours des cinq années suivantes. Le taux de croissance devrait ralentir entre 2015 et 2025, avec un taux annuel moyen variant entre 0,4 et 0,5 pour cent. (Voir les tableaux 4A et 4B.)

On prévoit que les sous-secteurs de la restauration et de l'hébergement connaîtront les plus fortes hausses de l'offre de main-d'œuvre potentielle au cours des 15 prochaines années. L'offre de main-d'œuvre du sous-secteur de la restauration pourrait passer de près de 881 000 emplois en 2007 à plus de 1 018 000 emplois en 2025, soit une hausse de plus de 137 000 emplois. Simultanément, on prévoit que l'offre de main-d'œuvre potentielle du sous-secteur de l'hébergement passera de près de 234 000 emplois en 2007 à plus de 275 000 emplois en 2025, soit une augmentation de près de 41 000 emplois.

Tableau 4A : Offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme au Canada
(emplois)

	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	207 148	216 336	227 792	236 664	243 991
Transport aérien	54 913	58 138	61 572	64 318	66 477
Transport ferroviaire	5 973	6 154	6 242	6 273	6 155
Autres types de transport	146 262	152 044	159 978	166 073	171 358
Hébergement	233 895	248 437	260 536	267 588	274 904
Restauration	880 846	935 212	976 669	993 205	1 018 550
Loisirs et divertissements	281 625	294 147	301 718	301 738	303 342
Services de voyages	46 907	49 866	54 381	58 348	61 601
DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	1 650 421	1 743 998	1 821 095	1 857 542	1 902 389

Tableau 4B : Offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme au Canada
(emplois, taux de croissance annuel composé)

	2007–2010	2011–2015	2016–2020	2021–2025
Transport	1,5 %	1,0 %	0,8 %	0,6 %
Transport aérien	1,9 %	1,2 %	0,9 %	0,7 %
Transport ferroviaire	1,0 %	0,3 %	0,1 %	-0,4 %
Autres types de transport	1,3 %	1,0 %	0,8 %	0,6 %
Hébergement	2,0 %	1,0 %	0,5 %	0,5 %
Restauration	2,0 %	0,9 %	0,3 %	0,5 %
Loisirs et divertissements	1,5 %	0,5 %	0,0 %	0,1 %
Services de voyages	2,1 %	1,7 %	1,4 %	1,1 %
DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	1,9 %	0,9 %	0,4 %	0,5 %

C'est la province de l'Alberta qui devrait connaître le taux de croissance potentiel de l'offre de main-d'œuvre le plus élevé, suivie de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Entre 2007 et 2025, l'offre de main-d'œuvre potentielle en tourisme de l'Alberta pourrait passer de 185 478 à 232 986 emplois, soit une hausse potentielle de près de 26 pour cent. Pendant la même période, l'offre de main-d'œuvre potentielle devrait connaître une croissance de 23 pour cent en Ontario, de 20 pour cent au Manitoba et de 16 pour cent en Colombie-Britannique. (Voir les tableaux 5A et 5B.)

Malgré la forte croissance de l'offre de main-d'œuvre potentielle prévue dans certaines provinces au cours des 20 prochaines années, plusieurs autres connaîtront une baisse de cette offre. Par exemple, on s'attend à ce que l'offre de main-d'œuvre potentielle diminue entre 2010 et 2025 dans toutes les provinces de l'Atlantique, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, où cette offre fléchira après 2015 seulement. On prévoit également une diminution de cette offre en Saskatchewan et au Québec entre 2015 et 2025.

Parmi les régions métropolitaines, c'est la région de Calgary qui devrait connaître le plus fort taux de croissance potentiel de l'offre de main-d'œuvre, suivie de Toronto, d'Edmonton et d'Ottawa. Entre 2007 et 2025, l'offre de main-d'œuvre à Calgary pourrait passer de 68 447 à 89 955 emplois, soit une hausse potentielle de 31 pour cent. Pendant la même période, l'offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme devrait enregistrer une croissance de 30 pour cent à Toronto, de 26 pour cent à Edmonton et de 23 pour cent à Ottawa. (Voir les tableaux 5A.)

Tableau 5A : Offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme, par province et par région métropolitaine

(emplois; variation en pourcentage prévue d'ici 2025 par rapport à 2007)

	2007	2010	2015	2020	2025	Variation en %
Terre-Neuve-et-Labrador	22 162	23 288	22 153	20 801	19 556	-12 %
St. John's	9 541	10 275	9 969	9 499	8 890	-7 %
Île-du-Prince-Édouard	7 956	8 266	8 381	8 240	8 260	4 %
Charlottetown	3 829	3 951	3 972	3 965	4 015	5 %
Nouvelle-Écosse	45 620	48 255	47 241	44 938	42 906	-6 %
Halifax	22 188	23 943	23 895	23 005	22 031	-1 %
Nouveau-Brunswick	33 819	34 788	33 862	31 962	30 362	-10 %
Saint John	5 801	5 983	5 833	5 488	5 207	-10 %
Québec	362 322	375 100	380 344	374 064	374 933	3 %
Québec	37 506	38 964	39 559	38 747	38 620	3 %
Montréal	181 980	189 608	193 780	193 069	194 743	7 %
Ontario	621 591	658 140	705 821	736 753	765 259	23 %
Toronto	250 295	265 592	292 179	311 227	325 799	30 %
Ottawa	56 693	60 286	64 406	66 934	69 589	23 %
Niagara Falls	35 384	37 062	38 390	39 248	40 020	13 %
Manitoba	60 091	64 669	67 866	69 636	71 920	20 %
Winnipeg	40 867	44 106	46 344	47 629	49 176	20 %
Saskatchewan	47 297	51 234	51 269	50 508	50 460	7 %
Regina	11 414	12 376	12 544	12 468	12 488	9 %
Saskatoon	13 554	14 906	15 257	15 228	15 243	12 %
Alberta	185 478	200 771	212 528	222 230	232 986	26 %
Edmonton	56 143	61 134	64 548	67 412	70 823	26 %
Calgary	68 447	75 385	80 954	85 567	89 955	31 %
Colombie-Britannique	264 084	279 486	291 632	298 410	305 747	16 %
Victoria	22 771	23 646	24 269	24 496	24 934	9 %
Vancouver	137 384	145 727	153 703	159 024	163 927	19 %
DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	1 650 421	1 743 998	1 821 095	1 857 542	1 902 389	15 %

Tableau 5B : Offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme, par province et par région métropolitaine
(emplois, taux de croissance annuel composé)

	2007-2010	2011-2015	2016-2020	2021-2025
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7 %	-1,0 %	-1,3 %	-1,2 %
St. John's	2,5 %	-0,6 %	-1,0 %	-1,3 %
Île-du-Prince-Édouard	1,3 %	0,3 %	-0,3 %	0,0 %
Charlottetown	1,1 %	0,1 %	0,0 %	0,3 %
Nouvelle-Écosse	1,9 %	-0,4 %	-1,0 %	-0,9 %
Halifax	2,6 %	0,0 %	-0,8 %	-0,9 %
Nouveau-Brunswick	0,9 %	-0,5 %	-1,1 %	-1,0 %
Saint John	1,0 %	-0,5 %	-1,2 %	-1,0 %
Québec	1,2 %	0,3 %	-0,3 %	0,0 %
Québec	1,3 %	0,3 %	-0,4 %	-0,1 %
Montréal	1,4 %	0,4 %	-0,1 %	0,2 %
Ontario	1,9 %	1,4 %	0,9 %	0,8 %
Toronto	2,0 %	1,9 %	1,3 %	0,9 %
Ottawa	2,1 %	1,3 %	0,8 %	0,8 %
Niagara Falls	1,6 %	0,7 %	0,4 %	0,4 %
Manitoba	2,5 %	1,0 %	0,5 %	0,6 %
Winnipeg	2,6 %	1,0 %	0,5 %	0,6 %
Saskatchewan	2,7 %	0,0 %	-0,3 %	0,0 %
Regina	2,7 %	0,3 %	-0,1 %	0,0 %
Saskatoon	3,2 %	0,5 %	0,0 %	0,0 %
Alberta	2,7 %	1,1 %	0,9 %	0,9 %
Edmonton	2,9 %	1,1 %	0,9 %	1,0 %
Calgary	3,3 %	1,4 %	1,1 %	1,0 %
Colombie-Britannique	1,9 %	0,9 %	0,5 %	0,5 %
Victoria	1,3 %	0,5 %	0,2 %	0,4 %
Vancouver	2,0 %	1,1 %	0,7 %	0,6 %
DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	1,9 %	0,9 %	0,4 %	0,5 %

Pénuries de main-d'œuvre potentielles dans le secteur du tourisme

Comme dans de nombreux autres secteurs de l'économie canadienne, le tourisme a souffert des répercussions d'un resserrement du marché du travail pendant l'année précédant la récession économique. La mauvaise conjoncture économique a donné un répit temporaire, mais selon nos projections, on devrait assister à un retour des pénuries de main-d'œuvre qui pourraient même s'aggraver progressivement au cours des 15 prochaines années. Les sous-secteurs dont le potentiel de pénurie de main-d'œuvre est le plus élevé sont ceux de la restauration et des loisirs et divertissements.

Jusqu'à la récession de 2008-2009, les fonctions de travail qui connaissaient une pénurie étaient semblables dans la plupart des régions du Canada. Selon les commentaires émanant des entreprises touristiques avant le début de la récession, la pénurie potentielle était plus aiguë dans les postes de chef, certains postes de supervision et de cadres intermédiaires, ainsi que dans les postes de première ligne, de service à la clientèle et les postes de préposé à l'entretien ménager. Le recrutement pour ces fonctions de travail était souvent difficile et exigeait plus de temps, obligeant certaines entreprises à embaucher des candidats insuffisamment qualifiés. Dans les provinces de l'Ouest, il n'était pas rare que certains postes en tourisme demeurent vacants.

L'économie canadienne est entrée en récession au dernier trimestre de 2008, entraînant un changement considérable dans la conjoncture du marché du travail. Cette situation a occasionné un surplus de main-d'œuvre dans de nombreux segments du secteur touristique en 2009. Cependant, à mesure que la conjoncture s'améliorera en 2010 et 2011, les marchés de l'emploi devraient se resserrer de nouveau pour donner lieu à de graves pénuries à long terme. En 2007, on prévoyait que la pénurie de main-d'œuvre potentielle atteindrait près de 24 000 emplois à l'année; d'ici 2025, ce chiffre pourrait connaître une explosion, pour atteindre près de 219 000 emplois. (Voir le tableau 6.)

Tableau 6 : Pénurie de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme au Canada
(emplois)

	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	4 691	-2 647	8 173	14 105	22 104
Transport aérien	1 444	-1 719	1 287	3 735	7 510
Transport ferroviaire	140	-48	355	476	684
Autres types de transport	3 107	-879	6 531	9 894	13 910
Hébergement	4 193	-4 041	9 353	14 568	22 225
Restauration	9 665	-12 708	35 029	91 456	142 307
Loisirs et divertissements	4 879	-4 385	10 868	24 746	31 999
Services de voyages	341	-995	715	511	186
PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	23 769	-24 776	64 139	145 387	218 821

De tous les sous-secteurs du tourisme, celui de la restauration devrait connaître la plus importante pénurie de main-d'œuvre à long terme. En effet, d'ici 2025, l'offre de main-d'œuvre potentielle de ce sous-secteur pourrait être inférieure de plus de 142 000 emplois à l'année à la demande. Le sous-secteur des loisirs et divertissements devrait aussi connaître une pénurie marquée de travailleurs disponibles au cours des 15 prochaines années. Par contre, les services de voyages devraient être touchés seulement par une légère pénurie de main-d'œuvre au cours des 15 prochaines années.

Nos projections par province indiquent que l'Ontario connaîtra la plus importante pénurie de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme. D'ici 2025, l'offre de main-d'œuvre de l'Ontario pourrait être inférieure de plus de 80 000 emplois à l'année à la demande potentielle. Des pénuries marquées sont également prévues au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta. (Voir le tableau 7A.)

Tableau 7A : Pénurie de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme, par province et par région métropolitaine
(emplois)

	2007	2010	2015	2020	2025
Terre-Neuve-et-Labrador	458	-109	1 928	2 574	3 017
St. John's	146	-104	856	1 181	1 432
Île-du-Prince-Édouard	52	-101	323	840	1 211
Charlottetown	19	-40	195	387	528
Nouvelle-Écosse	523	-856	2 103	4 472	6 345
Halifax	245	-487	1 215	2 495	3 401
Nouveau-Brunswick	372	-342	2 788	4 756	6 278
Saint John	57	-57	473	832	1 100
Québec	4 987	-4 650	18 007	38 447	50 483
Québec	394	-488	1 639	3 787	5 238
Montréal	2 581	-2 674	11 712	22 240	27 391
Ontario	10 019	-11 991	15 128	47 230	80 110
Toronto	2 866	-5 648	11 774	29 035	42 001
Ottawa	957	-865	1 316	3 855	6 720
Niagara Falls	259	-823	-124	855	2 885
Manitoba	681	-199	1 388	3 327	4 818
Winnipeg	428	-14	913	2 144	3 210
Saskatchewan	351	231	2 949	5 102	6 534
Regina	58	14	929	1 589	1 914
Saskatoon	59	36	813	1 443	1 871
Alberta	3 933	-3 299	8 093	14 328	21 786
Edmonton	984	-1 018	2 874	5 033	7 212
Calgary	1 598	-1 567	3 189	5 738	8 601
Colombie-Britannique	2 392	-3 462	11 432	24 312	38 239
Victoria	221	-227	1 098	2 258	3 515
Vancouver	1 266	-1 489	6 334	12 740	19 452
PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	23 769	-24 776	64 139	145 387	218 821

Parmi les régions métropolitaines, l'offre de main-d'œuvre dans la région de Toronto pourrait être inférieure d'un peu plus de 42 000 emplois à l'année à la demande potentielle. D'importantes pénuries sont également à prévoir à Montréal, à Vancouver et à Calgary.

En revanche, le Canada atlantique devrait connaître la pénurie de main-d'œuvre la plus aiguë du secteur du tourisme, en pourcentage de la demande de main-d'œuvre potentielle totale. En effet, d'ici 2025, on s'attend à ce que les provinces de l'Atlantique connaissent une pénurie de main-d'œuvre potentielle en

tourisme allant de 12,8 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard à 17,1 pour cent au Nouveau-Brunswick.
(Voir le tableau 7B.)

Tableau 7B : Pénurie de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme, par province et par région métropolitaine
(emplois, pénurie en pourcentage de la demande potentielle de main-d'œuvre)

	2007	2010	2015	2020	2025
Terre-Neuve-et-Labrador	2,0 %	-0,5 %	8,0 %	11,0 %	13,4 %
St. John's	1,5 %	-1,0 %	7,9 %	11,1 %	13,9 %
Île-du-Prince-Édouard	0,7 %	-1,2 %	3,7 %	9,2 %	12,8 %
Charlottetown	0,5 %	-1,0 %	4,7 %	8,9 %	11,6 %
Nouvelle-Écosse	1,1 %	-1,8 %	4,3 %	9,0 %	12,9 %
Halifax	1,1 %	-2,1 %	4,8 %	9,8 %	13,4 %
Nouveau-Brunswick	1,1 %	-1,0 %	7,6 %	13,0 %	17,1 %
Saint John	1,0 %	-1,0 %	7,5 %	13,2 %	17,4 %
Québec	1,4 %	-1,3 %	4,5 %	9,3 %	11,9 %
Québec	1,0 %	-1,3 %	4,0 %	8,9 %	11,9 %
Montréal	1,4 %	-1,4 %	5,7 %	10,3 %	12,3 %
Ontario	1,6 %	-1,9 %	2,1 %	6,0 %	9,5 %
Toronto	1,1 %	-2,2 %	3,9 %	8,5 %	11,4 %
Ottawa	1,7 %	-1,5 %	2,0 %	5,4 %	8,8 %
Niagara Falls	0,7 %	-2,3 %	-0,3 %	2,1 %	6,7 %
Manitoba	1,1 %	-0,3 %	2,0 %	4,6 %	6,3 %
Winnipeg	1,0 %	0,0 %	1,9 %	4,3 %	6,1 %
Saskatchewan	0,7 %	0,4 %	5,4 %	9,2 %	11,5 %
Regina	0,5 %	0,1 %	6,9 %	11,3 %	13,3 %
Saskatoon	0,4 %	0,2 %	5,1 %	8,7 %	10,9 %
Alberta	2,1 %	-1,7 %	3,7 %	6,1 %	8,6 %
Edmonton	1,7 %	-1,7 %	4,3 %	6,9 %	9,2 %
Calgary	2,3 %	-2,1 %	3,8 %	6,3 %	8,7 %
Colombie-Britannique	0,9 %	-1,3 %	3,8 %	7,5 %	11,1 %
Victoria	1,0 %	-1,0 %	4,3 %	8,4 %	12,4 %
Vancouver	0,9 %	-1,0 %	4,0 %	7,4 %	10,6 %
PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	1,4 %	-1,4 %	3,4 %	7,3 %	10,3 %

À l'échelle nationale, le sous-secteur de la restauration compte quatre des cinq professions en tourisme qui devraient connaître la plus grave pénurie de travailleurs au cours des 15 prochaines années. Les postes de préposé au comptoir et d'aide-cuisinier, de même que les postes de préposé au service des mets et boissons devraient afficher la plus importante pénurie de main-d'œuvre, et de loin. D'ici 2025, ces postes pourraient connaître une pénurie équivalant à 49 000 et 43 000 emplois à l'année

respectivement. Les postes de cuisinier, de préposé au bar et d'animateur et responsable de programmes de sports et loisirs complètent les cinq professions qui connaîtront la plus forte pénurie de main-d'œuvre potentielle. (Voir le tableau 8A.)

Tableau 8A : Pénurie de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme au Canada par fonction de travail
(emplois)

	2007	2010	2015	2020	2025
1. Préposés au comptoir et aides-cuisiniers*	2 894	-3 579	13 120	33 478	49 564
2. Préposés au service des mets et boissons*	2 468	-2 778	11 928	27 782	42 655
3. Cuisiniers*	1 617	-2 252	3 528	10 497	16 791
4. Préposés au bar*	463	-342	2 478	5 606	8 784
5. Animateurs et responsables de programmes de sports et loisirs*	757	-834	2 529	5 789	7 779

*Nota : Les chiffres pour ces fonctions de travail comprennent les pénuries de main-d'œuvre des sous-secteurs de la restauration, de l'hébergement et des loisirs et divertissements, selon le cas.

On observe peu de différences entre les provinces dans le classement des fonctions de travail en tourisme qui seront les plus touchées par les pénuries de main-d'œuvre au cours des 15 prochaines années. Dans toutes les provinces, les préposés au comptoir et aides-cuisiniers se classent en première place des fonctions de travail où l'on prévoit la plus importante pénurie d'ici 2025. À Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Colombie-Britannique, le sous-secteur de la restauration compte à lui seul les cinq fonctions de travail en tourisme pour lesquelles on prévoit les plus importantes pénuries de main-d'œuvre d'ici 2025.

Le poste de préposé au bar est l'emploi en tourisme qui devrait connaître la plus importante pénurie de main-d'œuvre à long terme; d'ici 2025, on prévoit que la main-d'œuvre disponible pour occuper ce poste sera inférieure à la demande potentielle de 20,2 pour cent. Vient ensuite le poste de préposé au service des mets et boissons, avec un résultat de 16,4 pour cent, et la fonction de manœuvre en aménagement paysager et en entretien des terrains, avec 15,2 pour cent. (Voir le tableau 8B.)

Tableau 8B : Pénurie de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme au Canada par fonction de travail

(emplois, pénurie en pourcentage de la demande potentielle de main-d'œuvre)

	2025
1. Préposés au bar	20,2 %
2. Préposés au service des mets et boissons	16,4 %
3. Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	15,2 %
4. Superviseurs des services alimentaires	14,6 %
5. animateurs et responsables de programmes de sports et loisirs	13,5 %

Pénuries de main-d'œuvre potentielles dans le secteur du tourisme – Mesurées en heures

Il est également utile de considérer les pénuries de main-d'œuvre en heures de travail demandées plutôt que sous forme de postes vacants. Comme il en a été question plus tôt, aux fins de cette étude on entend par poste d'emploi un travail régulier pendant une période d'un an, quel que soit le nombre d'heures par semaine. La répartition des postes à temps plein, à temps partiel et saisonniers dans chaque sous-secteur est établie en fonction du profil d'emploi type de ces postes. Cette approche peut toutefois être trop restrictive pour une réflexion sur les façons de combler les écarts futurs sur le marché du travail.

Dans certains cas, il pourrait être utile de répartir les emplois vacants en fonction du nombre d'heures afin d'élaborer des méthodes pour améliorer la productivité, ou de redistribuer les tâches pour répondre aux besoins des différents types d'employés. Cette mesure pourrait également contribuer à l'élaboration de politiques relatives au partage de poste ou au partage de personnel entre les entreprises.

Dans la section précédente, nous avons expliqué que la pénurie potentielle de main-d'œuvre dans le secteur touristique au Canada pourrait s'accroître, passant d'environ 24 000 postes vacants en 2007 à près de 210 000 emplois en 2025. Si l'on convertit cette pénurie en nombre d'heures, cela équivaut¹ à environ 37,04 millions d'heures en 2007, pour augmenter à 302,37 millions d'heures d'ici 2025. (Voir le tableau 9.)

La répartition des pénuries de main-d'œuvre en fonction des heures à pourvoir a comme autre avantage de présenter une perspective différente de la gravité des pénuries prévues. Par exemple, même si le sous-secteur de la restauration devrait encore afficher les plus importantes pénuries de main-d'œuvre d'ici 2025 compte tenu du nombre d'heures à pourvoir, le poids de ce sous-secteur parmi tous les autres

¹ Les heures sont calculées en fonction du nombre d'heures moyen consacré à chaque fonction de travail en tourisme par année, par sous-secteur, selon les données fournies dans le Module des ressources humaines (MRH) du Compte satellite du tourisme de Statistique Canada.

sous-secteurs du tourisme est légèrement moindre par rapport aux emplois vacants à l'année. À l'inverse, les pénuries de main-d'œuvre dans les domaines du transport et de l'hébergement deviennent encore plus sévères si elles sont considérées en nombre d'heures.

Tableau 9 : Pénurie de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme au Canada

(millions d'heures à pourvoir)

	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	8,17	-4,48	14,20	24,21	37,84
Transport aérien	2,43	-2,86	2,25	6,38	12,78
Transport ferroviaire	0,31	-0,11	0,80	1,07	1,54
Autres types de transport	5,43	-1,51	11,14	16,75	23,52
Hébergement	7,33	-7,18	16,15	24,84	38,08
Restauration	14,01	-18,17	43,35	114,73	181,84
Loisirs et divertissements	6,92	-6,64	15,05	34,30	44,41
Services de voyages	0,61	-1,77	1,23	0,83	0,20
PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	37,04	-38,25	89,98	198,90	302,37

Les projections des pénuries de main-d'œuvre potentielles dans le secteur touristique pour chaque province et chaque région métropolitaine brossent par ailleurs un tableau légèrement différent quant à la gravité des pénuries dans chaque région lorsqu'on tient compte du nombre d'heures. (Voir le tableau 10A.)

Tableau 10A : Pénurie de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme, par province et par région métropolitaine
(millions d'heures à pourvoir)

	2007	2010	2015	2020	2025
Terre-Neuve-et-Labrador	0,74	-0,13	2,88	3,70	4,28
St. John's	0,24	-0,16	1,24	1,64	1,97
Île-du-Prince-Édouard	0,08	-0,15	0,48	1,20	1,74
Charlottetown	0,03	-0,06	0,28	0,53	0,72
Nouvelle-Écosse	0,84	-1,33	2,95	6,19	8,86
Halifax	0,40	-0,76	1,68	3,42	4,70
Nouveau-Brunswick	0,59	-0,54	4,03	6,76	8,97
Saint John	0,09	-0,09	0,69	1,19	1,57
Québec	7,82	-7,15	26,39	54,03	71,47
Québec	0,62	-0,76	2,49	5,44	7,61
Montréal	3,97	-4,35	16,60	30,71	38,04
Ontario	15,19	-18,56	20,22	62,84	107,61
Toronto	4,36	-8,96	16,13	40,03	57,79
Ottawa	1,44	-1,34	1,78	4,99	8,91
Niagara Falls	0,40	-1,26	-0,21	1,05	4,00
Manitoba	1,10	-0,41	1,93	4,48	6,52
Winnipeg	0,68	-0,11	1,21	2,79	4,22
Saskatchewan	0,56	0,32	4,24	7,19	9,33
Regina	0,09	0,00	1,28	2,18	2,66
Saskatoon	0,10	0,04	1,10	1,94	2,57
Alberta	6,24	-5,03	10,82	19,03	30,07
Edmonton	1,57	-1,57	3,78	6,59	9,74
Calgary	2,50	-2,47	4,21	7,65	11,87
Colombie-Britannique	3,87	-5,26	16,04	33,48	53,52
Victoria	0,36	-0,35	1,51	3,05	4,87
Vancouver	2,06	-2,28	8,64	17,23	26,75
PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	37,04	-38,25	89,98	198,90	302,37

Examinées en termes d'heures, les pénuries de main-d'œuvre potentielles en tourisme dans les provinces de l'Atlantique – la région où les plus importantes pénuries sont à prévoir à long terme – semblent un peu moins sévères, passant de 11,7 à 16 pour cent en 2025. Au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique, les pénuries semblent aussi un peu moins importantes lorsqu'elles sont considérées en termes d'heures. (Voir le tableau 10B.)

Tableau 10B : Pénurie de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme, par province et par région métropolitaine

(heures, pénurie en pourcentage de la demande potentielle de main-d'œuvre)

	2007	2010	2015	2020	2025
Terre-Neuve-et-Labrador	2,1 %	-0,4 %	7,7 %	10,1 %	12,2 %
St. John's	1,6 %	-1,0 %	7,4 %	10,0 %	12,4 %
Île-du-Prince-Édouard	0,7 %	-1,2 %	3,6 %	8,5 %	11,9 %
Charlottetown	0,5 %	-1,0 %	4,3 %	7,9 %	10,2 %
Nouvelle-Écosse	1,2 %	-1,8 %	3,9 %	8,1 %	11,7 %
Halifax	1,2 %	-2,1 %	4,3 %	8,7 %	11,9 %
Nouveau-Brunswick	1,1 %	-1,0 %	7,2 %	12,0 %	16,0 %
Saint John	1,0 %	-1,0 %	7,1 %	12,2 %	16,2 %
Québec	1,4 %	-1,3 %	4,3 %	8,5 %	10,9 %
Québec	1,1 %	-1,3 %	3,9 %	8,3 %	11,3 %
Montréal	1,4 %	-1,5 %	5,3 %	9,3 %	11,2 %
Ontario	1,6 %	-1,9 %	1,8 %	5,2 %	8,3 %
Toronto	1,1 %	-2,2 %	3,4 %	7,6 %	10,2 %
Ottawa	1,6 %	-1,5 %	1,8 %	4,6 %	7,7 %
Niagara Falls	0,7 %	-2,3 %	-0,4 %	1,7 %	6,0 %
Manitoba	1,2 %	-0,4 %	1,8 %	4,0 %	5,5 %
Winnipeg	1,1 %	-0,2 %	1,7 %	3,6 %	5,2 %
Saskatchewan	0,8 %	0,4 %	5,1 %	8,4 %	10,6 %
Regina	0,5 %	0,0 %	6,3 %	10,2 %	12,1 %
Saskatoon	0,5 %	0,2 %	4,5 %	7,6 %	9,8 %
Alberta	2,1 %	-1,7 %	3,2 %	5,2 %	7,7 %
Edmonton	1,8 %	-1,7 %	3,7 %	5,9 %	8,2 %
Calgary	2,3 %	-2,2 %	3,2 %	5,4 %	7,8 %
Colombie-Britannique	0,9 %	-1,2 %	3,4 %	6,7 %	10,1 %
Victoria	1,0 %	-1,0 %	3,9 %	7,4 %	11,1 %
Vancouver	1,0 %	-1,0 %	3,5 %	6,5 %	9,5 %
PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	1,4 %	-1,4 %	3,1 %	6,5 %	9,3 %

Pénuries de main-d'œuvre potentielles : de 2008 à 2010

La détérioration rapide de la conjoncture économique observée depuis septembre 2008 a entraîné davantage de changements dans les projections de l'offre et de la demande de main-d'œuvre à court terme pour le secteur du tourisme. On prévoit que le ralentissement de la demande en tourisme mettra un frein à la croissance des revenus du secteur touristique, ramenant à 0,4 pour cent le taux de croissance annuel composé de la demande de main-d'œuvre potentielle pour la période allant de 2007 à

2010. En fait, on s'attendait à ce que la demande de main-d'œuvre potentielle pour le secteur connaisse un recul de 1,8 pour cent en 2009.

Par conséquent, selon la dernière prévision, le secteur du tourisme a connu en 2009 un surplus de main-d'œuvre équivalant à 34 210 emplois à l'année. On estimait que le sous-secteur de la restauration enregistrerait le surplus le plus important, avec 16 022 emplois à l'année, suivi du sous-secteur de l'hébergement, avec un surplus prévu équivalant à 8 011 emplois à l'année. (Voir le tableau 11.)

Même si l'on s'attend à ce que la conjoncture économique s'améliore progressivement en 2010, l'excédent de main-d'œuvre devrait être présent dans tous les sous-secteurs du tourisme cette année encore. On s'attend à connaître de nouvelles pénuries de main-d'œuvre d'ici 2011 ou 2012 dans la plupart des sous-secteurs.

Tableau 11 : Pénurie de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme au Canada
(emplois)

	2008	2009	2010	2011	2012
Transport	2 557	-3 434	-2 647	-602	1 501
Transport aérien	339	-2 431	-1 719	-1 156	-574
Transport ferroviaire	105	-151	-48	30	109
Autres types de transport	2 113	-853	-879	524	1 966
Hébergement	2 567	-8 011	-4 041	-1 505	1 101
Restauration	5 653	-16 022	-12 708	-3 615	5 700
Loisirs et divertissements	2 429	-4 878	-4 385	-1 446	1 548
Services de voyages	107	-1 864	-995	-680	-352
PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	13 313	-34 210	-24 776	-7 847	9 498

Selon les projections par province relatives à la main-d'œuvre du secteur, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont connu d'importants surplus de main-d'œuvre en 2009. En fait, l'analyse indique que toutes les provinces ont enregistré un tel surplus en 2009, et que presque toutes les provinces seront aux prises avec un surplus en 2010 encore. (Voir le tableau 12.)

Tableau 12 : Pénurie de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme, par province et par région métropolitaine
(emplois)

	2008	2009	2010	2011	2012
Terre-Neuve-et-Labrador	269	-146	-109	302	710
St. John's	93	-84	-104	86	278
Île-du-Prince-Édouard	-9	-144	-101	-18	65
Charlottetown	-2	-68	-40	6	52
Nouvelle-Écosse	326	-977	-856	-267	323
Halifax	159	-473	-487	-153	184
Nouveau-Brunswick	249	-493	-342	277	899
Saint John	39	-94	-57	47	153
Québec	1 379	-6 346	-4 650	-267	4 189
Québec	110	-710	-488	-77	341
Montréal	578	-3 232	-2 674	92	2 912
Ontario	8 556	-13 109	-11 991	-6 946	-1 716
Toronto	2 427	-6 316	-5 648	-2 463	868
Ottawa	836	-1 147	-865	-454	-31
Niagara Falls	216	-1 098	-823	-686	-547
Manitoba	351	-613	-199	105	415
Winnipeg	233	-393	-14	163	345
Saskatchewan	48	-323	231	764	1 303
Regina	42	-57	14	192	372
Saskatoon	48	-85	36	188	341
Alberta	2 181	-4 504	-3 299	-1 163	1 042
Edmonton	570	-1 404	-1 018	-288	466
Calgary	793	-1 659	-1 567	-684	232
Colombie-Britannique	-37	-7 555	-3 462	-633	2 269
Victoria	31	-619	-227	27	287
Vancouver	-125	-4 043	-1 489	-10	1 511
PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	13 313	-34 210	-24 776	-7 847	9 498

Récessions et reprises des activités - Tendances du secteur touristique

Dans cette dernière mise à jour de l'étude sur l'offre et la demande de main-d'œuvre, le Conference Board a comparé le rythme auquel le secteur touristique devrait se remettre de la récession de 2008-2009 à la reprise qui a suivi les récessions passées.

Comparativement aux récessions de 1981–1982 et de 1990–1991, le récent ralentissement a eu des répercussions moins grandes sur l'emploi global au Canada. Le taux de chômage a monté en flèche pour

atteindre des niveaux supérieurs à 10 pour cent au Canada en 1982 et en 1991; au cours du récent repli, ce taux a atteint un maximum de 9,1 pour cent. L'emploi global au Canada a reculé de seulement 1,6 pour cent en 2009. Cependant, la récession de 2008–2009 a eu une plus grande incidence sur l'emploi dans le secteur touristique, l'affaiblissant d'environ 2,6 pour cent. Cette plus forte baisse de l'emploi en tourisme résulte principalement de la diminution marquée de la demande de voyages en 2008 et en 2009, qui devrait prendre plusieurs années à retrouver sa vigueur.

Les paragraphes suivants donnent un aperçu de l'incidence des récessions économiques antérieures sur l'emploi dans le secteur touristique, ainsi que de la reprise des activités à la suite de chacune de ces périodes de ralentissement.

Récession de 1981–1982

La récession de 1981–1982 a durement touché l'emploi au Canada. L'emploi total a baissé de 3,1 pour cent, tandis que le taux de chômage a atteint 12,9 pour cent, ce qui représente une hausse de 5,5 points de pourcentage par rapport à la période précédant le ralentissement économique. Il a fallu trois ans pour que l'emploi total remonte à son niveau antérieur à la récession, et six ans avant que le taux de chômage soit inférieur à son taux d'avant récession.

L'effet de la récession sur le secteur touristique a été moins prononcé que sur l'ensemble de l'économie canadienne, bien que le sous-secteur du transport ait été touché par les répercussions des prix élevés du pétrole durant cette période. En seulement deux ans, l'emploi avait retrouvé son niveau d'avant la récession dans les domaines de l'hébergement et de la restauration. Il a toutefois fallu cinq ans pour que l'emploi remonte à son niveau antérieur à la récession dans le domaine du transport. Dans tous les sous-secteurs du tourisme, la période de reprise des emplois à temps plein a été plus longue que celle des emplois saisonniers et à temps partiel.

Récession de 1990–1991

La récession de 1990–1991 a eu des conséquences semblables à la récession précédente sur l'emploi global au Canada. Le taux de chômage a atteint 11,7 pour cent, soit une hausse de 4,1 points de pourcentage par rapport au niveau enregistré juste avant le début de la récession. L'emploi global durant la période de ralentissement a fléchi de 2,7 pour cent. De nouveau, il a fallu trois ans à l'emploi, et six ans au taux de chômage, pour retrouver leurs niveaux de 1990.

Les répercussions de la récession de 1990–1991 ont été à peu près les mêmes sur le secteur touristique que sur l'ensemble de l'économie canadienne. Il a fallu environ trois ans pour que l'emploi global remonte à son niveau antérieur à la récession dans les domaines de l'hébergement et de la restauration, et environ quatre ans dans le domaine du transport. Comme pour la récession précédente, la période de reprise des emplois à temps plein a été plus longue que celle des emplois à temps partiel et saisonniers dans le secteur touristique.

Récession de 2008–2009

Selon les estimations actuelles, la récession de 2008–2009 a eu des retombées moins importantes sur l'emploi global au Canada que les deux récessions précédentes. Le Conference Board estime que le taux de chômage a atteint 9,1 pour cent, ce qui représente seulement 3 points de pourcentage de plus que le

taux affiché juste avant la récession, tandis que l'emploi total a fléchi de 1,6 pour cent. À titre de comparaison avec les deux récessions précédentes, on prévoit que la reprise des niveaux d'emploi devrait se faire sur une période d'environ deux ans, tandis que le taux de chômage devrait retrouver ses niveaux de 2008 sur une période de quatre ans environ.

La récession de 2008–2009 a cependant touché plus durement le secteur touristique que l'ensemble de l'économie canadienne. Le niveau d'emploi dans ce secteur a diminué d'environ 2,6 pour cent au cours de la période de ralentissement. Les résultats des prévisions en matière d'offre et de demande de main-d'œuvre en tourisme indiquent que ce secteur ne retrouvera pas ses niveaux de 2008 avant 2011 ou 2012.

Pénuries de main-d'œuvre potentielles et incidence d'une hausse des salaires

Si le secteur du tourisme ne prend pas, collectivement, des mesures pour régler la pénurie imminente de main-d'œuvre, chaque entreprise touristique sera obligée de réagir de manière unilatérale. Ainsi, plutôt que de réagir de façon proactive, de nombreuses entreprises touristiques offriront vraisemblablement des hausses de salaire dans le but d'attirer plus d'employés. Bien que cette stratégie puisse fonctionner, elle obligera les entreprises à transmettre aux clients cette hausse du coût de la main-d'œuvre, réfrénant ainsi la demande touristique globale - un résultat de toute évidence non souhaité.

En rehaussant les salaires, le secteur du tourisme dans son ensemble ne sera en mesure de rehausser l'offre de main-d'œuvre qu'à un niveau équivalant à 47 346 emplois à l'année. (Voir le tableau 13.) Cette augmentation représente seulement 2,5 pour cent de l'offre globale de main-d'œuvre potentielle prévue dans le secteur touristique en 2025, selon le scénario de référence. Elle serait tout de même suffisante pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre prévues – mais en raison surtout des salaires plus élevés qui augmenteraient les coûts engagés par le secteur, entraînant une réduction de la demande. En effet, des salaires plus élevés permettraient d'éliminer environ 22 pour cent seulement de l'ensemble de la pénurie de main-d'œuvre prévue pour 2025 dans le scénario de référence. Le reste de la pénurie, soit près de 80 pour cent, serait éliminé par la réduction de la demande, provoquée par une hausse des prix.

Tableau 13 : Offre de main-d'œuvre supplémentaire en tourisme générée par une hausse des salaires au Canada*
(emplois)

	2010	2015	2020	2025
Transport	3 052	5 374	6 601	8 213
Transport aérien	729	1 383	1 899	2 662
Transport ferroviaire	98	184	209	251
Autres types de transport	2 225	3 806	4 493	5 300
Hébergement	2 543	5 115	6 080	7 476
Restauration	7 127	12 327	18 138	23 155
Loisirs et divertissements	3 637	5 597	7 307	8 179
Services de voyages	226	369	351	323
OFFRE DE MAIN-D'ŒUVRE SUPPLÉMENTAIRE TOTALE	16 584	28 782	38 478	47 346

* Nota : Dans les cas où l'on prévoyait un surplus de main-d'œuvre pour un sous-secteur au cours d'une période donnée, une réduction des salaires relatifs a été prise en compte. Les coûts inférieurs devraient réduire les prix et stimuler la demande pour ces services, ce qui entraînerait une augmentation générale de l'emploi dans ce sous-secteur.

Le modèle illustre qu'une hausse des salaires réels réduirait considérablement la demande en tourisme, tout en ne générant qu'une augmentation relativement faible de l'offre de main-d'œuvre. Autrement dit, l'augmentation des salaires ne suffirait pas à favoriser une hausse importante de l'offre de main-d'œuvre et freinerait la croissance de la demande en tourisme. Dans ces conditions, en adoptant ce moyen, le secteur du tourisme exploiterait ses activités en générant 171 475 emplois à l'année de moins d'ici 2025. Il réduirait également la demande potentielle de biens et services touristiques au Canada de 8,1 pour cent en 2025. On estime que cette baisse coûterait au secteur 16,3 milliards de dollars en dépenses potentielles en tourisme.

De plus, les augmentations de salaire en cause imposeraient un lourd tribut à la rentabilité des entreprises du secteur du tourisme. De même, les difficultés et les coûts accrus pour pourvoir ces postes dans le secteur touristique limiteraient la croissance des investissements en capital et en infrastructure liés au tourisme.

Scénarios possibles pouvant avoir une incidence sur les pénuries de main-d'œuvre potentielles

Dans le cadre de la mise à jour de cette étude sur l'offre et la demande de main-d'œuvre en tourisme, le Conference Board a étudié trois scénarios possibles qui pourraient avoir de grandes répercussions sur la perspective à long terme concernant les pénuries de main-d'œuvre potentielles dans le secteur touristique.

Le premier scénario concerne les effets du niveau élevé des prix du pétrole sur la demande en tourisme si le prix du baril atteignait les 175 \$ US d'ici 2014, ce qui pourrait affecter la demande future de main-d'œuvre dans le secteur. Le deuxième porte sur l'attrait rehaussé des fonctions de travail en tourisme de premier échelon (ou d'un niveau s'y rapprochant), ce qui pourrait avoir une incidence sur la

disponibilité future de la main-d'œuvre dans ce secteur. Finalement, le troisième scénario se penche sur les retombées d'une accélération du rythme auquel les nouveaux immigrants entrent sur le marché du travail, ce qui pourrait également changer la donne en matière de disponibilité future de la main-d'œuvre.

Effets du niveau élevé des prix du pétrole

Ce scénario aborde les effets d'une forte augmentation des prix du pétrole sur la demande de biens et services touristiques, ce qui, en retour, pourrait se répercuter sur la demande de main-d'œuvre dans le secteur touristique. De fortes hausses des prix du pétrole feraient augmenter le coût de l'essence, ce qui contribuerait directement à l'augmentation des prix des voyages et à la réduction de la demande de voyages. Le transport aérien international, notamment, serait le plus durement touché par une hausse du coût de l'essence.

Les conséquences macroéconomiques du niveau élevé des prix du pétrole sur l'économie au Canada et aux États-Unis ont été analysées par le Conference Board du Canada pour Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) en 2009. L'étude simulait certaines répercussions sur les ressources humaines d'une forte hausse des prix du pétrole à l'aide du scénario de l'augmentation du prix à 175 \$ US le baril d'ici 2014.

Cette analyse effectuée pour RHDC a démontré que la plupart des secteurs de l'économie canadienne subiraient des conséquences défavorables si le prix du pétrole augmentait à 175 \$ US le baril. Le secteur du tourisme ne correspond à aucun secteur des composites indiqué dans le rapport, mais il est pour le moins raisonnable de penser qu'il ferait partie des secteurs les plus durement touchés par le prix élevé du pétrole.

En nous inspirant des modèles par simulation créés par le Conference Board pour RHDC, nous avons estimé les effets du prix du pétrole sur la demande de main-d'œuvre dans le secteur touristique au Canada. Ce scénario suppose que le prix du pétrole augmente à 175 \$ US le baril, puis qu'il demeure stable, en termes réels, entre 2015 et 2025, au-dessus du prix du pétrole présumé dans le scénario de référence. Par comparaison, le scénario de référence suppose que le prix du pétrole s'établira à environ 100 \$ US le baril en 2014.

Si le prix du pétrole augmentait à 175 \$ US le baril, il en découlerait une réduction de la demande de main-d'œuvre, en termes de postes à l'année, de 4,2 pour cent d'ici 2025 comparativement au scénario de référence présenté plus tôt dans le présent rapport. Autrement dit, 90 114 postes en moins seraient nécessaires dans le secteur du tourisme. (Voir le tableau 14.)

Tableau 14 : Effets du niveau élevé des prix du pétrole sur la demande de main-d'œuvre potentielle dans le secteur touristique, par sous-secteur

(différence entre les données relatives aux emplois à pourvoir en 2025 si le prix du pétrole atteint 175 \$ US d'ici 2014 par rapport au scénario de référence)

	Emplois	Pourcentage
Transport	-13 187	-5,0 %
Transport aérien	-7 485	-10,1 %
Transport ferroviaire	-240	-3,5 %
Autres types de transport	-5 462	-2,9 %
Hébergement	-22 733	-7,7 %
Restauration	-44 768	-3,9 %
Loisirs et divertissements	-6 183	-1,8 %
Services de voyages	-3 243	-5,2 %
DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	-90 114	-4,2 %

Les répercussions d'une montée des prix du pétrole à 175 \$ US seraient plus importantes pour les sous-secteurs du transport aérien et de l'hébergement, bien qu'un effet en cascade puisse se produire dans tous les sous-secteurs du tourisme. Si le nombre de voyageurs diminue, la demande pour les services d'hébergement, de restauration, de loisirs et de divertissements et d'autres services sera moins élevée.

Le transport aérien serait le plus durement touché, car les lignes aériennes seraient forcées de transmettre la hausse du coût de l'essence aux consommateurs; l'essence constitue maintenant le coût d'exploitation unitaire le plus élevé des lignes aériennes. Si le prix du pétrole atteignait 175 \$ dans les cinq prochaines années, la demande de main-d'œuvre dans le sous-secteur du transport aérien serait réduite d'environ 7 485 postes, ou 10,1 pour cent d'ici 2025, comparativement au scénario de référence.

Ce scénario aurait également un effet important sur le sous-secteur de l'hébergement. La demande de main-d'œuvre dans ce sous-secteur serait réduite de 7,7 pour cent, ou 22 733 postes, d'ici 2025, comparativement au scénario de référence.

Le sous-secteur des loisirs et divertissements serait le moins touché par ce scénario. Un accroissement des dépenses locales dans ce sous-secteur contribuerait probablement à compenser la diminution de la demande touristique qui se produirait si le prix du pétrole devait bondir à 175 \$ US.

L'analyse démontre que ce scénario entraînerait une réduction de la demande de main-d'œuvre en tourisme dans toutes les provinces. Cette demande chuterait d'environ 36 000 postes en Ontario et de près de 19 000 postes au Québec (voir le tableau 15). Cette situation résulte notamment de la concentration des emplois dans le domaine du transport aérien dans ces deux provinces, où sont situés les deux principaux aéroports canadiens. En fait, parmi toutes les provinces, c'est l'Ontario qui emploie le plus grand nombre de travailleurs dans ce sous-secteur.

La plus forte baisse de la demande de main-d'œuvre en termes de pourcentage, par rapport à la demande globale, serait enregistrée à l'Île-du-Prince-Édouard. Le secteur touristique dans cette province dépend davantage des recettes générées par le tourisme que toute autre province du Canada.

Tableau 15 : Effets du niveau élevé des prix du pétrole sur la demande de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme au Canada, par province

(réduction de la demande de main-d'œuvre d'ici 2025 si les prix du pétrole atteignent 175 \$ US d'ici 2014 comparativement au scénario de référence)

	Emplois	Pourcentage
<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	-873	-3,9 %
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	-481	-5,1 %
<i>Nouvelle-Écosse</i>	-2 177	-4,4 %
<i>Nouveau-Brunswick</i>	-1 443	-3,9 %
<i>Québec</i>	-18 776	-4,4 %
<i>Ontario</i>	-35 747	-4,2 %
<i>Manitoba</i>	-3 113	-4,1 %
<i>Saskatchewan</i>	-1 997	-3,5 %
<i>Alberta</i>	-9 623	-3,8 %
<i>Colombie-Britannique</i>	-15 883	-4,6 %
DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	-90 114	-4,2 %

Par conséquent, la baisse de la demande de main-d'œuvre en tourisme qui se produirait dans ce scénario atténuerait grandement la pénurie potentielle de main-d'œuvre prévue dans le secteur touristique à long terme. Dans ce scénario, la pénurie de main-d'œuvre potentielle dans ce secteur s'amoinerait, passant de 218 821 postes à 128 708 postes en 2025. (Voir le tableau 16.)

Tableau 16 : Effets du niveau élevé des prix du pétrole sur les pénuries de main-d'œuvre potentielles dans le secteur du tourisme au Canada, par sous-secteur

(pénurie potentielle de main-d'œuvre en termes d'emplois à l'année d'ici 2025)

	Pénurie selon le modèle de référence	Pénurie selon le scénario
Transport	22 104	8 917
Transport aérien	7 510	25
Transport ferroviaire	684	444
Autres types de transport	13 910	8 448
Hébergement	22 225	-508
Restauration	142 307	97 540
Loisirs et divertissements	31 999	25 816
Services de voyages	186	-3 057
PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	218 821	128 708

Cependant, si les prix du pétrole devaient faire diminuer la demande potentielle de main-d'œuvre en tourisme, les pénuries de travailleurs s'installeraient quand même dans certains sous-secteurs du tourisme, notamment la restauration, ainsi que les loisirs et divertissements. Il demeurerait donc d'une importance cruciale pour le secteur touristique de réagir de manière proactive aux possibilités de pénurie de main-d'œuvre.

Attrait rehaussé des emplois en tourisme de premier échelon

Les défis que pose le marché du travail dans le secteur touristique peuvent être relevés jusqu'à un certain point en rendant le secteur plus attrayant comme lieu de travail et choix de carrière. Nous avons de nombreux exemples d'autres secteurs qui ont créé des programmes visant à faire mieux connaître leur secteur aux employés éventuels et à le rendre plus attrayant. Les Forces canadiennes font leur propre promotion à l'aide de divers canaux de distribution et stratégies afin de recruter de jeunes Canadiens; de récentes annonces télévisées présentaient les forces armées comme un lieu de travail agréable et stimulant, permettant aux gens de laisser leur marque dans le monde et leur communauté.

Le secteur touristique se fait également connaître de diverses façons, notamment dans les établissements postsecondaires et les salons de l'emploi. Le sous-secteur de la restauration a réussi à faire une excellente présentation des fonctions de chef et de cuisinier en tant que professions hautement spécialisées offrant la possibilité de devenir célèbre. Rendre le secteur touristique plus attrayant comme lieu de travail et choix de carrière constitue une stratégie clé pour atténuer les pénuries de main-d'œuvre futures.

Ce scénario examine les répercussions possibles d'un attrait rehaussé des fonctions de travail de premier échelon ou d'un niveau s'y rapprochant². Il se concentre plus particulièrement sur les effets d'une hausse du taux d'emploi pour ces fonctions de seulement 1 pour cent par année de 2011 à 2020. Selon l'analyse, hausser ce taux de 1 pour cent sur une période de 10 ans pourrait faire augmenter la main-d'œuvre disponible suffisamment pour pourvoir environ 106 000 postes à l'année d'ici 2025. (Voir le tableau 17.)

La hausse effective de la main-d'œuvre disponible était liée à la mesure dans laquelle l'emploi global dans les sous-secteurs du tourisme dépend des emplois de premier échelon ou d'un niveau s'y rapprochant. Aucun des groupes de fonctions de travail trouvés dans les sous-secteurs du transport ou des services de voyages n'englobait des postes de premier échelon ou d'un niveau s'y rapprochant. Compte tenu des données démographiques relatives à la main-d'œuvre en place, le fait de rendre les emplois dans ces sous-secteurs plus attrayants n'a donc eu aucun effet sur la hausse de la main-d'œuvre disponible dans ces domaines. Les retombées les plus importantes de l'attrait rehaussé des emplois de premier échelon ou d'un niveau s'y rapprochant sur l'offre de main-d'œuvre ont d'abord été enregistrées dans le sous-secteur de la restauration, suivi du sous-secteur de l'hébergement, puis de celui des loisirs et divertissements.

² Les fonctions considérées comme des postes de premier échelon ou d'un niveau s'y rapprochant sont celles où sont concentrés la majeure partie des emplois occupés par les travailleurs âgés de 15 à 24 ans. Consulter l'annexe B pour obtenir une liste complète des professions remplissant les critères des emplois de premier échelon ou d'un niveau s'y rapprochant.

Tableau 17 : Effets de l'attrait rehaussé des emplois en tourisme de premier échelon, par sous-secteur

(différence dans le nombre d'emplois offerts d'ici 2025 comparativement au scénario de référence)

	Emplois	Pourcentage
Transport*	s.o.	0,0 %
Transport aérien*	s.o.	0,0 %
Transport ferroviaire*	s.o.	0,0 %
Autres types de transport*	s.o.	0,0 %
Hébergement	9 446	3,4 %
Restauration	86 790	8,5 %
Loisirs et divertissements	9 763	3,2 %
Services de voyages*	s.o.	0,0 %
DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	105 999	5,6 %

*Nota : Aucun des groupes de fonctions de travail dans ce sous-secteur n'indiquait que la majeure partie des emplois étaient occupés par des travailleurs âgés de 15 à 24 ans.

L'incidence de l'attrait rehaussé des emplois de premier échelon en tourisme sur la croissance de l'ensemble de la main-d'œuvre disponible pour les fonctions de travail du secteur touristique est assez homogène dans toutes les provinces. Cela s'explique du fait que la proportion d'emploi offert par les trois sous-secteurs en cause était plutôt homogène. (Voir le tableau 18.)

Tableau 18 : Effets de l'attrait rehaussé des emplois de premier échelon, par province

(différence dans le nombre d'emplois offerts d'ici 2025 comparativement au scénario de référence)

	Emplois	Pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	1 014	5,2 %
Île-du-Prince-Édouard	467	5,6 %
Nouvelle-Écosse	2 360	5,5 %
Nouveau-Brunswick	1 779	5,9 %
Québec	21 059	5,6 %
Ontario	42 749	5,6 %
Manitoba	4 049	5,6 %
Saskatchewan	2 966	5,9 %
Alberta	12 983	5,6 %
Colombie-Britannique	16 573	5,4 %
DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	105 999	5,6 %

L'analyse démontre que, si le secteur touristique augmentait le taux d'emploi dans des postes de premier échelon de 1 pour cent par année au cours des 10 prochaines années, la pénurie de main-d'œuvre potentielle pourrait être atténuée en 2025, passant de 218 821 postes à 112 823 postes. (Voir le tableau 19.)

Tableau 19: Effets de l'attrait rehaussé des emplois de premier échelon, par sous-secteur
(pénurie potentielle de main-d'œuvre pour les postes à l'année en 2025)

	Pénurie selon le modèle de référence	Pénurie selon le scénario
Transport	22 104	22 104
Transport aérien	7 510	7 510
Transport ferroviaire	684	684
Autres types de transport	13 910	13 910
Hébergement	22 225	12 779
Restauration	142 307	55 517
Loisirs et divertissements	31 999	22 236
Services de voyages	186	186
PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	218 821	112 823

D'autres avantages pourraient être tirés de l'attrait rehaussé des emplois en tourisme. Les employeurs pourraient sans doute conserver les travailleurs en poste plus longtemps, ce qui aurait pour effet d'améliorer la qualité du service offert et le niveau de productivité. De plus, une telle mesure réduirait vraisemblablement les efforts nécessaires à la formation des nouveaux employés; on pourrait alors se concentrer davantage sur la prestation de services plus spécialisés et plus efficaces. Cela permettrait également d'accroître les bénéfices des entreprises, car moins d'argent serait consacré à la formation et au recrutement, tandis que le service amélioré pourrait faire augmenter les revenus en stimulant la demande des clients.

L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie globale en vue de rendre le secteur touristique plus attrayant seraient très avantageuses pour le secteur au Canada, qui se heurte à la concurrence de nombreux autres secteurs pour attirer les travailleurs les plus compétents. L'augmentation de l'attrait du secteur en tant que choix de carrière pour les jeunes Canadiens devrait être retenue comme stratégie clé permettant de faire face à une pénurie de main-d'œuvre chronique.

Intégration accélérée des nouveaux immigrants à la main-d'œuvre en tourisme

L'accélération du rythme auquel les nouveaux immigrants au Canada entrent sur le marché du travail serait également avantageuse pour le secteur touristique. Ce scénario analyse les répercussions possibles de l'accélération de l'intégration des nouveaux immigrants à la main-d'œuvre en tourisme. L'atteinte de cet objectif peut présenter des difficultés, mais les conclusions de l'analyse émanant de ce scénario étaient en fait assez conservatrices.

Selon la publication de Statistique Canada intitulée *S'établir dans un nouveau pays : un portrait des premières expériences* (2005), le taux d'emploi des nouveaux immigrants au Canada en 2001 s'établissait à 44 pour cent, ce qui est beaucoup plus faible que le taux applicable à l'ensemble de la population canadienne, qui s'élevait à 61 pour cent. En outre, le taux de chômage des nouveaux immigrants qui

vivaient au Canada depuis cinq ans ou moins était de 12,7 pour cent, ce qui est beaucoup plus élevé que celui des résidents nés au Canada, qui s'établissait à 7,4 pour cent. Selon les résultats du rapport de Statistique Canada, le taux de chômage de l'ensemble des immigrants descend à un niveau comparable à celui des résidents nés au Canada seulement lorsque les immigrants vivent au Canada depuis au moins 10 ans.

Ce scénario examine la croissance de l'offre de main-d'œuvre qui pourrait être enregistrée si le rythme d'intégration des nouveaux immigrants à la main-d'œuvre en tourisme était progressivement augmenté durant les quatre premières années suivant l'obtention de leur droit de résidence permanente au Canada. Il émet comme hypothèse de base que les nouveaux immigrants au Canada pourraient obtenir leur premier emploi dans le secteur touristique plus rapidement, en moyenne, qu'ils ne l'obtiennent actuellement. Le rythme d'intégration suggéré dans ce scénario s'appuie sur les totalisations personnalisées de données extraites de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada publiée par Statistique Canada.

Plus précisément, ce scénario suppose que le rythme actuel auquel la plupart des nouveaux immigrants obtiennent leur premier emploi en tourisme, c'est-à-dire durant les quatre premières années, pourrait être accéléré progressivement de sorte que, d'ici 2025, le premier emploi dans le secteur pourrait être obtenu au plus tard à la fin de la première année. Cette mesure s'appliquerait à tous les groupes d'immigrants, sauf les réfugiés et les autres immigrants économiques, pour lesquels ce scénario suppose que d'ici 2025, le rythme de quatre ans pourrait être réduit à deux ans. Ces deux groupes sont traités séparément en raison des difficultés particulières auxquelles les réfugiés et les autres immigrants économiques doivent faire face et qui rendraient encore plus difficile leur intégration au marché du travail durant la première année au lieu des quatre nécessaires actuellement.

Ce scénario tient compte seulement des quatre premières années après lesquelles les immigrants reçoivent leur statut de résident permanent au Canada, car la source des données utilisée comme point de référence couvre seulement la période initiale de quatre ans. Il est donc probable que cette analyse sous-estime les effets potentiels de ce scénario, qui permettrait sans doute aussi une accélération du rythme d'intégration après ces quatre premières années.

Par ailleurs, ce scénario isole les effets de l'augmentation du rythme auquel les immigrants entrent sur le marché du travail. Il ne tient pas compte, par exemple, des effets attribuables au scénario précédent, qui portait sur les avantages de rendre les fonctions du tourisme relativement plus attrayantes – même si ce scénario précédent aurait une incidence sur l'ensemble de la population canadienne, y compris les nouveaux immigrants au Canada.

Selon l'analyse, l'accélération du rythme d'intégration des nouveaux immigrants à la main-d'œuvre en tourisme pourrait faire augmenter la disponibilité de la main-d'œuvre dans le secteur de 1,6 pour cent d'ici 2025, comparativement à l'offre de main-d'œuvre potentielle prévue dans notre scénario de référence. Une telle accélération ferait croître l'offre de main-d'œuvre suffisamment pour pourvoir 30 360 postes à l'année d'ici 2025. (Voir le tableau 20.)

Tableau 20 : Effets de l'intégration accélérée des nouveaux immigrants au marché de l'emploi du secteur touristique

(différence dans le nombre d'emplois offerts d'ici 2025 comparativement à la demande dans le scénario de référence)

	Emplois	Pourcentage
<i>Transport</i>	1 505	0,6 %
<i>Hébergement</i>	3 457	1,3 %
<i>Restauration</i>	22 181	2,2 %
<i>Loisirs et divertissements</i>	1 733	0,6 %
<i>Services de voyages</i>	1 486	2,4 %
DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	30 363	1,6 %

Lorsqu'il est question des répercussions par sous-secteur du tourisme, l'analyse laisse voir que l'effet le plus prononcé de l'accélération du taux d'emploi en tourisme chez les nouveaux immigrants, par volume, serait enregistré au niveau de l'offre de main-d'œuvre dans le domaine de la restauration, qui afficherait une hausse suffisante pour pourvoir 22 181 emplois à l'année. En termes de pourcentage, les retombées les plus importantes de ce scénario se produiraient au niveau de l'offre de main-d'œuvre dans le domaine des services de voyages, qui augmenterait de 2,4 pour cent d'ici 2025. Cette conclusion découle du fait que les services de voyages emploient le plus haut pourcentage d'immigrants de tous les sous-secteurs du tourisme.

En ce qui concerne la pénurie de main-d'œuvre potentielle à long terme dans le secteur touristique, l'analyse laisse voir que ce scénario pourrait atténuer considérablement la pénurie prévue, la faisant passer de 218 821 postes à l'année en 2025 à 188 458 postes à l'année. (Voir le tableau 21.)

Tableau 21 : Effets de l'intégration accélérée des nouveaux immigrants au marché de l'emploi du secteur touristique

(pénurie potentielle de main-d'œuvre pour les postes à l'année en 2025)

	Pénurie selon le modèle de référence	Pénurie selon le scénario
<i>Transport</i>	22 104	20 599
<i>Hébergement</i>	22 225	18 768
<i>Restauration</i>	142 307	120 126
<i>Loisirs et divertissements</i>	31 999	30 266
<i>Services de voyages</i>	186	-1 300
PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE TOTALE	218 821	188 458

Les efforts déployés pour accélérer l'intégration des nouveaux immigrants à la main-d'œuvre en tourisme auraient probablement d'autres avantages à long terme pour le secteur, notamment

l'amélioration du niveau de maintien en poste. De plus, si d'autres secteurs de l'économie ne sont pas en mesure d'intégrer de nouveaux immigrants dans la même mesure que le tourisme, malgré la réduction de nombre d'obstacles courants, la part de nouveaux immigrants accédant au marché du travail canadien dans le secteur touristique pourrait augmenter davantage.

Sommaire

L'effet conjugué de la demande croissante de biens et services touristiques et du ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre au Canada se traduit par d'importantes pénuries de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme. En 2007, l'offre de main-d'œuvre du secteur était inférieure à la demande d'environ 23 700 emplois à l'année. D'ici 2025, ce chiffre pourrait connaître une explosion pour atteindre près de 219 000 emplois, et 10,3 pour cent de la demande de main-d'œuvre potentielle ne serait donc pas comblée, selon les dernières projections du Conference Board.

L'économie canadienne a sombré dans la récession au dernier trimestre de 2008, comprimant l'emploi dans le secteur touristique d'environ 2,6 pour cent. De fait, plusieurs segments du secteur touristique ont connu un surplus de main-d'œuvre en 2009. Toutefois, à mesure que la conjoncture s'améliorera en 2010 et 2011, les marchés de l'emploi devraient se resserrer de nouveau pour donner lieu à de graves pénuries à long terme.

On s'attend à ce que les pénuries de main-d'œuvre s'accroissent considérablement d'ici le milieu de la présente décennie, la génération du baby-boom s'appêtant à se retirer du marché du travail. La forte immigration et le niveau plus élevé de participation des femmes au marché du travail aideront à compenser partiellement le départ des baby-boomers, mais la croissance globale de la main-d'œuvre canadienne ne suffira pas à répondre à la demande future.

Il n'est pas étonnant de constater que les provinces qui devraient connaître les pénuries de main-d'œuvre en tourisme les plus marquées sont également celles qui comptent les plus fortes populations, soit l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Québec et l'Alberta. Toutefois, en pourcentage de la demande de main-d'œuvre potentielle totale, les provinces de l'Atlantique devraient souffrir des plus graves pénuries, allant de 12,8 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard à 17,1 pour cent au Nouveau-Brunswick.

Si l'on examine les pénuries de main-d'œuvre par sous-secteur, on remarque que les services de restauration devraient connaître, et de loin, la plus importante pénurie, même si des pénuries sont également prévues dans les sous-secteurs des loisirs et divertissements, du transport et de l'hébergement. Le sous-secteur des services de voyages est le seul qui ne devrait pas connaître une pénurie de main-d'œuvre notable au cours des 20 prochaines années.

Dans la présente mise à jour de l'étude sur l'offre et la demande de main-d'œuvre en tourisme, on présente également trois scénarios possibles qui pourraient avoir une incidence sur les perspectives à long terme de l'emploi dans ce secteur. Le premier scénario comporte une analyse des effets du niveau élevé des prix du pétrole sur la demande de main-d'œuvre si le prix du baril atteint 175 \$ US d'ici 2014. Selon cette analyse, la baisse de la demande en tourisme qui découlerait de ce scénario aurait pour effet

de diminuer la demande de main-d'œuvre potentielle, mais les pénuries de travailleurs s'installeraient tout de même dans certains sous-secteurs du tourisme. Il demeurerait donc d'une importance cruciale pour le secteur de réagir de manière proactive aux possibilités de pénurie de main-d'œuvre.

Les deux autres scénarios présentent une analyse des effets de l'attrait rehaussé des fonctions de travail en tourisme de premier échelon (ou d'un niveau s'y rapprochant) et de l'accélération du rythme auquel les nouveaux immigrants accèdent au marché du travail dans ce secteur. L'analyse démontre que ces deux stratégies pourraient contribuer à faire croître l'offre potentielle de main-d'œuvre dans le secteur et, ainsi, à atténuer les pénuries futures.

Selon la théorie économique, un marché du travail restreint entraînera inévitablement une hausse des salaires à mesure que la compétition pour recruter des travailleurs s'intensifiera. Cependant, le recours à l'augmentation des salaires comme unique stratégie pour attirer les travailleurs n'est pas une solution viable à long terme. Des hausses salariales suffisantes peuvent en effet atténuer la pénurie, mais elles forceraient également les employeurs à transmettre la hausse des coûts aux clients, freinant ainsi la demande touristique et imposant un lourd tribut à la rentabilité des entreprises du secteur touristique. De toute évidence, il ne s'agit pas là d'un résultat souhaitable. L'amélioration de la productivité du secteur du tourisme et de la capacité d'y attirer des travailleurs aux taux de rémunération courants constituerait une stratégie beaucoup plus efficace.

Consultations auprès du secteur du tourisme

Afin de compléter les données générées par le modèle macroéconomique du Conference Board dans le cadre de cette étude, nous avons sollicité la contribution des intervenants du secteur du tourisme au moyen d'une enquête en ligne et de nombreuses séances de discussion régionales.

Ces consultations visaient à recueillir les commentaires et suggestions des intervenants du secteur touristique au sujet des problèmes de main-d'œuvre, selon les régions et les fonctions de travail, qui touchent actuellement le secteur du tourisme au Canada et qui auront une incidence au cours des prochaines années. Les données recueillies dans le cadre de ces consultations ont contribué à orienter les projections définitives figurant dans cette mise à jour des prévisions à long terme de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme. Elles ont également contribué à l'élaboration d'une liste de mesures prioritaires (fournie à la fin de ce chapitre) indiquant des enjeux urgents sur lesquels le secteur touristique et le gouvernement doivent se pencher afin d'atténuer les effets de l'aggravation des pénuries de main-d'œuvre dans le secteur.

Enquête en ligne

Une enquête en ligne a été réalisée auprès d'entreprises touristiques de partout au Canada d'octobre à décembre 2009. L'objectif de cette enquête était de comparer les problèmes présents et futurs de main-d'œuvre que connaissent les entreprises touristiques à d'autres obstacles liés à l'exploitation d'une entreprise, par région et par sous-secteur.

Les résultats ont ensuite été comparés à ceux de l'enquête précédente menée entre décembre 2008 et février 2009, afin d'obtenir un aperçu des répercussions de la récession économique sur les enjeux en matière de main-d'œuvre en tourisme au cours de 2009. Les enquêtes précédentes avaient été menées auprès d'entreprises touristiques présentant un profil semblable, dans toutes les régions du Canada et dans les cinq sous-secteurs du tourisme.

Au total, 422 répondants ont pris part à l'enquête en ligne, en anglais ou en français.

Profil des répondants par sous-secteur :

Transport :	12
Hébergement :	214
Restauration :	46
Loisirs et divertissements :	104
Services de voyages :	46

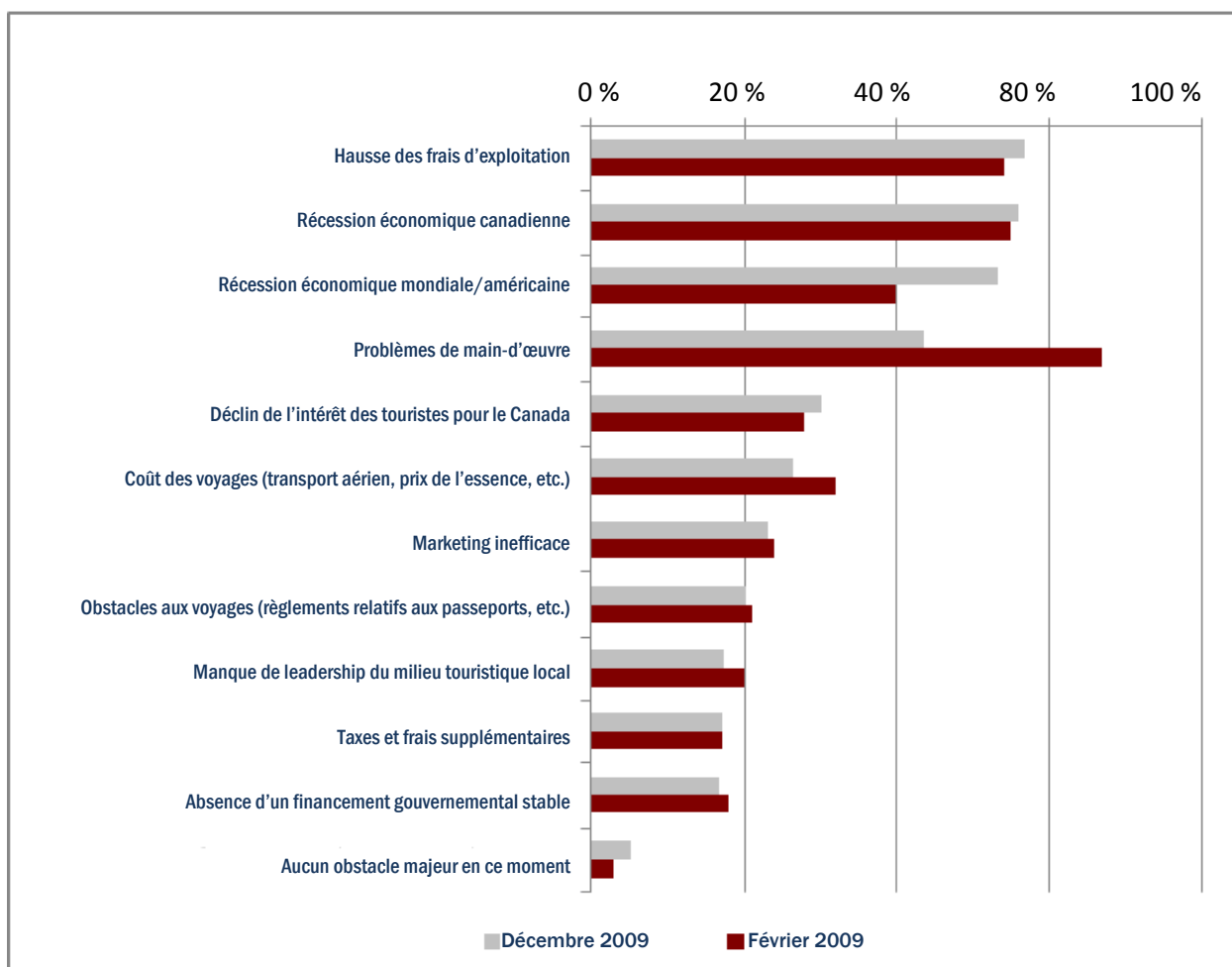
Prendre note que les résultats **n'ont pas été pondérés pour tenir compte des différences entre les régions ou les sous-secteurs; ils doivent donc faire l'objet d'une interprétation de nature qualitative.** Un sommaire des principaux constats tirés des résultats obtenus lors de l'enquête est présenté ci-dessous.

Diminution des préoccupations liées aux problèmes de main-d'œuvre – pour le moment

Les problèmes de main-d'œuvre se sont beaucoup atténués dans l'ensemble des entreprises du secteur touristique au Canada depuis la première enquête menée en février 2009, en raison principalement des effets de la récession. En effet, moins de la moitié des répondants (44 pour cent) ayant pris part à l'enquête entre octobre et décembre 2009 ont affirmé que les problèmes de main-d'œuvre représentaient un obstacle majeur pour leur entreprise actuellement, comparativement à 67 pour cent dans l'enquête précédente.

Les participants à la récente enquête étaient plutôt très préoccupés par la situation financière de leur entreprise. La hausse des frais d'exploitation (pour 57 pour cent des répondants) et la récession économique canadienne ou mondiale (pour respectivement 56 pour cent et 53 pour cent des répondants) étaient les obstacles les plus souvent mentionnés. (Voir le graphique A.)

Graphique A : Obstacles majeurs que doivent surmonter les entreprises touristiques aujourd'hui (pourcentage de répondants)



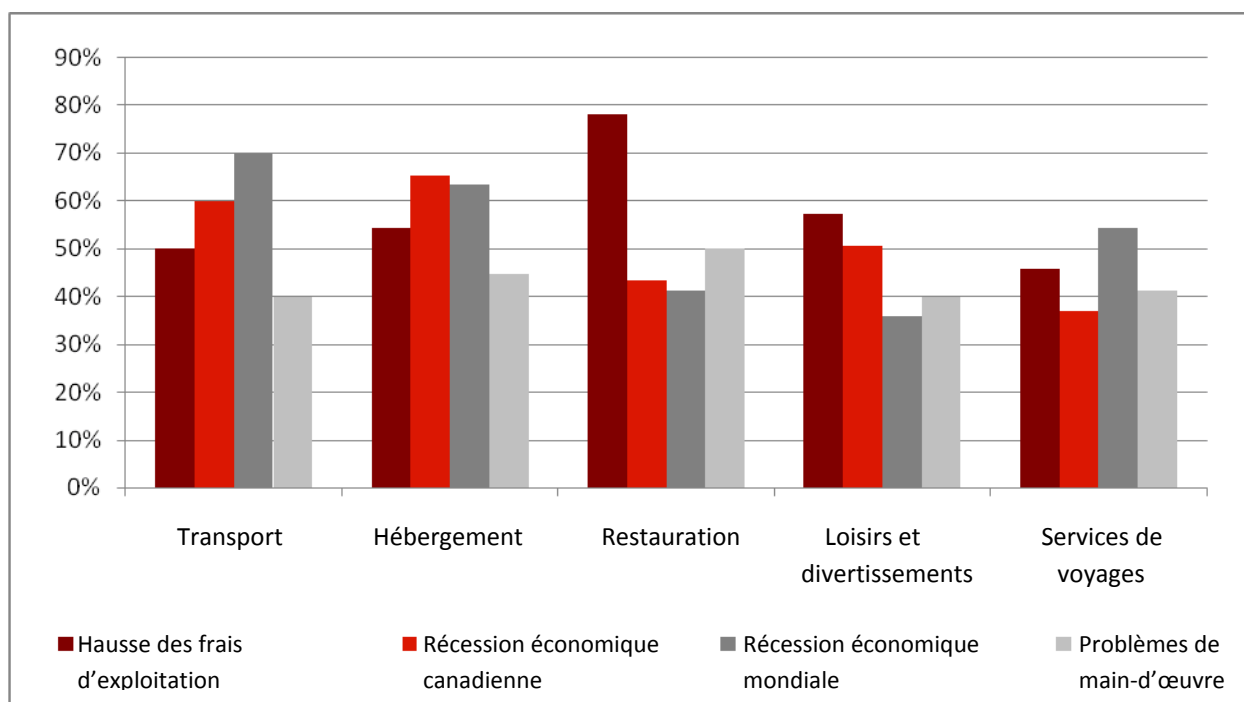
Source : Le Conference Board du Canada.

En répartissant les résultats par sous-secteur, on constate plusieurs différences notables entre les types d'obstacles que doivent surmonter les entreprises de chaque sous-secteur. La hausse des frais

d'exploitation semble toucher davantage les services de restauration, 78 pour cent des répondants de ce sous-secteur ayant mentionné qu'il s'agissait d'un problème pour leur entreprise. En revanche, la conjoncture économique semblait toucher plus durement les répondants des sous-secteurs du transport et de l'hébergement.

Parmi les participants à l'enquête qui continuent d'éprouver des problèmes de main-d'œuvre, c'est dans le sous-secteur de la restauration que ces problèmes persistent de façon plus marquée. La moitié (50 pour cent) des répondants de ce sous-secteur ont mentionné que la main-d'œuvre constituait actuellement un problème pour l'exploitation de leur entreprise. D'autre part, c'est chez les répondants des sous-secteurs du transport et des loisirs et divertissements que ces problèmes sont les moins fréquents. (Voir le graphique B.)

Graphique B : Obstacles majeurs que doivent surmonter les entreprises touristiques aujourd'hui, par sous-secteur
(pourcentage de répondants, décembre 2009)



Source : Le Conference Board du Canada.

On a ensuite demandé aux répondants pour lesquels la main-d'œuvre représentait toujours un problème (44 pour cent) quels étaient les types de problèmes de main-d'œuvre qu'ils avaient à surmonter. Selon l'ordre de priorité attribué par les répondants, il semble que le problème le plus important de ce groupe consiste à trouver du personnel qualifié et fiable. Viennent au deuxième rang les attentes salariales élevées des candidats potentiels, et au troisième rang, une pénurie de la main-d'œuvre qualifiée. (Voir le tableau 22.)

Tableau 22 : Les cinq plus grands problèmes de main-d'œuvre que doivent surmonter les entreprises touristiques

(classement selon le niveau d'importance attribué par les répondants)

1.	Difficulté à trouver des employés qualifiés et fiables Les attentes salariales des candidats potentiels sont trop élevées
2.	Pénurie de main-d'œuvre qualifiée au niveau local
3.	Difficulté à fidéliser des employés qualifiés et fiables Manque d'intérêt/méconnaissance des jeunes par rapport aux emplois en tourisme
4.	
5.	

Source : Le Conference Board du Canada.

On a ensuite demandé aux répondants de ce groupe d'indiquer les fonctions de travail les plus touchées par les problèmes de main-d'œuvre dans leur sous-secteur respectif. Les répondants des services de restauration ont signalé que le problème frappait davantage les postes de cuisinier (dans 87 pour cent des cas) et de préposé au service des mets et boissons (dans 65 pour cent des cas).

Dans le sous-secteur de l'hébergement, les répondants ont mentionné que les postes les plus durement touchés par les problèmes de main-d'œuvre étaient ceux de préposé à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers (79 pour cent), de préposé à la réception (67 pour cent), et de chef/gérant de cuisine (53 pour cent).

Dans le sous-secteur du transport, les problèmes de main-d'œuvre se sont répercutés surtout sur le poste de pilote (dans 50 pour cent des cas).

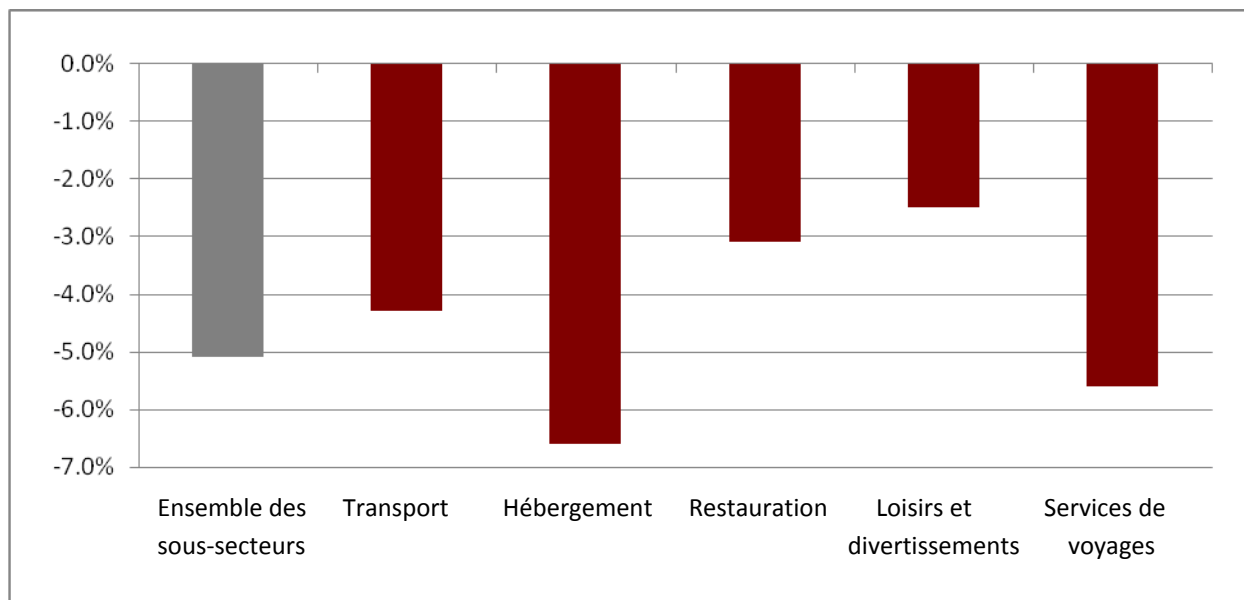
Effets de la récession sur les perspectives touristiques

Dans le cadre de cette enquête, on a également demandé aux entreprises touristiques si le ralentissement économique avait eu des répercussions sur leurs recettes et leurs niveaux de dotation en personnel en 2009. La plupart des répondants ont indiqué que leur chiffre d'affaires avait été moins élevé en 2009 que l'année précédente.

La baisse moyenne du chiffre d'affaires de l'ensemble des répondants a été de 5,1 pour cent. Les pertes les plus importantes ont été signalées dans le sous-secteur de l'hébergement : la baisse moyenne parmi ces répondants a été de 6,6 pour cent.

En revanche, les répondants du sous-secteur des loisirs et divertissements avaient tendance à être les moins pessimistes quant à leur rendement en 2009 : le chiffre d'affaires de l'ensemble des répondants dans ce domaine avait baissé en moyenne de 2,5 pour cent. La demande locale accrue semble avoir compensé la baisse de la demande touristique intérieure et étrangère dans ce sous-secteur.

Graphique C : Variations du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises touristiques en 2009, par sous-secteur
(variation moyenne indiquée par les répondants de chaque sous-secteur en décembre 2009)



Source : Le Conference Board du Canada.

En réponse au ralentissement économique, les résultats de l'enquête donnent à croire que les entreprises touristiques ont eu tendance à réduire la dotation de leurs postes à temps plein et à temps partiel et de leurs postes saisonniers en 2009 par rapport à 2008. Ce fut de toute évidence le cas des répondants des sous-secteurs de l'hébergement, de la restauration et des services de voyages.

Ce sont dans les sous-secteurs de l'hébergement et du transport que la compression des emplois saisonniers a été le plus souvent signalée en 2009 par rapport à 2008.

Les répondants du sous-secteur des loisirs et divertissements ont indiqué avoir maintenu en moyenne à peu près le même nombre de postes à temps partiel dans leurs entreprises, mais avoir légèrement réduit le nombre de postes saisonniers et à temps plein.

En outre, les répondants du sous-secteur du transport semblent avoir légèrement augmenté leur embauche de travailleurs à temps plein, alors qu'ils ont comprimé leurs emplois saisonniers et à temps partiel.

Les problèmes de main-d'œuvre devraient s'aggraver à mesure que la demande touristique reprendra

Nous avons également demandé aux répondants quelles étaient leurs prévisions relatives à la demande de main-d'œuvre en tourisme sur un horizon de trois à cinq ans. Comme pour l'enquête précédente menée en février 2009, les répondants affichaient un optimisme prudent au sujet des marchés intérieurs locaux et canadiens, mais étaient beaucoup moins optimistes quant à leurs perspectives des marchés américains et étrangers. (Voir le tableau 23.)

De façon générale, les entreprises touristiques exerçant leurs activités dans une seule région s'attendaient à voir une légère progression des marchés locaux et intérieurs à moyen terme. Par contre, ces répondants estimaient que les marchés américains et internationaux pouvaient reculer légèrement au cours de cette même période.

Par ailleurs, les attentes des participants exerçant des activités dans plus d'une région étaient un peu plus pessimistes. De façon générale, ce groupe prévoyait peu de changements dans la demande touristique de la part des visiteurs internes au cours des trois à cinq prochaines années. Il prévoyait également une autre baisse, bien que légère, de la demande provenant des autres marchés internationaux de même qu'une diminution modérée de la demande des visiteurs américains.

Tableau 23 : Attentes relatives au tourisme sur un horizon de trois à cinq ans

(réponse moyenne; échelle allant de 1 (détérioration importante) à 9 (amélioration importante); 5 = aucun changement)

Catégorie de répondants*	Marché local	Marché intérieur	Marché américain	Marchés internationaux
Répondants régionaux (demande à l'échelle régionale)	5,50	5,27	4,43	4,73
Répondants nationaux (demande à l'échelle nationale)	s.o.	5,00	3,71	4,47

* *Nota* : On entend par répondants régionaux les entreprises exerçant des activités dans une seule région; quant aux répondants nationaux, il s'agit des entreprises exerçant des activités dans plus d'une région.

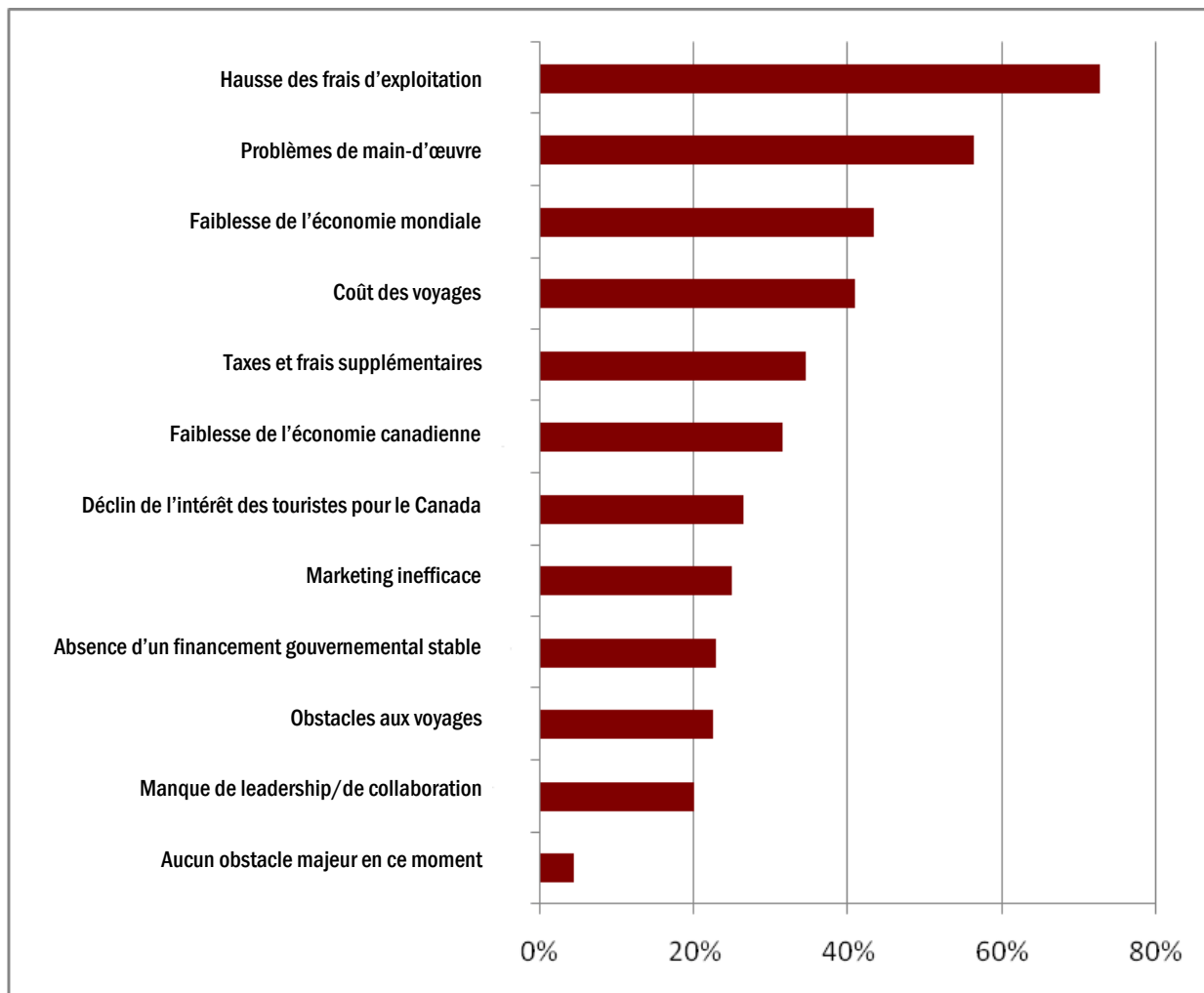
Source : Le Conference Board du Canada.

En répartissant les résultats par sous-secteur, on constate que les entreprises du sous-secteur des services de voyages semblaient les plus optimistes. En moyenne, les réponses des participants de ce sous-secteur indiquaient que, selon eux, la demande devrait s'améliorer dans tous les marchés au cours des trois à cinq prochaines années. En revanche, les entreprises du sous-secteur du transport étaient les moins optimistes; en effet, la réponse moyenne de ce groupe indiquait qu'on s'attendait à ce que la demande de voyages des marchés locaux et intérieurs demeure sensiblement la même et que la demande des marchés américains et internationaux s'essouffle.

À la question portant sur les problèmes d'exploitation qu'ils s'attendaient à devoir affronter dans trois à cinq ans, les répondants estimaient en général que les problèmes de main-d'œuvre prendraient de nouveau de l'importance. Environ 56 pour cent des répondants s'attendaient à ce que les pénuries de main-d'œuvre constituent un obstacle majeur à l'exploitation de leur entreprise dans les années à venir. Cependant, la hausse des frais d'exploitation est demeurée au premier rang de la liste des obstacles potentiels, ayant été mentionnée par près de 73 pour cent des répondants. Les préoccupations concernant l'économie mondiale sont arrivées au troisième rang avec un résultat de 43 pour cent. (Voir le Graphique D.)

Les résultats de l'enquête laissent croire qu'à mesure que la demande touristique reprendra au cours des trois à cinq prochaines années, les problèmes de main-d'œuvre resurgiront comme un obstacle de taille pour l'ensemble des entreprises touristiques.

Graphique D : Obstacles majeurs que les entreprises touristiques s'attendent à devoir surmonter dans trois à cinq ans
(pourcentage des répondants de l'enquête de décembre 2009)



Source : Le Conference Board du Canada.

Groupes de discussion

Pendant les trois derniers mois de l'année 2009, une série de 14 séances de discussion se sont tenues dans diverses régions du Canada. L'objectif de ces consultations consistait à recueillir les commentaires du secteur sur les dernières projections du Conference Board concernant l'offre et la demande de main-d'œuvre en tourisme, qui ont été mises à jour pour tenir compte des effets de la récession économique mondiale de 2009. On a également demandé aux participants si le ralentissement économique avait eu des répercussions sur le secteur touristique dans leur région.

Ces rencontres réunissaient un groupe représentatif d'intervenants issus des cinq sous-secteurs du tourisme, c.-à-d. le transport, l'hébergement, la restauration, les loisirs et divertissements et les services de voyages. Les participants occupaient des fonctions de travail variées, étant des propriétaires ou exploitants d'entreprises touristiques, des directeurs des ressources humaines, ou encore des représentants d'organisations de ressources humaines en tourisme.

Au total, 97 personnes ont participé à ces groupes de discussion.

Il faut noter que, comme méthodologie de recherche, les séances de discussion permettent de déterminer les problèmes et préoccupations liés à un sujet en particulier parmi un groupe choisi de personnes. Elles ne visent pas à quantifier l'étendue des problèmes ni à obtenir nécessairement des points de vue qui sont entièrement représentatifs de la population générale, dans ce cas-ci le secteur touristique.

Les séances commençaient par la présentation des projections préliminaires mises à jour par le Conference Board en matière d'offre et de demande de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme d'ici 2025, en portant une attention particulière aux répercussions de la récession de 2008. La présentation était suivie d'une discussion portant sur les points clés suivants :

1. les répercussions de la récession sur le secteur touristique en 2009 du point de vue des revenus et de l'offre et la demande de main-d'œuvre dans le secteur;
2. les perspectives relatives au secteur touristique en 2010;
3. les problèmes liés à la main-d'œuvre et aux revenus auxquels sera confronté le secteur touristique au cours des trois à cinq prochaines années;
4. les domaines prioritaires sur lesquels le secteur touristique et le gouvernement doivent se pencher pour réagir efficacement aux pénuries de main-d'œuvre futures.

Sommaire des principaux constats

Le présent sommaire résume les principaux constats émanant des séances de discussion. Il comprend les thèmes communs étant ressortis dans toutes les régions, de même que ceux particuliers à une région.

Répercussions de la récession économique

De grands changements d'attitudes ont été observés parmi les participants aux séances de discussion dans les trois derniers mois de 2009 comparativement aux séances de discussion précédentes tenues en

février 2009. Au début de l'année, les entreprises touristiques signalaient encore de nombreux problèmes liés au marché du travail dans un grand nombre de régions du pays et ne faisaient que commencer à ressentir les effets de la récession. Vers la fin de l'année, l'offre de main-d'œuvre avait considérablement augmenté, et presque tous les participants s'entendaient pour dire qu'il était beaucoup plus facile que l'année précédente de recruter du personnel et de le maintenir en poste.

Le ralentissement de l'économie mondiale a eu des répercussions importantes sur le tourisme national et international en 2009, les voyageurs ayant opté pour des destinations beaucoup plus près de leur lieu de résidence. Il n'est donc pas étonnant que les entreprises touristiques des sous-secteurs du transport et de l'hébergement, qui comptent davantage sur la venue des touristes d'autres régions du pays et de l'étranger, aient eu tendance à signaler les plus importantes pertes de revenus en 2009. Les autres sous-secteurs, notamment la restauration et les loisirs et divertissements, ont pu bénéficier d'une légère hausse de la demande locale et régionale découlant d'une tendance croissante à prendre des vacances non loin de la maison.

En fait, de nombreux emplois dans les services de la restauration ont encore été difficiles à pourvoir dans un grand nombre d'entreprises un peu partout au pays, malgré une situation de ressources inutilisées sur l'ensemble du marché du travail. Les chefs, les divers préposés à la cuisine et les employés de buffet comptaient parmi les emplois difficiles à pourvoir en 2009. La dotation de certains postes dans le domaine de l'hébergement, comme les préposés à l'entretien ménager, présentait également des difficultés.

La hausse des réservations de dernière minute et de la clientèle sans réservation est un autre aspect du ralentissement économique qui a touché les ressources humaines en tourisme. De nombreux participants exploitant une petite entreprise ont indiqué que cette tendance a rendu beaucoup plus difficile la planification des effectifs nécessaires.

Perspectives régionales

Colombie-Britannique – Dans tous les segments des services de voyages, la majorité des participants aux séances de discussion de cette province ont indiqué une forte baisse de leurs revenus touristiques en 2009 par rapport à l'année précédente. La plus importante baisse a été observée sur deux marchés, soit celui des entreprises et celui des visiteurs en provenance des États-Unis, surtout à Vancouver.

Face au ralentissement, la plupart des entreprises ont indiqué avoir évité de licencier leurs employés à temps plein, mais elles ont par contre réduit leur personnel saisonnier ou à temps partiel. Certaines entreprises ont mentionné un déplacement du personnel pour améliorer l'efficacité de leur main-d'œuvre. D'autres ont imposé un gel des salaires, mais aucune n'a indiqué avoir réduit les salaires. En revanche, la plupart des entreprises participantes ont enregistré une baisse du roulement de personnel et ont trouvé beaucoup plus facile de recruter du personnel par rapport à l'année précédente.

Prairies – Dans les Prairies, les réponses relatives aux effets de la récession étaient partagées. De manière générale, une plus grande variation de revenus et de conditions de travail, comparativement à l'année précédente, a été signalée par les participants de l'Alberta, tandis que les répercussions du ralentissement ont été moins palpables en Saskatchewan et au Manitoba.

En Alberta, l'économie a été durement touchée par la récession mondiale. La plupart des participants ont observé une baisse marquée de leurs revenus touristiques et de grands changements dans la situation du marché du travail comparativement à l'année précédente. On estime que les régions situées au nord de la province ont subi plus fortement les contrecoups du fléchissement de la demande touristique, principalement en raison des répercussions de la récession sur l'industrie pétrolière et gazière de cette région.

Les exploitants d'attrait touristique de la province ont semblé obtenir de meilleurs résultats en 2009 que les autres types d'entreprises touristiques en raison d'une tendance marquée en Alberta à prendre des vacances non loin de la maison. Les résidents ont en effet affiché cette tendance en 2009, ce qui a contribué à la croissance du nombre de visiteurs locaux à Drumheller, au zoo de Calgary et à de nombreuses autres destinations en Alberta.

En réponse au ralentissement économique, certaines entreprises moins importantes ont réduit leurs heures d'exploitation afin d'abaisser leurs coûts. La plupart des participants ont grandement réduit les heures de travail du personnel pour essayer d'éviter les licenciements.

La majorité des participants à l'enquête ont connu une réduction considérable du roulement de personnel et ont, pour la plupart, trouvé beaucoup plus facile que l'an dernier de recruter des travailleurs. Selon certains, les licenciements dans l'industrie pétrolière et gazière ont grandement assoupli les conditions sur le marché du travail dans la province.

Cependant, plusieurs problèmes de main-d'œuvre ont encore été signalés aux séances de discussion en Alberta. Un participant représentant une station de montagne trouvait encore difficile de trouver des travailleurs saisonniers prêts à déménager dans la région. De plus, les participants de Calgary et d'Edmonton employaient encore des travailleurs étrangers durant la récession pour les postes qui demeuraient difficiles à pourvoir, notamment dans l'entretien ménager, parce qu'ils n'arrivaient pas à trouver des résidents locaux prêts à occuper ces postes. Par ailleurs, plusieurs participants ont remarqué que la baisse des réservations à l'avance et la hausse de la clientèle sans réservation ont rendu plus ardue la planification des effectifs nécessaires.

Contrastant vivement avec ces répondants, les participants de la Saskatchewan avaient une opinion nettement plus optimiste au sujet de la conjoncture économique en 2009. Ils ont vu moins de visiteurs provenant de l'extérieur de la province, mais ils estiment que cette baisse a été largement compensée par une augmentation du nombre de voyages internes en Saskatchewan. Les participants de Regina et des environs étaient généralement plus positifs au sujet de la demande touristique en 2009, bien que certains participants d'autres régions rurales de la province et de Saskatoon aient signalé de faibles baisses de revenus comparativement à 2008.

La plupart des participants de la Saskatchewan ont eu plus de facilité à recruter du personnel en 2009, même dans les régions rurales. De façon générale, ils ont indiqué une augmentation du nombre de candidats pour les postes affichés, une diminution importante du roulement de personnel et une plus grande stabilité de la main-d'œuvre. Néanmoins, un grand nombre des emplois en tourisme aux prises avec les plus graves pénuries de main-d'œuvre dans les dernières années, notamment les préposés en entretien ménager et au service des mets et boissons, étaient encore difficiles à pourvoir en 2009.

Un participant a déclaré que sa chaîne hôtelière avait grossi ses effectifs en 2009 et qu'elle avait muté à Regina des employés occupant différents postes en Alberta, y compris plusieurs travailleurs étrangers temporaires. Un autre participant qui avait prévu un ralentissement dans le secteur touristique en raison de la récession a donc embauché moins de travailleurs saisonniers. Cependant, l'activité touristique n'a pas diminué, de sorte que l'entreprise a été forcée d'augmenter son efficacité avec un effectif réduit.

La récession économique a exercé des pressions sur la demande liée aux réunions et aux congrès en Saskatchewan. Cette tendance a incité quelques participants à faire preuve de plus de prudence en matière d'embauche, d'autant plus que les entreprises clientes cherchaient des moyens de réduire les coûts de l'événement. Mais comme les événements d'envergure sont réservés des années à l'avance, les effets de la récession devraient se faire sentir plus tard dans le domaine des réunions et des congrès. En outre, un participant d'une région rurale a fait remarquer que son entreprise comptait beaucoup sur le financement du gouvernement et les autres dons, qui ont diminué durant la récession.

Au Manitoba, les commentaires des participants aux séances de discussion donnent à croire que la récession économique n'a eu qu'un léger effet négatif sur les revenus du tourisme. Le nombre de voyageurs internes, des États-Unis et d'outre-mer a affiché une baisse en 2009, mais la vigueur de l'économie locale a contribué à compenser la faiblesse de la demande touristique. Les entreprises touristiques ont néanmoins redoublé d'efforts pour réduire leurs coûts liés à l'exploitation et à la main-d'œuvre en réponse au ralentissement économique. Elles ont aussi vu des clients freiner leurs dépenses et, dans certains cas, opter plutôt pour des produits et services moins chers en réponse au climat économique.

Les participants de Winnipeg ont observé une atténuation des problèmes d'embauche et de roulement du personnel en 2009, malgré les nombreux problèmes de main-d'œuvre persistants. Il était encore difficile de recruter des travailleurs pour les postes de premier échelon en restauration et d'autres postes généralement difficiles à pourvoir comme dans le domaine de l'entretien ménager. Les gens de métiers spécialisés ont également fait l'objet d'une forte demande. Plusieurs participants disent avoir fait appel, avec un grand succès, aux communautés d'immigrants de Winnipeg comme source de main-d'œuvre.

À l'extérieur de la région de Winnipeg, les problèmes de main-d'œuvre semblaient encore plus sérieux. Un participant a mentionné que sa chaîne de restaurants avait encore fait face à d'importants problèmes de dotation dans son établissement situé dans une zone nordique éloignée. Selon un autre participant, les changements apportés aux règles de délivrance des permis de navigation par Transport Canada auraient eu un effet dévastateur sur les petits centres de pêche sportive dans le nord de la province, entraînant de graves pénuries de guides détenteurs de permis pour les centres situés dans les régions éloignées.

Centre du Canada – De tous les groupes de discussion, ce sont les participants de l'Ontario qui ont signalé les répercussions les plus importantes de la récession économique en 2009, notamment à Toronto et à Niagara Falls. Les participants de ces régions ont connu de fortes baisses de revenus touristiques, principalement en raison de la diminution importante des visiteurs en provenance des États-Unis et d'une baisse modérée des visiteurs d'outre-mer.

Par contre, les participants de la ville d'Ottawa et de ses environs ont semblé être moins touchés par la récession. Plusieurs d'entre eux ont signalé une hausse de la demande des résidents de la localité et des régions environnantes, ce qui a permis de compenser la perte de revenus découlant du moins grand nombre de visiteurs provenant de l'extérieur de la province.

La plupart des participants de l'Ontario ont indiqué avoir réduit les heures de travail du personnel et freiné l'embauche, surtout à Toronto. Néanmoins, l'augmentation des réservations de dernière minute, selon plusieurs, a rendu plus difficile la planification des effectifs nécessaires. Presque tous les participants de l'Ontario ont trouvé beaucoup plus facile de pourvoir les postes – sauf les centres de villégiature situés à l'extérieur des zones urbaines, qui ont encore eu de la difficulté à recruter du personnel saisonnier en raison de leur emplacement.

Comme en Ontario, de nombreux participants du Québec ont connu une baisse de revenus touristiques en 2009, surtout à Montréal et à Québec, où le secteur a subi les contrecoups de la baisse des visiteurs en provenance des États-Unis et d'outre-mer. À l'extérieur des grands centres urbains, les témoignages semblaient plus positifs, car de nombreux participants des régions rurales ont pu bénéficier d'une augmentation des voyages à l'intérieur de la province. Certaines attractions rurales, dont les parcs et les terrains de camping, ont enregistré une forte croissance de visiteurs, et ce, année après année.

Cependant, contrairement à l'Ontario, les problèmes de main-d'œuvre au Québec n'ont pas semblé s'atténuer du tout en 2009 malgré le recul de la demande touristique globale. Montréal est la seule ville de la province où les participants ont remarqué une diminution de l'embauche. En revanche, presque la totalité des participants de Montréal et des régions rurales de la province s'accordaient pour dire qu'il y avait encore une pénurie marquée de cuisiniers et de chefs cuisiniers, tandis que d'autres signalaient une pénurie de préposés au service des mets et boissons.

De nombreux participants du Québec ont abordé l'aspect saisonnier du tourisme dans la province et l'immense défi que présente l'embauche d'employés saisonniers, surtout dans les régions rurales. En fait, la récession semble avoir accentué ces problèmes, car les entreprises n'étaient pas en mesure de garantir des heures de travail, rendant les emplois saisonniers encore moins attrayants. Les problèmes liés à l'embauche d'étudiants universitaires – qui sont d'excellents candidats pour un grand nombre d'emplois saisonniers en tourisme, mais qui doivent quitter leur poste pour retourner aux études un mois avant la fin de la saison touristique – ont été souvent mentionnés.

Canada atlantique – De tous les groupes de discussion des provinces de l'Atlantique, les participants de l'Île-du-Prince-Édouard semblaient être les plus pessimistes à l'égard des répercussions du ralentissement économique sur la demande en tourisme. Les participants ont indiqué que les revenus dans ce secteur ont accusé une baisse considérable en 2009, la demande locale ou régionale n'ayant pu neutraliser la baisse du nombre de touristes. La province dépend largement des visiteurs en provenance des marchés asiatiques, qui ont été durement touchés en 2009 à la fois par la récession mondiale et la pandémie de grippe H1N1. Les répondants des régions rurales ont semblé être les plus touchés par le ralentissement du secteur.

Les touristes qui ont voyagé à destination et à l'intérieur de l'île avaient tendance à chercher des options de voyage moins coûteuses, notamment en séjournant dans un terrain de camping plutôt qu'à l'hôtel ou

dans un gîte touristique. Les Jeux d'été du Canada ont eu lieu à l'Î.-P.-É. en août 2009, ce qui a donné un nouvel élan à court terme à la ville de Charlottetown, mais les retombées importantes de l'événement n'ont pas semblé atteindre les régions rurales de la province.

En réponse au ralentissement, de nombreuses entreprises touristiques de la province ont été forcées de licencier des employés. Néanmoins, certains postes étaient encore difficiles à pourvoir. C'était le cas notamment des postes de chef cuisinier, de préposé à l'entretien ménager et de différents emplois saisonniers. Les participants ont discuté des problèmes d'embauche d'étudiants universitaires, qui doivent retourner aux études avant la fin de la saison touristique. Pour résoudre en partie ce problème, un participant a indiqué que son entreprise avait repensé son cadre de recrutement afin d'embaucher plus de travailleurs à temps partiel pour tenir compte de la disponibilité limitée des étudiants.

Les participants du Nouveau-Brunswick ont également observé une baisse des revenus touristiques en 2009, mais comme au Québec, les participants ont signalé qu'une progression du tourisme local et régional a permis de compenser la perte de visiteurs provenant de l'extérieur du Nouveau-Brunswick. Par conséquent, les régions rurales ont semblé obtenir de meilleurs résultats que les centres urbains durant le ralentissement, de nombreuses attractions provinciales ayant enregistré un plus grand nombre de visiteurs que l'année précédente. En revanche, les entreprises touristiques de Saint John ont été durement touchées en 2009 par la diminution du nombre de voyages d'affaires, qui a entraîné une baisse importante des revenus annuels.

Aucun des participants du Nouveau-Brunswick n'a indiqué avoir licencié des employés en 2009, mais certains ont réduit les heures de travail du personnel et freiné l'embauche au cours de l'année, tout en améliorant l'efficacité du personnel par la mise en œuvre de programmes de formation transversale. Néanmoins, quand on leur a demandé s'il était plus facile de recruter du personnel en 2009, les répondants ont donné à croire qu'il était encore plus ardu que jamais de pourvoir certains postes dans le domaine de la restauration. Un participant a laissé entendre que le resserrement des marchés du travail des années précédentes avait favorisé une forme de complaisance parmi certains travailleurs qui a persisté durant la récession; autrement dit, certains travailleurs ont eu le sentiment qu'ils n'avaient pas à faire trop d'efforts, parce que durant les périodes de graves pénuries de main-d'œuvre, ils avaient été les maîtres du jeu.

De façon générale, il semble que les entreprises du Nouveau-Brunswick aient enregistré une hausse du nombre total de travailleurs disponibles en 2009, mais pas nécessairement du nombre de travailleurs qualifiés. Un participant a indiqué qu'en raison du ralentissement économique, il était encore plus important de trouver une main-d'œuvre compétente pour être concurrentiel, ce qui signifie que les problèmes de dotation s'étaient aggravés à cause de la récession.

En Nouvelle-Écosse, les commentaires sur les effets de la récession étaient semblables à ceux obtenus au Nouveau-Brunswick, bien que les problèmes de main-d'œuvre semblent s'être moins atténués dans cette province. Quelques participants de la ville d'Halifax ont indiqué avoir fait des mises à pied et freiné l'embauche, et la plupart s'entendaient sur le fait que le roulement de personnel avait diminué. Certaines entreprises des régions rurales ont cependant affirmé qu'elles étaient réticentes à effectuer des coupures de personnel, car le recrutement demeurait difficile, surtout dans le domaine de la

restauration, et elles craignaient de ne pouvoir réembaucher les travailleurs lorsqu'elles en auraient besoin.

En fait, selon la majorité des participants, à la fois des milieux ruraux et urbains, les pénuries ont persisté pour les postes d'employé de cuisine, de chef et de gestionnaire de première ligne. Certains emplois du sous-secteur de l'hébergement, notamment les préposés à la réception ou à l'entretien ménager, demeuraient également difficiles à pourvoir.

De tous les participants des provinces de l'Atlantique, ceux de Terre-Neuve-et-Labrador étaient les plus positifs au sujet de leur rendement financier en 2009. Les revenus touristiques étaient en baisse à St. John's, affaiblis par la diminution du nombre de passagers des paquebots de croisière et des voyages d'affaires, mais les participants ont indiqué que les entreprises des autres régions de la province avaient connu une croissance par rapport à l'année précédente.

Un grand nombre de participants ont fait l'éloge des efforts promotionnels de la province axés sur le secteur touristique, indiquant que les campagnes de marketing avaient favorisé les voyages à l'intérieur de la province et attiré un plus grand nombre de visiteurs des autres régions canadiennes. Le sous-secteur des loisirs et divertissements a semblé tirer le plus d'avantages de cette légère hausse des visites intérieures.

Certaines entreprises ont réduit les heures de travail du personnel, mais principalement en raison de l'augmentation du salaire minimum appliquée dans la province en 2009, qui a fait augmenter le coût de la main-d'œuvre. Bien que les problèmes de main-d'œuvre se soient quelque peu atténués dans la province, les entreprises touristiques ont trouvé encore difficile de recruter du personnel, surtout de jeunes travailleurs, pour pourvoir les postes de premier échelon dans le domaine de la restauration. Les travailleurs francophones étaient également très recherchés.

Revenus du tourisme et perspectives du marché du travail (à partir de 2010)

Colombie-Britannique – Les participants de Vancouver s'attendaient à ce que les Jeux olympiques stimulent la demande dans l'immédiat, mais à plus long terme, leurs perspectives pour la demande touristique étaient plus prudentes. La taxe de vente harmonisée, qui doit entrer en vigueur dans cette province le 1^{er} juillet 2010, devrait se répercuter négativement sur le secteur touristique de la Colombie-Britannique. Les participants de l'extérieur de Vancouver ne prévoyaient pas tirer de grands profits des retombées potentielles des Jeux olympiques sur le tourisme, et ils s'attendaient à ce que la conjoncture demeure à peu près la même en 2010 comparativement à 2009.

La majorité des participants s'attendaient à ce que les pénuries de main-d'œuvre soient accentuées à Vancouver durant les Olympiques, et certains ont mentionné avoir travaillé en collaboration avec les collègues pour recruter des étudiants en vue de combler le déficit. Un répondant a noté que son entreprise utilisait des stratégies adoptées durant la récente pénurie de main-d'œuvre pour recruter et maintenir en poste des employés au cours de cette période. Cependant, à la fin des Jeux olympiques, les participants prévoyaient une arrivée massive de travailleurs disponibles sur le marché du travail de Vancouver.

À plus long terme, la demande touristique dans l'ensemble de la province devrait s'améliorer progressivement au cours des prochaines années. Selon un participant, il faudra probablement plusieurs années avant de retrouver la situation du marché du travail d'avant la récession.

Prairies – Comme en Colombie-Britannique, les participants de l'Alberta ne prévoyaient pas de changement à la conjoncture du marché du travail à court terme. Ils s'attendaient à ce que la demande touristique demeure inchangée ou peut-être même à ce qu'elle diminue légèrement en 2010 par rapport à 2009. La plupart des répondants ont indiqué qu'ils continueraient à contrôler de très près le niveau de dotation au cours de la prochaine année, certains allant jusqu'à dire qu'ils pourraient supprimer d'autres postes saisonniers et à temps partiel. À moyen terme, le marché du travail de l'Alberta devrait commencer à se resserrer de nouveau avec la reprise de l'industrie pétrolière et gazière, et les participants estimaient que l'effet le plus prononcé de cette situation se ferait sentir dans l'offre de main-d'œuvre des plus petites communautés.

Un participant de l'Alberta a affirmé que son entreprise profitait de la période de ralentissement de la demande en mettant l'accent sur la formation du personnel. L'entreprise se préparait ainsi en prévision des futures périodes de demande élevée, en convertissant certains postes à temps partiel en postes à temps plein et en offrant des promotions aux employés à des postes comportant plus de responsabilités.

Plusieurs participants de l'Alberta aimeraient embaucher un plus grand nombre de travailleurs étrangers temporaires pour combler les lacunes actuelles et futures en matière de dotation en personnel. Ils sont plutôt positifs quant à la qualité des travailleurs qu'ils ont embauchés par l'entremise du programme, mais ils ont trouvé le processus de demande si lourd qu'ils ne l'ont pas utilisé autant qu'ils l'auraient voulu.

Les participants de la Saskatchewan et du Manitoba étaient légèrement plus optimistes au sujet des possibilités de croissance en 2010. Certains ont prévu maintenir leur dotation à un niveau stable à court terme, tandis que d'autres ont prévu l'augmenter très légèrement. La majorité s'accordait pour dire que les pénuries de main-d'œuvre progresseraient de façon constante au cours des prochaines années. Les entreprises étaient particulièrement préoccupées par l'offre future de travailleurs âgés de 15 à 24 ans, ce groupe d'âge faisant l'objet d'un recrutement de plus en plus difficile. De plus, les inscriptions aux cours en tourisme enregistrent une baisse.

Néanmoins, selon un grand nombre de répondants de la Saskatchewan, l'immigration en provenance des autres provinces devrait continuer à faire croître la main-d'œuvre de leur province dans les années à venir. Ils sont également nombreux à croire au potentiel élevé de l'embauche de travailleurs des collectivités autochtones. Quelques répondants ont discuté de leurs préoccupations concernant la planification de la relève et leur capacité de pourvoir des postes de cadres intermédiaires et supérieurs à l'avenir, principalement en raison du départ des baby-boomers à la retraite.

Centre du Canada– Parmi tous les groupes de discussion, les perspectives à court terme pour le tourisme les moins optimistes ont été émises par les participants de Toronto et des autres régions du Sud de l'Ontario. Les répondants de Toronto étaient notamment très préoccupés par la faiblesse persistante du nombre de visites en provenance des États-Unis. Les participants de la ville d'Ottawa et

de ses environs étaient légèrement plus optimistes, prévoyant une croissance de la demande touristique dans leur région plus importante que celle qu'ils ont connue au cours des dernières années.

Tous les participants de l'Ontario s'entendaient toutefois pour dire que les problèmes de main-d'œuvre devraient s'accroître à moyen et à long terme. Un grand nombre d'entre eux étaient préoccupés par la diminution de la disponibilité des jeunes travailleurs, et selon un des participants, l'âge minimum d'admission à l'emploi pourrait être abaissé pour aider à résoudre ce problème. Les participants s'inquiétaient également de la planification de la relève et de la dotation des postes de cadre à l'avenir. Certains ont affirmé qu'ils aimeraient embaucher un plus grand nombre de travailleurs étrangers temporaires, mais comme les répondants de l'Alberta, ils ont trouvé le processus beaucoup trop coûteux en temps et en argent.

De façon générale, les participants du Québec prévoyaient une longue période de reprise du secteur touristique dans la province. Les entreprises de Montréal s'attendaient à ce que les niveaux de dotation à court et à moyen terme demeurent plus bas que ceux des années passées. Par ailleurs, les répondants s'attendaient à ce que les problèmes de main-d'œuvre continuent à s'aggraver.

De nombreux participants du Québec considèrent le gouvernement provincial comme une source logique de solutions possibles à l'aggravation des problèmes de main-d'œuvre. L'aspect le plus fréquemment mentionné porte sur la structure des programmes sociaux de la province, dont l'assurance-emploi et la rente de vieillesse. Un grand nombre d'entre eux estiment qu'en rendant ces programmes plus flexibles, leurs bénéficiaires pourraient accéder à un plus nombre d'emplois saisonniers et à temps partiel. On a suggéré un assouplissement des règles applicables au nombre d'heures que les aînés pourraient travailler tout en touchant leur rente de vieillesse.

Canada atlantique – Les attentes à l'endroit du tourisme dans les provinces de l'Atlantique à court et à moyen terme étaient partagées. Les participants de l'Île-du-Prince-Édouard étaient les moins optimistes, certains d'entre eux prévoyant d'autres baisses de la demande touristique en 2010. D'autres croient qu'on pourrait assister à un retour des pénuries de main-d'œuvre dans la province d'ici 2011 ou 2012, surtout en raison d'une augmentation globale de la demande de travailleurs dans la province à mesure que l'économie reprendra et que, parallèlement, la demande touristique progressera. L'un des participants a remarqué que les travailleurs plus âgés et les nouveaux immigrants au Canada avaient contribué à combler un manque de main-d'œuvre dans la région; il considérait ces deux bassins de travailleurs comme des solutions d'avenir potentielles non négligeables aux pénuries de main-d'œuvre.

Les perspectives pour le tourisme en 2010 étaient légèrement plus optimistes au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, la plupart des participants prévoyant une stagnation ou une légère progression de la demande. De nombreux répondants s'attendaient à un retour des pénuries de main-d'œuvre en 2012 à la suite de la reprise de la demande touristique. À la question portant sur les sources potentielles de main-d'œuvre, les entreprises touristiques ont répondu qu'elles croyaient que les travailleurs plus âgés pouvaient contribuer à combler le manque de travailleurs futur.

Au Nouveau-Brunswick, les collectivités des Premières nations de la province ont aussi été citées comme source potentielle de la croissance de l'offre de main-d'œuvre, mais on estime que la région aurait besoin d'élaborer des stratégies pour engager des personnes issues de ces collectivités. Il a aussi été

suggéré de décortiquer les fonctions de travail et de ventiler les tâches différemment de sorte que les travailleurs aient la possibilité d'assumer les tâches associées à plus d'un poste.

Les entreprises touristiques de Terre-Neuve-et-Labrador ont semblé afficher le plus grand optimisme à l'égard des possibilités de croissance du secteur touristique à partir de 2010. La majorité prévoyait une hausse de la demande touristique à court et à moyen terme, stimulée en partie par la croissance de l'industrie pétrolière et gazière. En outre, le gouvernement provincial a établi comme objectif de doubler les revenus du secteur touristique de la province au cours des dix prochaines années.

C'est pourquoi les participants s'attendent à ce que l'accroissement de la demande touristique augmente considérablement les pressions exercées sur le marché du travail de la province. Ils sont très préoccupés par les sources potentielles de main-d'œuvre, car la population de la province est vieillissante et elle devrait diminuer à long terme. On a également signalé que la province ne pouvait compter sur l'immigration internationale pour stimuler l'offre de main-d'œuvre comme le font de nombreuses autres provinces. Les participants considèrent l'embauche de travailleurs plus âgés comme une excellente solution pour pourvoir les postes vacants, même si les employeurs doivent tenir compte de leurs horaires personnels et de leurs limitations physiques.

Sources potentielles de croissance de l'offre de main-d'œuvre

Le secteur du tourisme bénéficie d'un répit aux pénuries de main-d'œuvre enregistrées dans les dernières années, mais il est évident que les marchés du travail se resserreront de nouveau à mesure que la conjoncture se redressera. Lorsqu'on leur a demandé vers quelle source ils prévoyaient se tourner pour recruter de futurs travailleurs à mesure que la demande de main-d'œuvre s'intensifiera, les participants aux séances de discussion ont souligné la contribution des bassins de travailleurs suivants comme sources potentielles de croissance de l'offre de main-d'œuvre dans le secteur touristique.

Travailleurs plus âgés : Un nombre croissant d'entreprises touristiques canadiennes embauchent des travailleurs plus âgés et obtiennent en général des résultats très satisfaisants. La grande majorité des participants étaient d'avis que les travailleurs plus âgés rehaussaient le milieu de travail en donnant un bon exemple aux travailleurs plus jeunes et en partageant leurs compétences éprouvées en service à la clientèle. Étant donné que l'âge moyen de la population canadienne devrait augmenter de façon notable à long terme, ce bassin de travailleurs pourrait constituer une source principale de croissance de l'offre de main-d'œuvre à longue échéance. Par ailleurs, comme les Canadiens qui atteignent maintenant l'âge de la retraite ont tendance à être en meilleure santé et en meilleure forme physique que la génération précédente, un grand nombre d'entre eux souhaitent travailler à temps partiel lorsqu'ils laissent leur carrière pour prendre leur retraite, ce qui leur permet de demeurer actifs et de s'engager dans leur communauté.

Cependant, afin d'être en mesure de recruter et de maintenir en poste des travailleurs plus âgés, les entreprises doivent cependant être prêtes à offrir du travail à temps partiel et des horaires flexibles et à prendre en compte les limitations physiques possibles de ces travailleurs. Une entreprise indique qu'elle a restructuré son régime d'ancienneté pour permettre aux travailleurs de 55 ans ou plus de réduire leurs heures de travail tout en conservant leur ancienneté. Il serait également utile de déterminer les emplois

qui conviennent le mieux aux travailleurs plus âgés, et de structurer les fonctions de travail de manière à les rendre plus attrayantes pour ce bassin de travailleurs. Selon les participants, les travailleurs plus âgés conviendraient bien à des postes de guide touristique. Il pourrait aussi être avantageux d'établir une banque d'emplois s'adressant exclusivement aux travailleurs semi-retraités et plus âgés, calquée en fait sur le modèle des banques d'emplois destinées à l'embauche d'étudiants.

Nouveaux immigrants au Canada : Ce bassin de main-d'œuvre est généralement considéré comme l'option la plus viable pour les grands centres, où les immigrants sont plus nombreux à s'établir, comme à Toronto, à Ottawa, à Montréal et à Vancouver. Cependant, un nombre croissant d'entreprises d'autres régions, dont Calgary, Regina, Winnipeg et Charlottetown, reconnaissent les possibilités offertes par ce bassin de travailleurs. En fait, certains participants considèrent l'immigration internationale comme une source essentielle de la croissance future de l'offre de main-d'œuvre puisqu'elle constituera un moteur clé de la croissance de la population canadienne.

Les participants aux dernières séries de séances de discussion étaient en général plutôt positifs quant à leur expérience d'embauche de nouveaux immigrants au Canada. Ils ont toutefois très peu discuté des moyens à privilégier pour faciliter l'intégration des nouveaux immigrants au marché du travail canadien. Dans le cadre de groupes de discussion antérieurs, les participants avaient suggéré divers moyens pour améliorer l'intégration de ce bassin de main-d'œuvre, dont la création de programmes de mentorat, l'établissement de partenariat avec les organismes communautaires offrant des services aux immigrants et des formations axées sur des emplois précis visant à améliorer les compétences linguistiques et professionnelles de service à la clientèle de ces futurs travailleurs.

Travailleurs étrangers temporaires : Les entreprises touristiques de partout au Canada ont embauché des travailleurs étrangers temporaires ces dernières années par le biais du Programme des travailleurs étrangers temporaires géré par Ressources humaines et Développement des compétences Canada ainsi que par Emploi et Immigration Canada. Cependant, presque tous les participants qui ont eu recours à ce programme estiment qu'en raison de sa rigidité et de son fardeau administratif, le processus de demande limite sévèrement ses possibilités d'augmentation de l'offre de main-d'œuvre future. Les problèmes que pose ce programme ont fait l'objet de longues discussions aux séances tenues en Colombie-Britannique et en Alberta, où les pénuries de main-d'œuvre ont été particulièrement graves durant la période précédant la récession; de nombreuses entreprises avaient utilisé ce programme pour recruter des travailleurs.

Malheureusement, le cadre actuel de ce programme n'est pas considéré comme étant bien adapté au secteur touristique, où un grand nombre d'emplois sont saisonniers ou à temps partiel. La classification nationale des professions employée par ce programme ne correspond pas nécessairement à la méthode utilisée par les employeurs pour classer leurs employés. Les groupes de discussion ont souvent suggéré de partager les travailleurs étrangers temporaires occupant des postes saisonniers avec les pays qui ont des saisons touristiques complémentaires : par exemple, les travailleurs de l'hôtellerie du Mexique pourraient travailler dans un hôtel au Canada durant l'été, puis retourner chez eux pour occuper un poste dans un hôtel au Mexique en hiver, qui est la haute saison dans ce pays.

Communautés autochtones : L'augmentation du taux de participation des autochtones sur le marché du travail du secteur touristique a fait l'objet de discussions en Saskatchewan, en Alberta et au Nouveau-Brunswick. Pour un grand nombre de participants, ce bassin de travailleurs offre un excellent potentiel de croissance qui a été insuffisamment exploité au Canada, sauf en Saskatchewan.

On se doit d'être sensible aux différences sociales et culturelles lors de l'embauche de travailleurs autochtones; les employeurs doivent être conscients des difficultés de transition que représente, pour un travailleur autochtone, le fait de quitter sa communauté en région éloignée pour venir s'installer en ville. Certains participants aux groupes de discussion de la Saskatchewan ont semblé avoir fait de grands progrès dans l'établissement de liens avec les communautés autochtones de la province, et ces exemples de réussite pourraient guider d'autres entreprises qui souhaitent établir des liens avec ces communautés.

Accroissement de la productivité de la main-d'œuvre

En plus de chercher de nouvelles sources de main-d'œuvre pour faire augmenter l'offre, on peut améliorer la productivité de la main-d'œuvre actuelle pour tenter d'atténuer la pénurie de travailleurs.

L'adoption et l'intégration d'une technologie à faible main-d'œuvre sont indispensables à l'amélioration de la productivité dans de nombreux secteurs de l'économie canadienne. Cependant, les participants aux groupes de discussion demeurent réticents à considérer la technologie parmi les solutions possibles aux pénuries de main-d'œuvre à venir dans le secteur touristique. Ils estiment que la qualité du service à la clientèle est essentielle pour faire vivre une expérience positive aux touristes, et que l'interaction humaine en est un élément clé.

Cela dit, les participants ont suggéré quelques applications de la technologie qui pourraient servir à réduire les besoins en main-d'œuvre. Par exemple, un exploitant d'attrait touristique de Calgary prévoit investir dans des kiosques électroniques pour remplacer quelques-uns de ses employés de première ligne. De plus, plusieurs participants ont mentionné que la conversion de certains systèmes opérationnels en plateformes en ligne avait contribué à accroître l'efficacité de la gestion.

En plus des solutions technologiques, les participants aux groupes de discussion ont suggéré d'autres moyens qu'ils utiliseraient pour améliorer le rendement du travail. Par exemple, plusieurs entreprises des provinces de l'Atlantique ont affirmé avoir augmenté la productivité de l'exploitation de la cuisine en achetant des ingrédients prêts à utiliser afin de réduire le temps de préparation sur place, et en installant de nouveaux fours pour réduire le temps de cuisson.

En outre, un participant du Nouveau-Brunswick a suggéré la possibilité de décortiquer les fonctions de travail selon leurs tâches, ce qui donnerait une plus grande souplesse aux employeurs pour couvrir ces tâches. Ainsi, les tâches pourraient être redistribuées parmi un plus petit groupe de travailleurs ou parmi un groupe de travailleurs ayant des besoins particuliers ou des limitations physiques.

Dans certains cas, il pourrait aussi être utile de répartir les emplois en fonction du nombre d'heures afin d'aider l'employeur à élaborer des méthodes pour accroître la productivité, ou à redistribuer les tâches. Cette mesure pourrait également contribuer à l'élaboration de politiques relatives au partage de poste entre les employés ou de personnel entre les entreprises.

Mesures prioritaires pour remédier à la pénurie imminente de main-d'œuvre

Au cours des consultations tenues dans le cadre de cette étude, les participants ont déterminé plusieurs problèmes urgents que doivent régler le secteur touristique, à plus grande échelle, et tous les ordres de gouvernement pour réagir efficacement aux pénuries imminentes de main-d'œuvre. La liste prioritaire suivante a été proposée par les intervenants, qui estiment que ces mesures pourraient avoir l'incidence la plus importante sur l'expansion de l'offre de main-d'œuvre et l'amélioration de la productivité dans le secteur du tourisme.

Priorités pour le secteur du tourisme

Améliorer l'image et l'attrait des fonctions de travail en tourisme : Le secteur du tourisme doit, collectivement, accélérer ses efforts afin de faire la promotion du tourisme comme un domaine où les carrières à long terme sont possibles pour les jeunes. Cet aspect est encore soulevé dans les groupes de discussion de chaque région du Canada. L'amélioration de l'image et de l'attrait des emplois en tourisme est considérée comme un élément fondamental de la capacité du secteur de recruter et de conserver des travailleurs à long terme. Les participants ont fait régulièrement des suggestions pour atteindre cet objectif :

- **Présenter les avantages professionnels d'une carrière en tourisme aux étudiants :** Cette mesure peut être prise au moyen d'activités informelles telles que des présentations dans les écoles, ou de méthodes plus formelles comme la création de programmes coopératifs; une autre suggestion souvent formulée concerne l'organisation de campagnes promotionnelles, semblables aux publicités télévisées des Forces armées canadiennes qui présentent les carrières militaires sous une image passionnante et féconde en aventures. Selon un participant, le marketing des destinations pourrait jouer un rôle ici, car il pourrait être plus stimulant pour les gens de travailler dans le secteur touristique de leur localité s'ils sont plus enthousiastes à l'égard de l'image que projette leur ville en tant que destination touristique.
- **S'ajuster aux besoins et aux attentes des jeunes travailleurs :** Pour arriver à recruter et à maintenir en poste de jeunes travailleurs, il est souvent nécessaire d'avoir recours à des méthodes novatrices qui vont au-delà de simples incitatifs salariaux. Les entreprises doivent adapter leur style de gestion pour tenir compte des besoins et des attentes des jeunes travailleurs, ce qui comprend habituellement la souplesse des horaires et d'autres avantages non traditionnels. Au cours de séances de discussion précédentes, les participants avaient suggéré comme stratégie d'offrir un baladeur MP3 à titre de prime de maintien en poste ou d'offrir à ses employés un abonnement dans un centre de conditionnement physique. De nombreuses entreprises du secteur de la technologie de l'information qui ont réussi à développer une culture en milieu de travail répondant aux besoins et aux attentes des jeunes travailleurs pourraient servir d'exemples au secteur touristique pour élaborer des stratégies de recrutement auprès des jeunes.
- **Mettre davantage l'accent sur la formation axée sur les compétences :** La formation des employés a souvent été citée comme un aspect essentiel à l'amélioration des perceptions ambiantes sur le tourisme en tant que carrière, car les travailleurs doivent avoir les compétences nécessaires pour

- **Augmenter le nombre de programmes de reconnaissance standardisés** : L'amélioration de l'image professionnelle du secteur grâce à des programmes de reconnaissance standardisés compte aussi parmi les suggestions souvent émises. En Europe, les travailleurs d'un large éventail de fonctions de travail en tourisme reçoivent généralement une formation et une reconnaissance officielles, ce qui donne à ces fonctions une image professionnelle. À titre d'exemple, les participants du groupe de discussion de l'Île-du-Prince-Édouard ont indiqué que le Programme du sceau rouge pour les chefs de l'institut culinaire de Charlottetown avait aidé les restaurants de la région à conserver leur personnel.

Créer des partenariats en vue de partager des travailleurs : La création de partenariats visant le partage de travailleurs saisonniers entre entreprises touristiques a aussi été mentionnée fréquemment dans les groupes de discussion. Par exemple, un partenariat entre une station de ski et un club de golf pourrait créer des emplois à temps plein pour les employés qui travaillent une partie de l'année à la station, et le reste de l'année au club de golf. En outre, cette méthode pourrait s'avérer efficace pour recruter et maintenir en poste des travailleurs qui, autrement, refuseraient d'occuper un poste saisonnier. Un participant de Saskatoon a poussé l'idée de partage encore plus loin, en suggérant que les entreprises canadiennes pourraient partager leur personnel avec des entreprises à l'extérieur du pays dont la saison touristique ne coïncide pas avec la même période de l'année.

Cette stratégie pourrait également fonctionner pour les entreprises intéressées à partager des travailleurs à temps partiel afin de créer des possibilités d'emploi à temps plein. En coordonnant les horaires des employés à temps partiel, différentes entreprises pourraient offrir à ces employés l'équivalent d'un poste à temps plein, et ainsi attirer les travailleurs à la recherche de travail à temps plein.

Développer des programmes d'échanges de travail internationaux : Dans le cadre de séances antérieures, les groupes ont discuté des possibilités d'instaurer des programmes d'échanges internationaux adaptés spécifiquement au secteur touristique, afin d'attirer de jeunes travailleurs provenant de l'étranger. Certains programmes d'échanges de travailleurs déjà en place pourraient faire l'objet d'une analyse plus approfondie.

Priorités pour le gouvernement

Trouver des solutions aux lacunes du Programme des travailleurs étrangers temporaires : Comme nous l'avons mentionné précédemment, de nombreuses entreprises touristiques du Canada ont opté pour le Programme des travailleurs étrangers temporaires pour tenter d'atténuer le manque de travailleurs. Cependant, la majorité des répondants qui ont eu recours à ce programme s'entendent pour dire que les processus de demande, longs et coûteux, en gênaient l'efficacité. De plus, le programme semble avoir été conçu pour d'autres secteurs de l'économie et, par conséquent, est mal adapté aux entreprises touristiques.

Selon les participants, la classification des professions et les modalités du contrat prévues par ce programme devraient être assouplies pour répondre aux besoins du tourisme. En fait, les participants estiment en général que le programme devrait être conçu différemment pour chaque secteur. S'il était amélioré, il pourrait augmenter énormément ses possibilités à titre de solution permettant de combler le manque futur de travailleurs.

Réviser les règlements de l'Assurance-emploi et du Régime de pensions du Canada : Au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, l'assurance-emploi (AE), le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime des rentes du Québec (RRQ) sont considérés comme des obstacles importants pour les entreprises touristiques qui cherchent à embaucher un plus grand nombre de travailleurs saisonniers et semi-retraités. Les participants ont mentionné que les dispositions de récupération étaient restrictives et contribuaient grandement à dissuader les bénéficiaires de l'assurance-emploi et des régimes de pensions du Canada et du Québec de retourner sur le marché du travail, même dans le cas de ceux qui voulaient simplement augmenter leur revenu. En général, les participants estimaient que si les restrictions de l'AE, du RPC et du RRQ étaient allégées pour permettre aux bénéficiaires d'augmenter leurs heures de travail hebdomadaires sans perdre leurs prestations, le nombre de travailleurs disponibles pour occuper des emplois saisonniers et à temps partiel pourrait s'accroître de façon considérable.

Faciliter la transition des nouveaux immigrants dans le marché du travail au Canada : Les participants aux groupes de discussion ont indiqué que les nouveaux immigrants étaient une source importante de croissance de la main-d'œuvre dans le secteur touristique. Tous les paliers gouvernementaux pourraient jouer un plus grand rôle pour faciliter l'intégration des nouveaux immigrants à la main-d'œuvre en tourisme. Cette aide pourrait prendre la forme de cours de langue axés sur des emplois spécifiques, d'une formation en service à la clientèle, de même que la mise à contribution d'autres ressources communautaires. Parallèlement, plus de ressources pourraient être mises à la disposition des entreprises, afin de les aider à employer de nouveaux immigrants.

De plus, quelques participants ont également soulevé la nécessité d'apporter des modifications aux lois de l'immigration en vue de faciliter l'immigration internationale des travailleurs qui pourraient pourvoir les postes en tourisme menacés des pénuries les plus importantes. Ces postes demandent habituellement des compétences peu spécialisées qui ne correspondent pas au profil des immigrants que veut attirer le pays.

Offrir des mesures incitatives fiscales à la formation : Quelques participants ont suggéré l'adoption d'incitatifs fiscaux ou de subventions applicables à la formation comme mesures pouvant être très utiles aux petites entreprises qui souhaitent offrir à leurs employés des occasions de perfectionnement. Les plus grandes entreprises comme les chaînes hôtelières ont des ressources pour la formation, et certaines offrent même des suppléments à la rémunération pour les frais de scolarité à l'intention des travailleurs inscrits à un programme en tourisme. Cependant, les petites entreprises, qui représentent la vaste majorité des entreprises touristiques au Canada, disposent rarement de telles ressources.

Intensifier les efforts de promotion du tourisme : Dans certaines régions du Canada, les participants considèrent la promotion du tourisme comme la méthode la plus efficace au moyen de laquelle les gouvernements peuvent appuyer le secteur. Un marketing efficace du Canada en tant que destination touristique de calibre mondial contribue à faire augmenter le nombre de voyageurs internationaux au Canada et à rehausser l'attrait du Canada pour les immigrants internationaux.

Augmenter la visibilité des programmes et services en place : Les participants soulignent toujours la nécessité d'assurer une meilleure transmission de l'information concernant les programmes et services gouvernementaux déjà en place pour aider les entreprises touristiques dans le recrutement et le maintien en poste de leurs employés.

Méthodologie et historique des prévisions

Aperçu

La modélisation des pénuries de main-d'œuvre potentielles dans le secteur du tourisme au Canada réalisée par le Conference Board du Canada se fonde sur trois éléments : une prévision de base de la demande de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme au Canada; une prévision de base de l'offre de main-d'œuvre potentielle du secteur; et le mécanisme d'ajustement du marché, soit l'interaction entre l'offre et la demande de main-d'œuvre pour atteindre un équilibre où il n'y a ni offre excessive ni demande excessive (c.-à-d. le niveau d'équilibre du marché). Cette démarche a d'abord été mise au point au plan national, puis étendue à chacune des provinces.

La prévision de base de la demande de main-d'œuvre potentielle en tourisme pour l'ensemble du Canada, les provinces et les régions métropolitaines constitue le prolongement de la demande potentielle de biens et services touristiques générée par les Canadiens et les étrangers. En revanche, la prévision de base de l'offre de main-d'œuvre est fonction de la population du Canada et de la propension des travailleurs à pourvoir des postes dans le secteur du tourisme. Les sections suivantes décrivent en détail la méthodologie qui a servi à calculer la demande et l'offre de main-d'œuvre potentielles, ainsi que le processus d'ajustement du marché.

Méthodologie utilisée pour prévoir la demande de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme

La prévision de la demande de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme comporte la prévision de la demande de biens et services touristiques, puis la transposition de cette demande en nombre de travailleurs ou d'emplois nécessaires pour y répondre. Ce processus a d'abord été effectué au plan national, puis répété à l'échelle provinciale et métropolitaine.

Sources des données

Les données sur l'emploi dans le secteur touristique sont fondées sur l'information publiée dans le Module des ressources humaines du Compte satellite du tourisme de Statistique Canada. Ces prévisions tiennent compte de la plus récente mise à jour du module, publiée en mai 2009 et contenant les données de 1997 à 2007.

Le Module des ressources humaines présente des données sur le nombre d'emplois dans le secteur du tourisme liés à l'activité touristique et non touristique. Puisque le présent projet couvre l'ensemble du secteur du tourisme, les données utilisées comprennent la somme des emplois générés par l'activité touristique et non touristique, peu importe que la demande soit générée par l'activité touristique ou non touristique.

Le Module des ressources humaines publie des données détaillées sur l'emploi par sous-secteur et par fonction de travail. Il recourt au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 1997 pour classer les sous-secteurs, et à la Classification nationale des professions - statistiques (CNP-S) pour classer les fonctions de travail. Le module publie les données relatives à l'emploi dans le secteur du

tourisme, par sous-secteur, pour le transport, l'hébergement, la restauration, les loisirs et divertissements, et les services de voyages. Le module comporte également une répartition en 36 fonctions de travail. La liste détaillée des codes de classification du SCIAN et de la CNP-S utilisés par le Module des ressources humaines est présentée aux annexes A et B.

Le Module des ressources humaines utilise l'emploi comme unité de mesure principale du marché du travail. L'emploi est donc l'unité d'analyse principalement utilisée dans la présente étude. Un emploi est défini comme un travail occupé pendant une période d'un an, quel que soit le nombre d'heures. Ainsi, un emploi peut représenter 10 ou 40 heures de travail par semaine, pourvu qu'il dure un an. Par contre, si le travail ne dure que trois mois par année, il ne compte que pour un quart d'emploi.

Le Module des ressources humaines ne publie de données sur le secteur du tourisme qu'à l'échelle nationale. Il n'existe généralement aucune série chronologique de données détaillées à l'échelle provinciale ou régionale par sous-secteur et par fonction de travail. Par conséquent, les données sur l'emploi en tourisme pour chaque province et chaque région métropolitaine, réparties par sous-secteur et fonction de travail, sont déduites en appliquant une part de l'emploi provenant des données publiées par Statistique Canada. Pour assurer l'uniformité interne des données, les données d'emploi par province et région métropolitaine, réparties par sous-secteur et fonction de travail, sont assujetties aux données du Module des ressources humaines.³

Les données provinciales et régionales étant déduites, elles ne doivent pas être considérées comme une mesure absolue de l'emploi dans une fonction de travail ou un sous-secteur particulier. Toutefois, les données produites au moyen de cette méthode offrent un point de départ utile à l'analyse des pénuries de main-d'œuvre pour chaque province et chaque région métropolitaine, par sous-secteur et fonction de travail.

Les données sur la demande de biens et services touristiques sont produites au moyen des Indicateurs nationaux du tourisme de Statistique Canada. Publiés trimestriellement, ces indicateurs couvrent la totalité des fonctions de travail du tourisme. Ils comportent des données sur l'offre totale de biens et services touristiques, ainsi que sur la demande de produits touristiques liés à l'activité touristique. Ainsi, lorsque l'analyse renvoie à la demande issue de l'activité non touristique, il s'agit de l'écart entre l'offre de biens et services touristiques et la demande de biens et services touristiques liés à l'activité touristique. L'année de base 2002 sert à la mesure en dollars constants de la demande en tourisme dans les Indicateurs nationaux du tourisme, de même que dans cette étude.

Puisque les Indicateurs nationaux du tourisme ne sont aussi disponibles que pour l'ensemble du Canada, nous avons déduit des données indirectes pour la demande de biens et services touristiques par province et région métropolitaine, pour chaque sous-secteur. La dernière année de référence pour laquelle les données de la demande et de l'offre de biens et services touristiques sont disponibles par

³ Cette démarche comporte une légère restriction en ce que, contrairement aux données du recensement et de l'Enquête sur la population active du Canada de Statistique Canada, le Module des ressources humaines inclut l'emploi dans le secteur du tourisme dans les territoires canadiens. Par conséquent, les données provinciales générées au moyen de cette méthode sont légèrement surestimées.

province est 1998. Ces données sont publiées dans la dernière édition du Compte satellite provincial et territorial du tourisme au Canada de Statistique Canada. Dans le but d'obtenir un point de départ raisonnable pour la demande de biens et services touristiques par province et sous-secteur, le Conference Board du Canada a appliqué les parts du Compte satellite provincial et territorial du tourisme de 1998 aux données annuelles des Indicateurs du tourisme nationaux de 2007. Dans certains cas, ces parts devaient être calculées au moyen des parts nationales et régionales. De plus, comme l'importance relative des sous-secteurs du tourisme pouvait avoir évolué entre 1998 et 2007, il a fallu contraindre les données aux totaux correspondant aux indicateurs de 2007 par sous-secteur et par province.

Le point de départ pour déterminer la demande de main-d'œuvre en tourisme à l'échelle régionale consistait à poser l'hypothèse de départ d'une situation d'équilibre, en établissant qu'en 2007, la demande de main-d'œuvre égalait l'offre. La démarche suivie pour déterminer les estimations relatives à l'offre de main-d'œuvre à l'échelle régionale en 2007 est expliquée sous la rubrique Sources de données, dans la section Méthodologie utilisée pour prévoir l'offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme.

Dans la présentation finale des projections relatives à la demande de main-d'œuvre à l'échelle régionale, il était toutefois nécessaire de tenir compte de l'ampleur des pénuries de main-d'œuvre à l'échelle provinciale qui étaient peut-être présentes en 2007 et d'allouer une part raisonnable des pénuries de la province à chacune de ses régions. La démarche utilisée pour déterminer la part raisonnable des pénuries de main-d'œuvre pour chaque région est expliquée dans la section Estimation des pénuries de main-d'œuvre antérieures.

Tout comme dans le cas des données sur l'emploi, les données indirectes de la demande de biens et services touristiques ne doivent pas être tenues pour une mesure absolue de la demande dans une province, une région métropolitaine ou un sous-secteur particulier. Toutefois, une fois de plus, les données obtenues par cette démarche constituent un point de départ utile pour prévoir la croissance future de la demande de biens et services touristiques, puisque, au bout du compte, c'est la croissance de la demande de biens et services touristiques qui détermine la demande de main-d'œuvre du secteur du tourisme. À cet égard, le fait que les données indirectes calculées ne soient pas le parfait écho de la composition réelle du sous-secteur en 2007 n'est que secondaire.

Le Conference Board du Canada produit une vaste gamme de prévisions économiques pour l'ensemble du pays, de même que par province, région et sous-secteur, qui servent de variables exogènes dans le présent modèle. Les données historiques de ces prévisions sont souvent fournies par Statistique Canada; c'est toutefois le Conference Board qui a créé les modèles et la méthode qui ont servi de fondement aux prévisions de ces variables. Tous les facteurs macroéconomiques à long terme se conforment aux prévisions économiques à long terme pour le Canada dans le *Canadian Outlook 2009, Long-Term Economic Forecast*. Les variables économiques utilisées correspondent en gros aux variables qui sous-tendent les prévisions de l'emploi effectuées par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Malheureusement, le Conference Board ne produit pas de projections économiques à long terme pour les régions métropolitaines. Les projections à long terme pour les régions métropolitaines ont donc été déduites à partir des liens traditionnels observés entre la région

métropolitaine et la province où elle se trouve, de même que des liens projetés à moyen terme, tels que fournis (projections sur un horizon de cinq ans) dans le document *Metropolitan Outlook 2008* du Conference Board. Ces résultats ont ensuite été appliqués de manière à estimer la croissance relative à long terme des régions métropolitaines à partir de 2013.

Projections de la demande de biens et services touristiques

Le Conference Board a eu recours à son expertise et à son expérience dans le domaine de l'examen et de la prévision du tourisme pour mettre au point des projections détaillées de la demande de biens et services touristiques. Plus précisément, nous avons eu recours à nos modèles existants pour établir une prévision de base de la demande potentielle de biens et services touristiques.

Cette prévision de base de la demande de biens et services touristiques comporte deux volets : la demande issue de l'activité touristique (demande touristique) et la demande issue de l'activité non touristique (demande non touristique). Par exemple, le repas dans un restaurant canadien pris par un voyageur étranger constitue une demande touristique; mais le même repas pris dans le même restaurant par un client local constitue une demande non touristique. Toutefois, les deux représentent une demande de biens et services touristiques, et les deux sont fournis par le secteur du tourisme. Pour certains secteurs du tourisme, comme l'hébergement, la demande de biens et services relève presque exclusivement de l'activité touristique. Pour d'autres, comme les services de restauration, la plus grande part de la demande globale relève de l'activité non touristique.

Les projections en termes de demande de biens et services touristiques ont de plus été réparties en demande intérieure, en demande issue des visiteurs américains et en demande émanant des autres marchés internationaux. Les prévisions de base pour ces demandes proviennent du Modèle origine-destination du marché intérieur, du Modèle du marché américain et du Modèle des marchés internationaux de l'Institut canadien de recherche sur le tourisme. Par ailleurs, la demande de tourisme réelle par sous-secteur, province et région métropolitaine a été calculée en allouant les parts pertinentes des plus récentes données de l'Enquête sur les voyages internationaux, de l'Enquête sur les voyages des résidents du Canada et des Indicateurs nationaux du tourisme de Statistique Canada. Nous avons appliqué ce processus aux plans national, provincial et régional; cependant, toutes les données provinciales ont été contraintes afin de parvenir aux totaux canadiens.

Les projections de la demande en tourisme sont produites en estimant d'abord le total des dépenses consacrées à l'ensemble des biens et services par les touristes au Canada, y compris les biens et services non liés au tourisme, tels que les achats au détail. Les dépenses en biens et services non liés au tourisme ne représentent qu'une petite portion des dépenses totales effectuées par les touristes, mais il est important d'inclure cette catégorie dans l'estimation de la demande touristique globale. Les changements qu'a connus la conjoncture économique devraient se répercuter sur l'ensemble des dépenses plutôt que sur les dépenses consacrées à l'acquisition d'un bien ou d'un service en particulier lié au tourisme. Par conséquent, si les dépenses touristiques engagées pour l'acquisition de biens ou services non liés au tourisme devaient augmenter, une portion de cette augmentation pourrait être compensée par une croissance plus faible des dépenses en biens et services liés au tourisme.

En revanche, les projections relatives à l'emploi en tourisme tiennent compte uniquement des dépenses prévues en biens et services touristiques. Le tableau 24 résume les prévisions de base de la demande de biens et services touristiques au Canada. L'annexe C comporte des tableaux détaillés sur les prévisions de base pour chaque province et chaque région métropolitaine.

Tableau 24 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques au Canada*

(millions de dollars de 2002)

	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	62 197	62 645	70 945	78 701	86 870
Transport aérien	15 502	15 771	19 318	22 707	26 290
Transport ferroviaire	289	278	319	363	409
Autres types de transport	46 406	46 596	51 308	55 632	60 171
Hébergement	11 178	10 900	11 921	12 866	13 938
Restauration	45 810	46 840	52 840	58 232	63 747
Loisirs et divertissements	19 911	20 197	23 369	26 244	28 906
Services de voyages	3 031	2 984	3 242	3 417	3 541
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	145 181	146 519	165 879	183 387	201 108

*Nota : Les chiffres indiqués ci-dessus sont inférieurs à ceux figurant dans le tableau 1A, parce qu'ils ne comprennent pas les dépenses appliquées sur des biens et services relevant de l'activité non touristique, telles que des achats effectués dans des magasins de détail.

Enquête auprès des organisations de marketing de destination

Le Conference Board du Canada a mené une enquête distincte auprès des organisations de marketing de destination (OMD) partout au Canada pour obtenir des commentaires sur leurs projections relatives à la demande touristique régionale. On a demandé aux répondants d'examiner les projections préliminaires du Conference Board concernant le tourisme pour vérifier si elles correspondaient à leurs attentes en ce qui a trait aux dépenses dans le secteur touristique de leur région. Les projections incluaient les prévisions du taux de croissance ou de la baisse des dépenses entre 2008 et 2011, réparties selon les sous-secteurs du tourisme (transport, hébergement, restauration, loisirs et divertissements, et services de voyages). Les questions suivantes ont aussi été posées aux répondants.

QUESTIONNAIRE :

1. Dans quelle mesure la récession économique mondiale s'est-elle répercutée sur la demande touristique de votre région en 2009? Votre région a-t-elle subi une baisse de la demande en 2009 comparativement à 2008?
2. Nos prévisions de la demande touristique dans votre région en 2009 correspondent-elles à vos attentes? Nous vous invitons à commenter les données applicables plus précisément aux dépenses selon le sous-secteur du tourisme, et selon le type d'activité (touristique ou non touristique), si vous êtes en mesure de le faire.
3. Si vous pensez aux trois à cinq prochaines années, le rythme général de croissance prévu dans nos projections correspond-il à vos attentes pour votre région? Nous vous invitons à commenter les

données applicables plus précisément aux dépenses selon le sous-secteur du tourisme, si vous êtes en mesure de le faire.

4. Si vous pensez aux trois à cinq prochaines années, le rythme de croissance de l'activité touristique par rapport à celui de l'activité non touristique de votre région correspond-il à vos attentes?

Au total, 12 OMD sur 14 organisations sollicitées ont participé à cette enquête. Les résultats ont été intégrés dans les projections définitives du Conference Board concernant la demande touristique à l'échelle régionale.

Hypothèses sur la productivité

Les projections portant sur la croissance de la productivité jouent un rôle important dans le calcul des besoins futurs de main-d'œuvre. En général, on peut accroître la productivité du secteur du tourisme de deux façons : en augmentant le nombre de personnes employées ou en améliorant la productivité des travailleurs déjà en poste. (On définit habituellement la productivité comme la production par heure de travail.) Inversement, il est possible de calculer la demande de main-d'œuvre pour un niveau de production et pour un niveau de productivité donnés. Ainsi, en prévoyant la demande de biens et services touristiques ainsi que la croissance de la productivité dans le secteur du tourisme, le Conference Board du Canada peut prévoir la demande potentielle de main-d'œuvre dans ce secteur.

Règle générale, les employeurs canadiens de tous les sous-secteurs tenteront, lorsque c'est possible, de remplacer la main-d'œuvre par du capital pour la période de projection. Cela s'explique par la hausse du coût de la main-d'œuvre et par la forte concurrence internationale liée à la libéralisation du commerce. Une augmentation de la quantité et de la qualité du capital disponible pour chaque travailleur entraînera une hausse de la productivité de la main-d'œuvre. Les gains en qualité de la main-d'œuvre et en innovation constituent également des gains de productivité.

On s'attend à ce que la productivité dans l'ensemble de l'économie augmente pendant la période de projection, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le vieillissement de la main-d'œuvre produira des travailleurs proportionnellement plus expérimentés. Ensuite, la libéralisation accrue du commerce permettra de transférer les emplois peu spécialisés et à forte intensité de main-d'œuvre vers des pays où les salaires sont moins élevés. Enfin, l'augmentation subite des inscriptions dans les universités après la récession de 1990-1991 annonce une tendance qui contribuera à accroître la proportion de travailleurs ayant un niveau de scolarité élevé dans la population active. En 1990, seulement le tiers de la population avait achevé une forme d'études postsecondaires; en 2007, cette part avait grimpé à 50 pour cent. Enfin, le rapport capital-travail continuera d'augmenter pendant la période de la prévision, alors que le resserrement du marché de la main-d'œuvre et la concurrence internationale forcent les sociétés canadiennes à investir davantage en machinerie et en équipement.

Bien qu'on s'attende à ce que la croissance de la productivité augmente pendant la période de prévision pour de nombreux secteurs de l'économie, les gains de productivité du secteur du tourisme seront inférieurs à ceux des autres secteurs. Ce phénomène est attribuable au fait que le tourisme appartient au secteur des services. Généralement, il est plus difficile pour les entreprises du secteur des services que pour celles du secteur de la fabrication de remplacer de la main-d'œuvre par du capital. Qui plus est, traditionnellement, la croissance de la productivité du secteur du tourisme accuse un retard par

rapport à celle de l'ensemble du secteur des services. Compte tenu de la structure du secteur du tourisme, dont le processus de production comporte une part importante d'emplois peu spécialisés, on s'attend à ce que ces tendances se maintiennent pendant la période de prévision. (Voir le tableau 25.)

Tableau 25 : Hypothèses relatives à l'augmentation de la productivité du secteur du tourisme du Canada

	2007– 2010	2011– 2015	2016– 2020	2021– 2025
Transport	-0,1 %	0,5 %	0,9 %	0,8 %
Transport aérien	0,5 %	1,9 %	1,7 %	1,3 %
Transport ferroviaire	-1,3 %	1,2 %	2,1 %	2,1 %
Autres types de transport	-0,3 %	0,0 %	0,5 %	0,5 %
Hébergement	-1,7 %	-0,2 %	0,6 %	0,6 %
Restauration	-0,4 %	0,6 %	0,6 %	0,5 %
Loisirs et divertissements	0,1 %	1,4 %	1,5 %	1,4 %
Services de voyages	-1,6 %	-0,7 %	-0,3 %	-0,3 %
TOTAL POUR LE SECTEUR DU TOURISME	-0,5 %	0,6 %	0,8 %	0,7 %

Les estimations de la productivité jusqu'en 2012 pour les sous-secteurs du tourisme ont été calculées en se fondant sur les liens traditionnels en matière de productivité tendancielle. Mais à cause des défis majeurs que le secteur a dû relever depuis 2001, ces estimations ont été enrichies des renseignements sur le marché du tourisme recueillis par l'Institut canadien de recherche sur le tourisme, ainsi que des projections relatives à la productivité établies par le Conference Board du Canada tirées des publications du *Canadian Industrial Outlook Service* pour l'hébergement, la restauration et le transport aérien.

À long terme (à partir de 2013), la productivité des sous-secteurs du tourisme a été indexée à la productivité du secteur des services non gouvernementaux canadiens. Le taux auquel la productivité des sous-secteurs a été indexé à celui du secteur des services non gouvernementaux était fondé sur les estimations historiques pour chacun des sous-secteurs. Il y a deux raisons à cela. Tout d'abord, il est ainsi possible de s'assurer que les estimations concordent avec les hypothèses de productivité à long terme du Conference Board pour l'ensemble du Canada. Ensuite, les prévisions de productivité de chaque sous-secteur pris séparément seraient trompeuses à long terme, car elles ne tiendraient pas compte des effets de l'interaction de la demande et de l'offre au sein de l'économie et des pressions qui en résultent sur la productivité dans chaque sous-secteur.

Une fois établies ces hypothèses sur la productivité, on peut calculer la demande potentielle de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme en soustrayant le taux de croissance de la productivité de la croissance réelle de la demande potentielle de biens et services touristiques. Ces calculs ont été effectués pour l'ensemble du Canada, de même que pour chaque province et chaque région métropolitaine. Toutefois, la demande potentielle qui en découle par province et par sous-secteur est contrainte pour l'ajuster au total canadien. Il faut également souligner qu'on a supposé des gains de productivité identiques pour toutes les provinces et toutes les régions métropolitaines. Il est vrai que,

pour de courtes périodes, nous nous attendons à ce que certains sous-secteurs connaissent des gains de productivité différents d'une province ou d'une région à l'autre, puisque les conditions de l'offre et de la demande y seront différentes. Nous supposons toutefois que les sous-secteurs du tourisme sont suffisamment intégrés à l'échelle du pays pour que la tendance de la productivité par sous-secteur soit la même dans toutes les provinces et toutes les régions métropolitaines.

La méthodologie qui a servi à prévoir la demande de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme diffère quelque peu des modèles classiques. Traditionnellement, les prévisions de la demande de main-d'œuvre tentent d'estimer la demande supplémentaire à partir de la croissance du secteur (demande de main-d'œuvre d'expansion), puis y ajoutent la demande de main-d'œuvre découlant des départs à la retraite (demande de main-d'œuvre de remplacement). Cette démarche est utile pour les secteurs dans lesquels les gens mènent une longue carrière en occupant la même fonction de travail, dans un même secteur. Par conséquent, elle n'est peut-être pas adaptée au secteur du tourisme où de nombreux emplois sont occupés à temps partiel, par des personnes plus jeunes et, souvent, moins qualifiées que les travailleurs des autres secteurs. De plus, on observe une importante mobilité des travailleurs qui entrent et sortent du secteur du tourisme, et beaucoup de mouvement entre ses emplois et ses fonctions de travail.⁴ Ainsi, l'idée qu'une personne puisse occuper son poste actuel ou remplir sa fonction de travail actuelle pour la vie ne s'applique pas à de nombreux travailleurs du secteur du tourisme; c'est pourquoi le concept de demande de remplacement découlant des départs à la retraite semble moins approprié à une analyse de la demande de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme. La présente démarche examine plutôt la demande potentielle de biens et services dans le secteur du tourisme. En appliquant la productivité à la demande potentielle de biens et services, il est possible de prévoir le nombre total d'emplois nécessaires pour satisfaire la demande, ce qui élimine la nécessité de prévoir séparément la demande de main-d'œuvre d'expansion et la demande de main-d'œuvre de remplacement.

Méthodologie utilisée pour prévoir l'offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme

L'offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme constitue un déterminant important du succès futur de l'ensemble du secteur. Après tout, si l'offre de main-d'œuvre ne suffit pas à répondre à la demande potentielle, une partie de cette demande ne sera pas comblée. En fait, les commentaires recueillis dans le cadre des groupes de discussion montrent que la difficulté de trouver des travailleurs a déjà forcé de nombreuses entreprises touristiques à réduire la qualité de leur service et même, dans certains cas, à réduire la sélection des produits touristiques offerts.

Notre prévision de l'offre de main-d'œuvre potentielle comporte deux volets de base : d'une part, une prévision de la population et de la population active canadiennes et, d'autre part, la probabilité qu'une personne travaille dans le secteur du tourisme selon les données démographiques disponibles. Pour arriver à une prévision de base de l'offre de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme, nous avons appliqué la probabilité qu'une personne travaille dans le secteur du tourisme et l'avons intégrée à la main-d'œuvre disponible à un moment donné.

⁴ Une étude plus poussée est nécessaire pour établir la mesure dans laquelle les personnes changent d'emplois et de fonctions de travail dans le secteur du tourisme, et le degré de mobilité ascendante dans ce secteur.

Sources des données

Les données relatives à l'offre de main-d'œuvre sont fondées sur les données fournies par le Module des ressources humaines de Statistique Canada et les projections relatives à la population et à la population active établies par le Conference Board du Canada.

En plus de fournir des données sur l'emploi par sous-secteur et fonction de travail, le Module des ressources humaines comporte également des données détaillées sur l'âge, le sexe et le statut d'immigrant des travailleurs, par fonction de travail et sous-secteur. Grâce à ces précisions, nous avons calculé le taux de pénétration – soit le pourcentage de personnes qui travaillent dans une fonction de travail particulière – selon l'âge, le sexe et le statut d'immigrant.

Compte tenu du fait que le Module des ressources humaines ne publie de données que pour l'ensemble du Canada, il a fallu déduire les taux de pénétration pour les provinces et les régions métropolitaines. À cette fin, nous avons d'abord calculé les parts de chaque fonction de travail pour l'ensemble du Canada par âge, par sexe et par statut d'immigrant par rapport au total du sous-secteur dans laquelle figure cette fonction de travail. Ces parts relatives ont ensuite été appliquées à l'emploi total du sous-secteur dans chaque province. Les chiffres relatifs à l'emploi qui en résultent par âge, sexe et statut d'immigrant à l'échelle provinciale ont ensuite été contraints pour les ajuster aux agrégats nationaux et provinciaux correspondants de manière à en faire un système cohérent.

La part de chacune des régions métropolitaines des prévisions provinciales a été calculée à l'aide des résultats du recensement de 2006 de Statistique Canada. La part relative de chacune des régions métropolitaines a été calculée selon sa proportion de l'emploi total à l'échelle provinciale en utilisant six agrégats généraux représentant les sous-secteurs (transport aérien, autres modes de transport, hébergement, restauration, loisirs et divertissements et services de voyages). Ces parts ont ensuite été appliquées à chacune des fonctions de travail au sein de ces sous-secteurs.

La dernière étape consistait à déduire les taux de pénétration par province et région métropolitaine. Pour ce faire, nous avons calculé les données estimées à l'échelle nationale pour les fonctions de travail par sous-secteur et par catégorie d'âge, et multiplié le résultat par l'offre de main-d'œuvre estimée à l'échelle provinciale et régionale, tel que décrit précédemment.

Les taux de pénétration ainsi calculés par province et par région métropolitaine, répartis par fonction de travail, âge, sexe et statut d'immigrant, ne constituent qu'une approximation du profil démographique de chaque fonction de travail par province et région métropolitaine. Cette approximation est toutefois suffisamment fiable pour fournir un point de référence pour établir une prévision de l'offre de main-d'œuvre à venir. Puisque nous maintenons les mêmes taux de pénétration pour l'ensemble de la prévision, l'élément clé des changements relatifs à l'offre de main-d'œuvre est le mouvement de la population sous-jacente et de la main-d'œuvre. Autrement dit, tant que la composition démographique de chaque fonction de travail par province et par région métropolitaine, soit le véritable taux de pénétration, n'est pas radicalement différente de celle de l'ensemble du Canada, cette méthode fournira une prévision raisonnable.

Le Conference Board du Canada utilise les modèles de la population de Statistique Canada pour produire sa prévision à long terme de la population canadienne. Les résultats et les hypothèses détaillés relatifs à

ces projections pour le Canada sont décrits ci-dessous. L'annexe D présente un sommaire des hypothèses pour chaque province.

La population canadienne vieillit

L'espérance de vie accrue, la taille de la cohorte de la génération du baby-boom et le faible taux de fécondité des dernières décennies ont créé les conditions requises pour le vieillissement de la population canadienne. D'ici 2030, près d'un Canadien sur quatre aura 65 ans ou plus; il s'agit d'une hausse importante si l'on considère que cette part s'établissait à 12,6 pour cent en 2000.

Le taux de fécondité a chuté au cours des dernières décennies, alors que le taux de participation des femmes au marché du travail a monté en flèche. On prévoit qu'à l'avenir, la participation des femmes au marché du travail demeurera relativement stable et n'influera pas le taux de fécondité. Ainsi, on tient pour acquis que le taux de fécondité sera constant pendant la période de prévision, à 1,54 naissance vivante par femme en âge de procréer. Un taux de 2,1 est nécessaire pour maintenir une population de façon naturelle, soit pour remplacer les parents et compenser la mortalité infantile et postinfantile. Il est donc évident que le taux de fécondité actuel de 1,54 ne suffit pas à maintenir la population de façon naturelle. Cependant, malgré le taux de fécondité stable, le nombre de naissances continuera d'augmenter jusqu'en 2025, pendant que les membres de la génération Y seront au sommet de l'âge de la procréation et que le pays connaîtra un afflux constant de jeunes nouveaux Canadiens.

Par ailleurs, pendant que le taux de fécondité chutait, l'espérance de vie, elle, a continué de s'allonger. Si les progrès de la médecine et la prospérité économique se maintiennent, cette tendance devrait se poursuivre au cours des deux prochaines décennies. Néanmoins, compte tenu du fait que la population dans son ensemble vieillira, le taux de mortalité augmentera pour passer de 7,5 décès par 1 000 personnes en 2007, à 8,5 par 1 000 d'ici 2030.

Immigration internationale au Canada

Le faible taux de fécondité au Canada exercera une pression à la baisse sur la croissance de sa population dans les années à venir. Mais nous tenons pour acquis qu'un taux d'immigration élevé et croissant viendra consolider la croissance de la population globale. Depuis 1991, l'immigration est responsable de plus de la moitié de la croissance de la population du Canada. Ce phénomène constitue une transformation profonde par rapport au modèle du milieu du XXe siècle, alors que l'immigration ne comptait que pour le cinquième de la croissance de sa population. À cette époque, le baby-boom battait son plein et le taux de fécondité était élevé, de sorte que la population canadienne augmentait par ses propres moyens. Mais, au cours des deux décennies suivantes, le rôle de l'immigration dans la croissance de la population a pris beaucoup d'importance et comptait pour partie grandissante de la croissance de la population du Canada. On estime qu'en 2007 l'immigration a compté pour près de 80 pour cent de la croissance de la population. D'ici 2030, elle comptera pour plus de 100 pour cent de la croissance nette de la population.

La politique d'immigration du Canada admet des immigrants permanents dans trois grandes catégories : la classe économique (surtout des travailleurs qualifiés et des immigrants investisseurs), la classe familiale (les conjoints, les partenaires et les proches) et les réfugiés. En 2006, ces catégories représentaient respectivement 55 pour cent, 28 pour cent et 13 pour cent de l'ensemble des arrivées

d'immigrants. L'absence de système pleinement coordonné a fait en sorte que les politiques et pratiques d'immigration du Canada ont évolué depuis la Deuxième Guerre mondiale. Mais au cours des deux dernières décennies, deux tendances ont émergé. Premièrement, les immigrants économiques comptent pour une part beaucoup plus grande de l'immigration totale. Deuxièmement, la barre des compétences pour les nouveaux venus de cette catégorie a été haussée graduellement, pour passer d'un ensemble général de critères de sélection à un ensemble mettant l'accent sur les compétences de pointe.

Le profil de la population d'immigrants adultes change à mesure que la politique canadienne de l'immigration favorise de plus en plus les immigrants ayant une formation poussée. Aujourd'hui, beaucoup plus d'immigrants sont des travailleurs qualifiés. De plus, nombre d'entre eux sont hautement qualifiés : 24 pour cent des immigrants de 25 à 64 ans qui sont arrivés au Canada entre 1996 et 2000 sont hautement spécialisés, comparativement à 13 pour cent seulement de ceux arrivés de 1986 et 1990.

Compte tenu du besoin de travailleurs qualifiés sur le marché pour remplacer les baby-boomers qui prennent leur retraite et des cibles d'immigration déclarées des décideurs, le Conference Board prévoit une hausse graduelle de l'immigration à long terme. D'ici la fin de la décennie, nombre des baby-boomers plus âgés auront déjà pris leur retraite, tandis que d'autres atteindront la soixantaine et envisageront la retraite. Même si le Canada est en concurrence avec d'autres pays pour attirer les immigrants économiques, on s'attend à ce que la pression exercée sur le marché du travail par la retraite des baby-boomers contribue à hausser le volume d'immigration. Ainsi, dans notre prévision, nous présumons que l'immigration augmentera lentement, pour passer de 255 000 nouveaux arrivants en 2010 à un sommet de 353 000 en 2030.

Grâce à cette forte immigration nette, la croissance de la population canadienne se maintiendra à long terme. De 2007 à 2030, le taux de croissance annuel composé de la population devrait demeurer sensiblement le même que celui observé au cours de la dernière décennie, à 1 pour cent par année. On prévoit que la population canadienne passera de 34 millions de personnes en 2010 à 41,4 millions en 2030.

Le vieillissement de la population freine la croissance de la main-d'œuvre au Canada

Une forte immigration ne suffira toutefois pas à compenser le vieillissement de la population, et les problèmes démographiques qui en résulteront freineront de plus en plus la croissance de la main-d'œuvre. Alors que les baby-boomers prendront graduellement leur retraite pendant la période de prévision, le visage du marché de l'emploi au Canada connaîtra une importante transformation. L'âge médian de la retraite au Canada s'établissait à 61,1 ans en 2006. Cette année, les plus âgés de la génération du baby-boom atteindront l'âge de 63 ans, entraînant une fois de plus le pays dans une période de transition. Il y a quarante ans, les baby-boomers arrivaient en grand nombre sur le marché du travail. Aujourd'hui, la plus importante cohorte démographique au pays commence à quitter le marché de l'emploi.

Même si les baby-boomers sont actuellement au sommet de leur participation au marché du travail, les plus âgés de leur génération commencent déjà à prendre leur retraite. En fait, le Canada assiste déjà au

début de la vague de départs à la retraite des baby-boomers. Après 2012, lorsque les premiers baby-boomers atteindront l'âge de 65 ans, l'exode débutera pour de bon. D'ici 2015, la plus grande part de la cohorte de la génération du baby-boom se trouvera dans le groupe d'âge des 50 à 65 ans. En 2030, les derniers baby-boomers se prépareront à quitter le marché du travail (si l'on présume que le reste des baby-boomers choisiront de travailler jusqu'à l'âge de 65 ans).

Les prévisions de la main-d'œuvre qui sous-tendent notre prévision de l'offre de main-d'œuvre potentielle sont fondées sur les hypothèses du Conference Board en matière de participation au marché du travail. Le tableau 26 présente les taux de participation au marché du travail par âge et par sexe. Ceux-ci ont été appliqués à la population source disponible pour établir la prévision de la main-d'œuvre.

Tableau 26 : Taux de participation au marché du travail du Canada par âge et sexe
(pourcentage de la population source)

	1980		1990		2000		2010		2020		2030	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
15-19	59	53	60	56	52	52	53	55	55	56	56	56
20-24	87	75	84	77	80	74	80	76	83	79	84	80
25-34	95	63	94	77	92	80	91	82	93	83	93	84
35-44	96	61	94	78	92	80	92	83	93	84	93	85
45-54	92	53	91	68	89	75	90	82	92	84	92	85
55-64	74	33	64	35	61	41	68	56	68	60	68	61
65-69	21	8	17	7	16	7	29	16	28	19	28	19
70+	8	2	7	2	6	2	8	3	7	3	7	3
15+	78	51	76	58	72	59	72	63	70	61	67	59

Le ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre contribuera à augmenter les pressions exercées sur le marché du travail. Pour sa part, le resserrement du marché de la main-d'œuvre devrait générer une forte hausse des salaires réels, ce qui amènera les entreprises à substituer du capital à la main-d'œuvre partout où c'est possible. Ces salaires plus élevés signifient que certains travailleurs admissibles à la retraite décideront plutôt de rester sur le marché du travail. Aussi, la productivité de la main-d'œuvre devrait augmenter considérablement à mesure que l'investissement en technologie se poursuit.

Estimation des pénuries de main-d'œuvre antérieures

L'estimation de l'ampleur des pénuries de main-d'œuvre qu'a connues le secteur du tourisme en 2007 fournit un point de départ raisonnable à notre prévision. La difficulté liée à l'estimation des pénuries réside dans le fait que nous n'observons que les transactions effectuées sur le marché du travail. Les données correspondantes illustrent « ce qui s'est passé », et non « ce qui aurait pu se passer ». Par conséquent, on ne peut jamais, dans la pratique, observer de pénurie dans les données. En effet, pour déduire la pénurie réelle (ou le surplus réel) sur le marché, il faut connaître la courbe de la demande et la courbe de l'offre dans leur intégralité. Bien que le recours à ces courbes de l'offre et de la demande permette de produire une estimation pour une fonction de travail particulière, leur application à

chacune des fonctions de travail du secteur du tourisme dépasse de loin la portée de la présente étude. Il nous fallait donc trouver une autre démarche.

La méthodologie employée pour estimer la pénurie de main-d'œuvre en 2007 était fondée sur le rendement du secteur du tourisme et sur les tendances récentes en matière de productivité. Nous avons établi l'année 2003 comme année de référence. Cette année-là, le secteur du tourisme subissait toujours les répercussions des attaques terroristes de 2001. De plus, il devait absorber les effets négatifs de la guerre en Irak et du SRAS. Pour ces raisons, nous avons estimé qu'il était peu probable que le secteur du tourisme ait connu une pénurie notable en 2003. En fait, il se peut que les entreprises aient alors licencié trop de personnes, plutôt que de conserver le plus d'employés possible afin de disposer d'un niveau de dotation suffisant lorsque la demande en tourisme reprendrait. En définitive, cette situation appuierait notre hypothèse voulant qu'en 2003 la demande et l'offre de main-d'œuvre fussent en harmonie relative et qu'il n'y eût pas de pénurie de main-d'œuvre empêchant de pourvoir les postes.

De ce point de départ de 2003, nous avons combiné les résultats de deux démarches. Pour la première, nous avons appliqué la hausse tendancielle de productivité par province pour voir quel niveau d'emploi la demande de 2007 aurait pu soutenir. Pour la deuxième, nous avons appliqué la hausse tendancielle de productivité par sous-secteur pour déterminer le niveau d'emploi qui aurait pu être soutenu en 2007. Notre estimation définitive de la pénurie de main-d'œuvre en 2007 représentait la moyenne des résultats des deux démarches, ajustée ensuite par sous-secteur et fonction de travail selon les commentaires des groupes de discussion. Cette opération a été effectuée afin d'établir à quel degré le secteur du tourisme, à l'échelle nationale et provinciale, était touché par les pénuries de main-d'œuvre.

Afin de déterminer dans quelle mesure les pénuries de main-d'œuvre provinciales étaient ressenties dans les régions métropolitaines en 2007, il a tout d'abord fallu considérer la part absolue de l'offre de main-d'œuvre provinciale pour chacune des régions métropolitaines. En plus de la taille absolue du secteur touristique à l'échelle régionale, il fallait également tenir compte de la croissance relative de la demande touristique entre 2003 et 2007, par sous-secteur, à l'échelle régionale et pour la province dans son ensemble. Ces deux considérations – taille absolue et croissance relative – ont orienté le processus utilisé pour allouer les parts des pénuries de main-d'œuvre provinciales, par sous-secteur, à chacune des régions métropolitaines.

Prévision de l'offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme

Le déterminant le plus important de l'offre de main-d'œuvre potentielle dans le secteur du tourisme est la main-d'œuvre disponible. Si la main-d'œuvre détermine combien de personnes sont prêtes à travailler globalement, le nombre de personnes prêtes à travailler dans le secteur du tourisme dépend de l'attrait qu'exercent les fonctions de travail en tourisme sur la population active.

Un des défis du secteur du tourisme est le fait que l'offre de main-d'œuvre est très mobile au sein des fonctions de travail et des sous-secteurs. Les travailleurs peuvent passer facilement d'une fonction de travail et d'un sous-secteur à une autre fonction de travail dans un autre sous-secteur. Cette importante mobilité tient en partie au fait que de nombreux emplois dans le secteur du tourisme exigent un niveau de compétences relativement faible. Mais elle tient également au fait que les compétences utilisées dans le secteur du tourisme sont hautement transférables d'un lieu de travail à un autre. Il est donc

difficile de définir le cheminement de carrière typique dans le secteur du tourisme. Par ailleurs, les démarches traditionnelles pour établir un modèle de l'offre de main-d'œuvre en suivant le cheminement de carrière des travailleurs ne conviennent pas nécessairement au secteur du tourisme. Ce problème est exacerbé par la grande quantité de postes à temps partiel, ainsi que par la forte concentration de jeunes (des étudiants en particulier) qui travaillent dans ce secteur.

La méthodologie utilisée pour prévoir l'offre de main-d'œuvre potentielle pour le secteur du tourisme tient compte de la probabilité que les fonctions de travail en tourisme attirent des travailleurs potentiels. Elle applique cette probabilité à la main-d'œuvre disponible à différents moments futurs. À cette fin, nous avons calculé le taux de pénétration (le nombre de personnes qui travaillent par rapport à la population active) par fonction de travail, âge, sexe et statut d'immigrant⁵ pour l'année 2007. Nous avons ensuite maintenu ces taux de pénétration sur l'ensemble de la période de prévision et établi que la probabilité qu'une personne travaille dans le secteur du tourisme était égale à ces taux. Ce calcul a généré une prévision de base de l'offre de main-d'œuvre potentielle par province et par sous-secteur.

Les prévisions de la demande de main-d'œuvre potentielle par région métropolitaine constituent le prolongement de la technique décrite précédemment, en utilisant plutôt les taux de pénétration propres aux régions métropolitaines. À cet égard, les projections de l'offre de main-d'œuvre à l'échelle régionale illustrent des écarts en matière de projection de croissance d'une région à l'autre, écarts attribuables aux profils différents que présentent les régions métropolitaines en matière d'immigration et de démographie, comparativement à la province dans son ensemble. Les écarts relatifs des projections de la croissance démographique et de la croissance de l'immigration ont été estimés à partir des écarts observés entre les provinces et les régions métropolitaines dans les recensements de 2001 et de 2006 de Statistique Canada.

Nos projections de base sont fondées sur l'hypothèse que l'attrait relatif des fonctions de travail en tourisme demeurera inchangé au cours de la période de prévision. C'est-à-dire que nous tenons pour acquis que les responsabilités de base des différentes fonctions de travail, les salaires comparativement à ceux des autres secteurs et, le cas échéant, l'accès à des programmes d'enseignement ou de formation ne changeront pas au cours de la période. Même s'il est possible que cette hypothèse soit erronée, elle constitue un point de départ raisonnable, compte tenu du fait que le secteur du tourisme devra faire concurrence aux autres secteurs de l'économie afin de répondre à ses besoins de main-d'œuvre. Selon notre analyse, l'attrait qu'exercent les fonctions de travail en tourisme constitue un point où il y aurait lieu d'apporter d'importantes améliorations. Parallèlement, les effets d'une hausse des salaires sont traités dans la section qui concilie demande et offre.

⁵ Pour calculer le taux de pénétration par statut d'immigrant, nous avons calculé le nombre de travailleurs récemment immigrés à partir des plus récentes données du recensement et des taux de participation canadiens. Nous avons ensuite projeté cette main-d'œuvre au moyen des mêmes paramètres démographiques que pour l'ensemble de la population canadienne.

Principaux changements relatifs aux données et aux hypothèses dans la présente mise à jour

Les prévisions fournies dans le présent rapport ont été produites à partir d'une mise à jour de 2010 du modèle de prévision de l'offre et de la demande à long terme, mis au point par le Conference Board du Canada. L'année dernière, le Conference Board a établi que la pénurie de main-d'œuvre potentielle pourrait atteindre 256 700 emplois d'ici 2025. La mise à jour 2010 du rapport indique quant à elle que la pénurie de main-d'œuvre potentielle pourrait atteindre le nombre légèrement plus modeste de 218 800 emplois d'ici 2025. Plusieurs raisons expliquent la divergence quant aux prévisions des pénuries de main-d'œuvre potentielles à long terme observée entre les deux dernières études.

La première raison réside dans les données de base utilisées dans l'analyse afin d'illustrer la composition démographique de la main-d'œuvre. Dans l'analyse de l'année dernière, les données de base provenaient du Modèle des ressources humaines du Compte satellite du tourisme de Statistique Canada de 2006. Dans la mise à jour de cette année, les données de base provenaient de l'édition 2007 du rapport. Compte tenu du taux de roulement élevé qu'affichent de nombreuses fonctions de travail en tourisme, il n'est pas étonnant que le profil démographique de chacune des fonctions de travail change d'une année à l'autre.

La deuxième raison expliquant l'écart en matière de pénuries de main-d'œuvre potentielles à long terme entre les deux études réside dans une modification des hypothèses concernant les projections de la demande en tourisme. La mise à jour de 2010 a été effectuée après avoir observé en grande partie les répercussions de la crise économique mondiale actuelle, ce qui a eu pour effet de modifier considérablement les hypothèses économiques intégrées dans l'analyse. Ces changements portaient sur les perspectives à court et à moyen terme pour la demande touristique, de même que sur la capacité financière des entreprises touristiques à exploiter leurs activités, à investir et à prendre de l'expansion à l'avenir. S'il est probable que les répercussions de la crise économique se feront ressentir sur les projections de la demande de main-d'œuvre en tourisme, elles pourraient également influencer sur les projections de l'offre de main-d'œuvre du secteur. Bien que cet élément n'ait pas été pris en compte directement dans le modèle, l'analyse indique bel et bien que le secteur du tourisme au Canada est susceptible d'enregistrer des pertes financières à long terme résultant de la récente crise économique.

Conciliation de l'offre et de la demande : le processus d'ajustement du marché au moyen des salaires

La combinaison de l'offre et de la demande potentielles de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme donne un aperçu de la façon dont l'emploi pourrait progresser dans ce secteur. L'écart entre la demande et l'offre de main-d'œuvre sert également de guide utile dans l'analyse des pénuries de main-d'œuvre potentielles que ce secteur connaîtra au cours des 15 prochaines années.

En pratique toutefois, le marché s'ajustera à la longue de manière à éliminer l'écart entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Pour tenir compte de ce phénomène, nous avons d'abord repéré des sous-secteurs et des fonctions de travail pour lesquels il y a un écart important entre la projection de l'offre et de la demande potentielles de main-d'œuvre. Nous avons ensuite établi le modèle particulier au processus d'ajustement qui se produit entre l'offre et la demande de main-d'œuvre pour éliminer

certaines de ces écarts. Si l'offre dépasse la demande, le processus d'ajustement stimule la demande jusqu'à ce que le surplus de l'offre soit éliminé et que toute la demande soit satisfaite. À l'inverse, si la demande dépasse l'offre, les salaires et les conditions de travail doivent être ajustés pour attirer plus de travailleurs. La clé de toute simulation de l'interaction entre offre et demande de main-d'œuvre consiste à tenir compte de la réaction et de l'interaction des autres facteurs d'influence. Par exemple, les facteurs qui pourraient stimuler l'offre de main-d'œuvre incluent les salaires, le recrutement, l'éducation, la formation et les programmes de reconnaissance des titres de compétences. À l'inverse, les facteurs pouvant limiter la demande pourraient comprendre la croissance relative des salaires, la hausse des prix et la baisse de la qualité du service.

Ce processus permet d'affiner les projections de l'offre et de la demande potentielles de main-d'œuvre et de produire une prévision de ce que sera le niveau d'équilibre de l'emploi dans le secteur du tourisme. Ainsi, en comparant les résultats de la prévision du niveau d'équilibre de l'emploi avec sa demande de main-d'œuvre potentielle, nous avons pu évaluer les emplois et la production perdus résultant de la pénurie de main-d'œuvre initiale.

Méthodologie du processus d'ajustement du marché

Le processus d'ajustement du marché pour l'offre et la demande de main-d'œuvre est tributaire de plusieurs déterminants clés d'élasticité. Du côté de l'offre, le modèle du processus d'ajustement a été établi uniquement à partir des changements des salaires réels. Il est vrai que d'autres facteurs, comme les avantages sociaux, les congés et le milieu de travail jouent également un rôle en pratique. Mais tant du point de vue de l'entreprise que du point de vue de l'employé, il est possible de leur assigner une valeur et de les traduire ainsi en salaire composite.

Malheureusement, il existe peu de documentation sur l'élasticité de l'offre quant aux salaires, particulièrement pour les sous-secteurs ou pour les fonctions de travail du secteur du tourisme. Nous avons donc estimé cette élasticité. Au moyen de plusieurs paramètres d'une équation structurelle pour l'ensemble du secteur du tourisme, ainsi que pour les services de restauration et d'hébergement, nous avons estimé que l'élasticité de l'offre de main-d'œuvre s'établit probablement autour de 0,07 (pour l'ensemble du secteur), de 0,10 (pour l'hébergement) et de 0,12 (pour la restauration). Il n'est pas étonnant que l'élasticité estimée soit assez faible. Ainsi, il serait très difficile d'augmenter sensiblement l'offre de main-d'œuvre de l'ensemble du secteur en haussant les salaires. Selon les liens estimés, l'élasticité de l'offre quant aux salaires a été établie à 0,1 pour tous les sous-secteurs touristiques.

Bien que la hausse des salaires pour attirer davantage de travailleurs augmente l'offre de main-d'œuvre, elle réduit aussi en même temps la demande de travailleurs. Ce phénomène s'explique par le fait que les entreprises doivent transférer au moins une partie de cette hausse des frais de main-d'œuvre aux clients sous forme de prix majorés. La hausse des prix que les entreprises devraient imposer est fonction de la part des salaires par rapport au total des frais d'exploitation et de la valeur ajoutée totale. Cette part est de 30 pour cent dans le sous-secteur du transport, de 42 pour cent en hébergement et en restauration, de 42,5 pour cent en loisirs et divertissements et de 50 pour cent dans les services de voyages. Ces parts ont été calculées à partir des données publiées dans les tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada et dans ses Statistiques financières et fiscales des entreprises.

Enfin, du côté de la demande, nous avons utilisé les données des Indicateurs nationaux du tourisme pour estimer l'élasticité de la demande relativement au prix pour chaque sous-secteur. Cela nous donne une indication de l'ampleur de la baisse de la demande de biens et services touristiques que provoquerait une hausse des prix. Plus précisément, nous avons exécuté des analyses de régression structurelle sur la demande intérieure, fondées sur les Indicateurs nationaux du tourisme, pour voir l'effet qu'exerce le prix sur la demande dans chaque sous-secteur. L'élasticité estimée va d'un faible 18 pour cent pour le sous-secteur de l'hébergement à 139 pour cent pour les services de voyages, en passant par 40 pour cent pour le transport, 77 pour cent pour les loisirs et divertissements et 110 pour cent pour la restauration. En combinant l'élasticité de la demande de biens et services touristiques et nos hypothèses sur la productivité, nous avons pu calculer la baisse de la demande de main-d'œuvre suscitée par une hausse des salaires.⁶

Nous avons eu recours aux paramètres que nous avons estimés pour l'ensemble du secteur au Canada et les avons appliqués à chaque province. Nous avons ensuite monté le modèle de chaque fonction de travail dans chaque province pour arriver à un niveau d'équilibre de l'emploi, pour lequel il n'y a ni surplus de demande de main-d'œuvre ni surplus d'offre de main-d'œuvre, dans chacune des provinces et chacun des sous-secteurs.⁷ Les résultats de cet équilibre ont ensuite été agrégés pour les sous-secteurs correspondants et pour l'ensemble du Canada.

Méthodologie utilisée pour créer trois scénarios de prévisions possibles

Dans la présente mise à jour de l'étude sur l'offre et la demande de main-d'œuvre en tourisme, le Conference Board a examiné trois scénarios possibles pouvant avoir une incidence importante sur les perspectives à long terme des pénuries de main-d'œuvre potentielles dans le secteur touristique.

Le premier scénario concerne les effets du niveau élevé des prix du pétrole sur la demande en tourisme si le prix du baril atteint 175 \$ US d'ici 2014, ce qui pourrait freiner la demande future de main-d'œuvre dans le secteur. Le deuxième porte sur les effets de l'attrait rehaussé des fonctions de travail en tourisme de premier échelon (ou d'un niveau s'y rapprochant), qui pourrait avoir une incidence sur la disponibilité future de la main-d'œuvre dans ce secteur. Finalement, le troisième scénario se penche sur les retombées d'une accélération du rythme auquel les nouveaux immigrants entrent sur le marché du travail en tourisme, qui pourrait également se répercuter sur la disponibilité future de la main-d'œuvre.

Effets du niveau élevé des prix du pétrole

Les conséquences macroéconomiques du niveau élevé des prix du pétrole sur l'économie au Canada et aux États-Unis ont été analysées par le Conference Board du Canada pour Ressources humaines et

⁶ Une hausse des salaires serait accompagnée d'une hausse de productivité. Mais comme notre prévision comporte déjà des hausses de productivité importantes dues à la pénurie de main-d'œuvre, nous avons choisi de ne pas établir de modèle des effets secondaires de la hausse des salaires sur la productivité.

⁷ Certaines fonctions de travail, comme celles de cuisinier, figurent dans plus d'une catégorie. Dans ces cas, nous avons modelé le processus d'ajustement du marché de façon distincte dans chaque sous-secteur pour maintenir les différentes structures de coûts des sous-secteurs, de même que pour tenir compte des différences relatives à l'élasticité de l'offre et de la demande pour chaque sous-secteur.

Développement des compétences Canada (RHDCC) en 2009. L'étude *The Impact of Rising Oil Prices on the U.S. and Canadian Economies*, publiée en février 2009 présente une plateforme solide sur laquelle peut s'appuyer une analyse des effets des prix élevés du pétrole sur la demande de main-d'œuvre dans le secteur touristique, ainsi que des répercussions sur les pénuries de main-d'œuvre potentielles. L'étude fait état de résultats à l'échelle nationale et provinciale, mais aucune estimation des zones métropolitaines ou des régions n'y est fournie. L'analyse s'est donc limitée à des perspectives nationale et provinciale.

Le rapport produit pour RHDCC a toutefois permis de déterminer les effets des prix élevés du pétrole sur la productivité de différents secteurs économiques sur une période de 10 ans. Comme nos projections relatives à la main-d'œuvre étaient axées sur la demande *potentielle* de travailleurs, nous avons appliqué les constats macroéconomiques à la productivité du secteur plutôt qu'à l'emploi dans le secteur. L'analyse a tenu compte d'autres ajustements de la productivité du travail découlant des forces du marché. Conformément à nos estimations de la demande de main-d'œuvre formulées dans le scénario de référence, la production réelle offrait de meilleures perspectives de la demande de travailleurs potentielle en faisant abstraction d'autres ajustements de la productivité du travail.

Comme le rapport à l'intention de RHDCC n'isolait pas précisément l'incidence des prix élevés du pétrole sur le secteur du tourisme canadien, nous avons utilisé les résultats surtout pour saisir à quel degré la demande de biens et services touristiques liée à l'activité non touristique était touchée par les prix élevés du pétrole. Dans ce sens, les résultats de ce rapport ont été utilisés pour déterminer les effets des activités non touristiques sur la demande de main-d'œuvre dans chaque province pour les sous-secteurs du transport, de l'hébergement, de la restauration, des loisirs et divertissements et des services de voyages. Cette analyse a été effectuée en utilisant les secteurs économiques présentés dans le rapport pour RHDCC qui sont les plus étroitement liés.

Pour saisir l'incidence des activités non touristiques sur le transport aérien et ferroviaire et sur les autres types de transport, nous avons intégré les effets des prix élevés du pétrole sur la productivité du sous-secteur du transport et de l'entreposage. Pour saisir les répercussions des activités non touristiques sur les services d'hébergement et de restauration, nous avons intégré les effets des prix élevés du pétrole sur la productivité des sous-secteurs de l'hébergement et de la restauration. Pour ce qui est de l'incidence des activités non touristiques sur les loisirs et divertissements, nous avons examiné la productivité des sous-secteurs de l'information, de la culture et des loisirs. Finalement, pour les répercussions des activités non touristiques sur les services de voyages, nous avons examiné les services commerciaux. Le tableau 27 illustre l'estimation des répercussions à long terme sur la demande de main-d'œuvre potentielle issue de sources non touristiques dans différents sous-secteurs du tourisme de chaque province.

Tableau 27 : Effets des prix élevés du pétrole sur la demande de main-d'œuvre potentielle liée aux activités non touristiques dans le secteur du tourisme canadien, par sous-secteur
(variation en pourcentage du nombre d'emplois nécessaires d'ici 2025; scénario de référence par rapport au scénario des prix élevés du pétrole)

	Transport	Hébergement	Restauration	Loisirs et divertissements	Services de voyages
<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	-1,6 %	-2,2 %	-2,2 %	0,6 %	0,3 %
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	-2,8 %	-3,4 %	-3,4 %	-0,6 %	-0,8 %
<i>Nouvelle-Écosse</i>	-2,0 %	-2,6 %	-2,6 %	-0,4 %	-0,3 %
<i>Nouveau-Brunswick</i>	-2,0 %	-2,9 %	-2,9 %	-0,1 %	-0,5 %
<i>Québec</i>	-2,5 %	-3,5 %	-3,5 %	-0,6 %	-0,8 %
<i>Ontario</i>	-2,8 %	-3,5 %	-3,5 %	-0,6 %	-0,8 %
<i>Manitoba</i>	-1,9 %	-2,8 %	-2,8 %	-0,4 %	-0,3 %
<i>Saskatchewan</i>	-1,7 %	-2,5 %	-2,5 %	0,2 %	0,1 %
<i>Alberta</i>	-1,6 %	-2,5 %	-2,5 %	0,5 %	0,1 %
<i>Colombie-Britannique</i>	-2,1 %	-2,9 %	-2,9 %	0,0 %	-0,4 %
CANADA	-2,3 %	-3,1 %	-3,1 %	-0,3 %	-0,6 %

Pour estimer les répercussions des prix élevés du pétrole sur la demande de biens et services touristiques issue de l'activité touristique, le Conference Board s'est appuyé principalement sur ses compétences et son expérience dans le domaine des prévisions touristiques. Les coefficients employés dans les modèles de prévisions touristiques du Conference Board ont été utilisés comme principales sources de données pour analyser les effets possibles des prix élevés du pétrole sur la demande de voyages générée par les visiteurs canadiens et internationaux.

Les coefficients illustrant la sensibilité au prix de la demande de voyages ont été extraits du Modèle origine-destination du marché intérieur, ainsi que des Modèles du marché américain et des marchés internationaux de l'Institut canadien de recherche sur le tourisme. L'analyse différenciait les répercussions en fonction du moyen de transport utilisé, soit aérien, ferroviaire ou autre (principalement l'automobile). Parallèlement, les parts représentatives des dépenses au titre des voyages non liées au transport ont été attribuées aux trois moyens de transport en utilisant les profils des dépenses en tourisme fournis dans l'Enquête sur les voyages internationaux et l'Enquête sur les voyages des résidents du Canada publiées par Statistique Canada.

Bien que l'analyse des effets des prix élevés du pétrole sur la demande de biens et services touristiques ait été réalisée à l'échelle provinciale, elle a fait appel uniquement aux coefficients nationaux pour le calcul de la sensibilité des voyageurs relativement au prix. De plus, les seules différences de sensibilité au prix attribuées aux voyageurs en provenance des États-Unis ou d'autres pays étaient associées au moyen de transport (aérien, ferroviaire ou autre) utilisé par ces voyageurs.

Ce scénario n'émet pas comme hypothèse que les voyageurs pourraient s'habituer aux frais de voyage plus élevés, et ainsi devenir moins sensibles à l'augmentation des prix. Si des ressources fixes sont

disponibles, les entreprises et les ménages chercheront probablement des moyens de contrôler l'augmentation des dépenses à mesure que les frais de voyage grimperont.

Le scénario portant sur les prix élevés du pétrole suppose un prix du baril de plus de 50 pour cent supérieur en 2025 à celui du scénario de référence. Étant donné que le coût de l'essence représente plus de 30 pour cent des frais d'exploitation des lignes aériennes, le coût plus élevé de l'essence découlant de ce scénario entraînerait probablement une forte hausse des tarifs aériens.

Selon le Modèle Origine-Destination des Passagers Aériens (PODM) publié en 2008 par Transports Canada, la sensibilité au prix des passagers aériens varie entre -0,8 pour la classe économique plein tarif à -1,13 pour les tarifs réduits. Compte tenu de l'incidence des prix élevés du pétrole sur les tarifs aériens et la sensibilité des passagers aériens à la hausse des tarifs, nous estimons que le scénario sur les prix élevés du pétrole entraînerait une réduction de 10 pour cent des dépenses intérieures réelles engagées dans le transport aérien d'ici 2025. De même, notre estimation de la sensibilité au prix de la population qui utilise d'autres moyens de transport donne à croire que ce scénario entraînerait une baisse de 4 pour cent des dépenses intérieures réelles en ce qui a trait aux autres modes de transport. Parallèlement, notre processus de modélisation démontre que le transport ferroviaire est beaucoup moins sensible aux prix élevés du pétrole, et qu'il pourrait en fait profiter du déplacement d'une partie de la demande au détriment du transport aérien ou d'autres moyens de transport. C'est pourquoi, selon nos prévisions, les prix élevés du pétrole ne devraient pas modifier de manière significative les dépenses intérieures réelles engagées dans le transport ferroviaire dans le scénario de référence. (Voir le tableau 28.)

Les prix élevés du pétrole auraient des retombées beaucoup plus importantes sur la demande dans le domaine des voyages internationaux. Bien que les voyageurs internationaux utilisant le transport aérien aient tendance à être légèrement moins sensibles à la hausse des tarifs aériens (allant de -0,56 pour les voyages à l'étranger plein tarif à -1,05 pour les déplacements transfrontaliers à tarif réduit, selon le PODM), la vigueur de la monnaie canadienne aurait un effet dissuasif dans le scénario sur les prix élevés du pétrole. L'étude menée pour RHDC donne à croire que les prix élevés du pétrole pourraient faire augmenter la valeur du dollar canadien de plus de 10 pour cent par rapport au dollar américain. Dans ce cas, les effets d'un taux de change moins favorable pourraient l'emporter sur les répercussions négatives d'une hausse des coûts du transport. Le dollar canadien ne s'appréciera peut-être pas autant par rapport aux devises des principaux marchés d'outre-mer, mais sa valeur plus élevée ferait augmenter le coût des voyages au Canada. Nous estimons que le scénario portant sur les prix élevés du pétrole entraînerait une baisse de 15 pour cent du transport aérien international à destination du Canada d'ici 2025 comparativement au scénario de référence.

Les prix élevés du pétrole auraient probablement des répercussions moins grandes sur les voyageurs internationaux se déplaçant par train (principalement des voyageurs en provenance des États-Unis), ce qui aurait pour effet de réduire de 5 pour cent les dépenses réelles engagées par les voyageurs internationaux dans le transport ferroviaire en 2025. En revanche, les retombées seraient plus importantes pour les voyageurs internationaux utilisant d'autres moyens de transport (ce segment est composé principalement de voyageurs en provenance des États-Unis se déplaçant en automobile et ayant tendance à être assez sensibles aux taux de change). Par conséquent, les prix élevés du pétrole

auraient pour effet de réduire à la fois le volume des voyageurs et les dépenses directes de ce segment d'environ 15 pour cent en 2025 comparativement au scénario de référence.

Tableau 28 : Effets des prix élevés du pétrole sur les dépenses en transport

(variation en pourcentage des dépenses en transport d'ici 2025; scénario de référence par rapport au scénario des prix élevés du pétrole)

	Transport aérien	Transport ferroviaire	Autres types de transport
<i>Voyageurs internes</i>	-10 %	0 %	-4 %
<i>Voyageur internationaux</i>	-15 %	-5 %	-15 %

En utilisant les profils des dépenses de voyage qui attribuent aux voyageurs des parts relatives de leurs dépenses non liées au transport selon le moyen de transport utilisé, nous avons pu estimer les répercussions des prix élevés du pétrole sur les dépenses réelles en tourisme dans les sous-secteurs de l'hébergement, de la restauration, des loisirs et divertissements, et des services de voyages. (Voir le tableau 29.)

Tableau 29 : Effets des prix élevés du pétrole sur les dépenses non liées au transport

(variation en pourcentage des dépenses en transport d'ici 2025; scénario de référence par rapport au scénario des prix élevés du pétrole)

	Hébergement	Restauration	Loisirs et divertissements	Services de voyages
<i>Voyageurs internes</i>	-5,7 %	-5,1 %	-4,8 %	-5,0 %
<i>Voyageur internationaux</i>	-12,5 %	-12,5 %	-12,5 %	-10,0 %

Les répercussions des prix élevés du pétrole sur les dépenses liées ou non liées au tourisme ont ensuite été examinées selon le cadre conçu pour établir les projections de la demande de main-d'œuvre en tourisme dans le scénario de référence. Comme aucun autre ajustement n'avait été apporté aux estimations de la productivité du travail dans le scénario de référence en réponse aux prix élevés du pétrole, la variation en pourcentage de la demande de main-d'œuvre était la même que celle des dépenses réelles.

Effets de l'attrait rehaussé des emplois en tourisme de premier échelon

Ce scénario mesure les répercussions de l'attrait rehaussé du secteur comme lieu de travail et choix de carrière sur l'offre de main-d'œuvre. Plus précisément, il examine les effets possibles de l'augmentation de l'attrait des fonctions de travail de premier échelon ou de niveau s'y rapprochant, notamment en supposant une hausse du taux d'emploi de 1 pour cent sur une période de 10 ans.

La méthodologie qui a servi à établir nos prévisions de l'offre de main-d'œuvre potentielle en tourisme dans le scénario de référence tient compte de la probabilité historique que les emplois en tourisme attirent des travailleurs potentiels. Elle applique cette probabilité à la main-d'œuvre disponible à différents moments futurs. Aux fins de ce scénario, nous avons augmenté le taux de participation (le nombre de personnes qui travaillent par rapport à la population active) de 1 pour cent pour les emplois

en tourisme de premier échelon ou d'un niveau rapproché entre 2011 et 2020. Pour le reste de la période de prévisions, nous avons maintenu le taux de participation au même niveau qu'en 2020.

Les fonctions de travail considérées comme étant de premier échelon ou d'un niveau s'y rapprochant sont celles qui comptaient le plus grand nombre de travailleurs âgés de 15 à 24 ans. Les données du Modèle des ressources humaines du Compte satellite du tourisme de Statistique Canada de 2007 ont été utilisées pour cette analyse. (Voir l'annexe B pour obtenir une liste des professions qui remplissent ces critères.)

En suivant une démarche similaire à celle du scénario portant sur les prix élevés du pétrole, nous avons mis l'accent sur les répercussions *possibles* de la demande ou de l'offre de main-d'œuvre plutôt que sur les résultats prévus des solutions issues du marché afin d'intégrer les résultats de ce scénario.

Conformément au scénario sur les prix élevés du pétrole, l'analyse a été menée seulement aux niveaux national et provincial.

Effets de l'intégration accélérée des nouveaux immigrants à la main-d'œuvre en tourisme

Ce scénario mesure les répercussions de l'accélération du rythme auquel les nouveaux immigrants entrent sur le marché du travail sur l'offre de main-d'œuvre. Plus précisément, il examine les effets possibles de l'intégration d'un pourcentage beaucoup plus élevé de nouveaux immigrants au marché du travail dans la première ou la deuxième année suivant l'obtention de leur droit de résidence permanente.

Les totalisations personnalisées de l'*Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada* (2005) publiée par Statistique Canada contenaient des renseignements sur le temps qu'il a fallu aux nouveaux immigrants pour obtenir leur premier emploi en tourisme. Ces données couvrent les 215 premières semaines –un peu plus de quatre ans – après que les néo-Canadiens ont obtenu leur statut d'immigrant.

Selon ces données, 16,2 pour cent des nouveaux immigrants ont obtenu un emploi en tourisme au cours des 215 premières semaines après avoir obtenu leur statut d'immigrant. Les données étaient également réparties en fonction du type de statut d'immigrant, dont la classe familiale, les travailleurs qualifiés (principaux demandeurs), les travailleurs qualifiés (conjoints et personnes à charge), les autres immigrants de la classe économique, et les réfugiés. (Voir le tableau 30.)

Tableau 30 : Données personnalisées extraites de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (2005) publiée par Statistique Canada

(pourcentage cumulatif de nouveaux immigrants qui ont obtenu leur premier emploi en tourisme par année)

	Immigrants de la classe familiale	Travailleurs qualifiés – demandeurs principaux	Travailleurs qualifiés – conjoints et personnes à charge	Autres immigrants de la classe économique	Réfugiés	TOTAL
1 an	9,7 %	8,0 %	11,7 %	7,8 %	8,5 %	9,5 %
2 ans	13,1 %	9,3 %	16,5 %	15,0 %	14,6 %	12,9 %
3 ans	14,9 %	10,2 %	18,6 %	17,2 %	18,0 %	14,6 %
4 ans*	16,9 %	11,1 %	20,1 %	19,5 %	21,2 %	16,2 %

* Nota : L'étude couvre les 215 premières semaines, ou un peu plus de quatre ans, après que les immigrants ont reçu leur statut d'immigrant au Canada.

Comme les données de l'enquête longitudinale ne couvrent que les quatre premières années suivant l'obtention du statut d'immigrant des néo-Canadiens, notre scénario ne prévoit aucune augmentation du taux d'emploi en tourisme après ces quatre années. Il est probable que cette hypothèse prudente sous-estime l'augmentation potentielle de l'offre de main-d'œuvre si les taux d'emploi à long terme sont majorés à la suite de l'intégration accélérée de ce groupe au marché du travail en tourisme.

Pour tous les groupes d'immigrants, sauf les réfugiés et les autres immigrants économiques, nous avons supposé que d'ici 2025, le taux d'emploi en tourisme qui devrait être atteint la quatrième année selon Statistique Canada pourrait être obtenu plus tôt, avant la fin de la quatrième année. Pour les réfugiés et les autres immigrants économiques, nous avons supposé que d'ici 2025, le taux atteint en quatre ans pourrait être réalisé avant la fin de la deuxième année. (Voir le tableau 31.)

Si ces deux groupes sont traités séparément, c'est parce qu'on suppose que les réfugiés et les autres immigrants économiques se heurtent à des obstacles précis qui rendraient encore plus difficile leur intégration au marché du travail durant la première année au lieu des quatre premières années. Par exemple, en raison de leurs conditions socio-économiques, les réfugiés ont tendance à être aux prises avec des problèmes liés, entre autres, à la langue et à la santé qui prennent du temps à résoudre durant leurs premières années au Canada.

Ce scénario suppose également que les progrès de cette démarche se feraient graduellement, commençant en 2011 pour se terminer en 2025.

Tableau 31 : Intégration accélérée des immigrants internationaux à la main-d'œuvre en tourisme d'ici 2025

(pourcentage cumulatif de nouveaux immigrants qui obtiendraient leur premier emploi en tourisme par année)

	Immigrants de la classe familiale	Travailleurs qualifiés – demandeurs principaux	Travailleurs qualifiés – conjoints et personnes à charge	Autres immigrants de la classe économique	Réfugiés
1 an	16,9 %	11,1 %	20,1 %	15,0 %	14,6 %
2 ans	16,9 %	11,1 %	20,1 %	19,5 %	21,2 %
3 ans	16,9 %	11,1 %	20,1 %	19,5 %	21,2 %
4 ans	16,9 %	11,1 %	20,1 %	19,5 %	21,2 %

Annexes

Annexe A – Industries du SCIAN faisant partie du secteur du tourisme

1. Transport

1.1 Transport aérien

- 4811 – Transport aérien régulier
- 4812 – Transport aérien non régulier

1.2 Autres modes de transport

- 4821 – Transport ferroviaire
 - Sous-secteurs du tourisme**
 - 482114 Transport ferroviaire de voyageurs
 - Sous-secteurs non touristiques**
 - 482112 Transport ferroviaire de marchandises sur de courtes distances
 - 482113 Transport ferroviaire de marchandises sur ligne principale
- 4831 – Transport hauturier, côtier et sur les Grands Lacs
- 4832 – Transport sur les eaux intérieures
- 4851 – Services urbains de transport en commun
- 4852 – Transport interurbain et rural par autocar
- 4853 – Services de taxi et de limousine
- 4854 – Transport scolaire et transport d'employés par autobus
- 4855 – Services d'autobus nolisés
- 4859 – Autres services de transport en commun et de transport terrestre de voyageurs
- 4871 – Transport terrestre de tourisme et d'agrément
- 4872 – Transport par eau de tourisme et d'agrément
- 4879 – Autres services de transport de tourisme et d'agrément
- 5A0510 – Location et location à bail de matériel automobile
 - Sous-secteurs du tourisme**
 - 532111 Location de voitures particulières
 - 532120 Location et location à bail de camions, de remorques utilitaires et de véhicules de plaisance
 - Sous-secteurs non touristiques**
 - 532112 Location à bail de voitures particulières

2. Hébergement

- 7211 Hébergement des voyageurs
- 721A Parcs pour véhicules de plaisance et camps de loisirs
 - Sous-secteurs du tourisme**
 - 721211 Parcs pour véhicules de plaisance et campings
 - 721212 Camps de chasse et de pêche
 - 721213 Camps récréatifs et de vacances (sauf de chasse et de pêche)
 - Sous-secteurs non touristiques**
 - 721310 Maisons de chambres et pensions de famille

3. Restauration

7220 Services de restauration et débits de boissons

Sous-secteurs du tourisme

72211 – Restaurants à service complet

72221 – Établissements de restauration à service restreint

72241 – Débits de boissons (alcoolisées)

Sous-secteurs non touristiques

72231 Entrepreneurs en restauration

72232 Traiteurs

72233 Cantines et comptoirs mobiles

4. Loisirs et divertissements

51213 Présentation de films et de vidéos

7110 Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes

Sous-secteurs du tourisme

7111 Compagnies d'arts d'interprétation

7112 Sports-spectacles

7115 Artistes, auteurs et interprètes indépendants

Sous-secteurs non touristiques

7113 Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires

71141 Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques

7121 Établissements du patrimoine

713A Services de divertissement et de loisirs

7131 Parcs d'attractions et salles de jeux électroniques

7132 Jeux de hasard et loteries

7139 Autres services de divertissement et de loisirs

Sous-secteurs du tourisme

71391 Terrains de golf et country clubs

71392 Centres de ski

71393 Marinas

71395 Salles de quilles

71399 Tous les autres services de divertissement et de loisirs

Sous-secteurs non touristiques

71394 Centres de sports récréatifs et de conditionnement physique

5. Services de voyages

5615 Services de préparation de voyages et de réservation

Annexe B – Classification CNP-S des professions du secteur du tourisme

Hébergement

Directeurs/directrices de l'hébergement (A222)
Animateurs/animateuses et responsables de programmes de loisirs, de sport et de conditionnement physique (F154)*
Chefs (G411)
Cuisiniers / cuisinières (G412)*
Barmans / barmaids (G512)*
Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons (G513)*
Réceptionnistes d'hôtel (G715)*
Nettoyeurs/nettoyeuses (G931)
Concierges et concierges d'immeubles (G933)
Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé (G961)*
Autres professions de l'hébergement

Transport aérien

Pilotes, navigateurs/navigatrices et instructeurs/instructrices de pilotage du transport aérien (C171)
Commissaires et agents/agentes de bord (G712)
Agents/agentes à la billetterie et aux services aériens (G713)
Mécaniciens/mécaniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'aéronefs (H415)
Agents/agentes de piste dans le transport aérien (H737)
Toutes les autres fonctions de travail du transport aérien

Autres modes de transport

Directeurs/directrices des transports (A373)
Mécaniciens/mécaniciennes de locomotive et de cour de triage (H721)
Chefs de train et serre-freins (H722)
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses, vente au détail (G211)
Mécaniciens/mécaniciennes, techniciens/techniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles (H421)
Conducteurs/conductrices d'autobus et opérateurs/opératrices de métro et d'autre matériel de transport en commun (H712)
Chauffeurs/chauffeuses de taxi, chauffeurs/chauffeuses de limousine et chauffeurs/chauffeuses (H713)
Toutes les autres fonctions de travail du transport (excepté le transport aérien)

Restauration

Directeurs/directrices de la restauration et des services d'alimentation (A221)
Superviseurs/superviseuses des services alimentaires (G012)*
Caissiers/caissières (G311)*
Chefs (G411)
Cuisiniers / cuisinières (G412)*
Maîtres d'hôtel et hôtes/hôtesse (G511)*
Barmans / barmaids (G512)*
Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons (G513)*
Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtisseries (G942)*
Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé (G961)*
Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses (H714)*
Toutes les autres fonctions de travail de la restauration*

Loisirs et divertissements

Directeurs/directrices des programmes et des services de sports et de loisirs (A343)
Personnel technique des musées et des galeries d'art (F112)*
Animateurs/animateuses et responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique (F154)*
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commiss-vendeuses, vente au détail (G211)
Caissiers/caissières (G311)*
Gardiens/gardiennes de sécurité et personnel assimilé (G631)*
Personnel préposé au jeu dans les casinos (G723)
Préposés/préposées dans les amusements, les sports et les loisirs (G731)*
Concierges et concierges d'immeubles (G933)
Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé (G961)*
Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains (I212)*
Toutes les autres fonctions de travail des loisirs et divertissements

Services de voyages

Directeurs/directrices de la vente au détail (A211)
Conseillers en voyage (G711)
Toutes les autres fonctions de travail des services de voyages

**Nota* : La majeure partie des emplois dans ce groupe de fonctions de travail sont occupés par des travailleurs âgés de 15 à 24 ans.

Annexe C – Demande potentielle de biens et services touristiques par province

Tableau C1 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques*
(millions de dollars de 2002)

CANADA	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	62 197	62 645	70 945	78 701	86 870
Transport aérien	15 502	15 771	19 318	22 707	26 290
Transport ferroviaire	289	278	319	363	409
Autres types de transport	46 406	46 596	51 308	55 632	60 171
Hébergement	11 178	10 900	11 921	12 866	13 938
Restauration	45 810	46 840	52 840	58 232	63 747
Loisirs et divertissements	19 911	20 197	23 369	26 244	28 906
Services de voyages	3 031	2 984	3 242	3 417	3 541
Autre	3 053	2 953	3 563	3 926	4 106
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	145 181	146 519	165 879	183 387	201 108

*Nota : Les chiffres indiqués ci-dessus sont inférieurs à ceux figurant dans le tableau 1A, car ils ne comprennent pas les dépenses pour des biens et services relevant de l'activité non touristique, telles que des achats effectués dans des magasins de détail.

Tableau C2 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	850	853	899	876	854
Transport aérien	42	46	53	54	54
Transport ferroviaire	8	8	9	10	10
Autres types de transport	800	800	837	813	791
Hébergement	110	113	119	114	110
Restauration	433	438	468	469	470
Loisirs et divertissements	172	173	190	196	199
Services de voyages	25	26	27	25	22
Autre	22	22	25	24	22
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	1 612	1 625	1 729	1 704	1 677

Tableau C3 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

ST. JOHN'S	2007	2010	2015	2020	2025
<i>Transport</i>	296	309	335	332	324
Transport aérien	25	28	32	33	33
Transport ferroviaire	3	3	3	3	3
Autres types de transport	268	278	300	296	288
<i>Hébergement</i>	35	37	39	38	37
<i>Restauration</i>	197	204	225	230	230
<i>Loisirs et divertissements</i>	87	89	101	106	107
<i>Services de voyages</i>	14	15	16	14	13
Autre	9	10	11	11	10
<i>DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES</i>	638	664	728	731	721

Tableau C4 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

AUTRES RÉGIONS DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	2007	2010	2015	2020	2025
<i>Transport</i>	555	545	564	544	530
Transport aérien	17	18	21	21	21
Transport ferroviaire	6	6	6	6	6
Autres types de transport	532	521	537	516	503
<i>Hébergement</i>	75	76	80	76	74
<i>Restauration</i>	236	234	243	239	239
<i>Loisirs et divertissements</i>	86	84	90	90	92
<i>Services de voyages</i>	10	11	11	10	9
Autre	12	12	14	13	12
<i>DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES</i>	974	962	1 001	972	956

Tableau C5 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	163	161	171	182	193
Transport aérien	1	1	1	1	1
Transport ferroviaire	1	1	1	2	2
Autres types de transport	161	159	169	180	191
Hébergement	58	55	59	62	65
Restauration	128	127	139	150	162
Loisirs et divertissements	57	57	64	70	76
Services de voyages	3	3	3	3	3
Autre	6	6	7	7	8
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	415	409	442	475	507

Tableau C6 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

CHARLOTTETOWN	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	79	78	83	89	94
Transport aérien	0	0	0	0	1
Transport ferroviaire	-	-	-	-	-
Autres types de transport	79	78	83	88	93
Hébergement	26	25	26	28	30
Restauration	63	63	68	74	80
Loisirs et divertissements	26	26	29	32	35
Services de voyages	2	1	2	2	2
Autre	3	3	3	4	4
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	200	196	212	228	244

Tableau C7 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

AUTRES RÉGIONS DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	83	81	87	92	98
Transport aérien	0	0	0	0	0
Transport ferroviaire	-	-	-	-	-
Autres types de transport	82	81	86	92	97
Hébergement	31	30	32	34	36
Restauration	65	64	70	76	82
Loisirs et divertissements	31	31	34	38	41
Services de voyages	2	1	2	2	2
Autre	3	3	4	4	4
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	214	211	228	245	262

Tableau C8 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

NOUVELLE-ÉCOSSE	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	1 447	1 436	1 515	1 547	1 573
Transport aérien	108	112	132	147	162
Transport ferroviaire	15	14	16	17	19
Autres types de transport	1 324	1 310	1 367	1 383	1 392
Hébergement	264	261	275	280	287
Restauration	892	900	956	987	1 010
Loisirs et divertissements	415	418	457	484	501
Services de voyages	37	37	39	38	37
Autre	74	72	83	85	83
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	3 128	3 124	3 326	3 421	3 490

Tableau C9 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

HALIFAX	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	826	831	897	928	946
Transport aérien	79	84	99	110	121
Transport ferroviaire	8	8	9	10	11
Autres types de transport	738	739	789	808	813
Hébergement	117	118	126	129	132
Restauration	412	424	467	490	502
Loisirs et divertissements	206	211	238	256	265
Services de voyages	22	22	23	23	22
Autre	36	36	42	44	43
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	1 618	1 641	1 794	1 870	1 910

Tableau C10 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

AUTRES RÉGIONS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	621	605	618	619	627
Transport aérien	28	29	33	37	40
Transport ferroviaire	6	6	7	7	8
Autres types de transport	586	571	578	575	579
Hébergement	147	143	149	151	154
Restauration	480	476	490	497	508
Loisirs et divertissements	209	207	219	227	235
Services de voyages	15	15	15	15	15
Autre	38	37	41	41	40
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	1 511	1 483	1 532	1 551	1 580

Tableau C11 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

NOUVEAU-BRUNSWICK	2007	2010	2015	2020	2025
<i>Transport</i>	1 111	1 107	1 186	1 209	1 229
Transport aérien	16	17	19	21	22
Transport ferroviaire	6	6	7	7	7
Autres types de transport	1 088	1 085	1 161	1 181	1 199
<i>Hébergement</i>	173	171	179	181	184
<i>Restauration</i>	810	828	906	937	963
<i>Loisirs et divertissements</i>	298	302	341	361	375
<i>Services de voyages</i>	13	13	13	13	13
Autre	51	49	57	59	58
<i>DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES</i>	2 456	2 470	2 682	2 760	2 820

Tableau C12 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

SAINT JOHN	2007	2010	2015	2020	2025
<i>Transport</i>	190	191	205	210	213
Transport aérien	8	8	9	10	10
Transport ferroviaire	1	1	1	1	1
Autres types de transport	181	182	195	199	202
<i>Hébergement</i>	22	22	23	23	23
<i>Restauration</i>	135	139	152	157	161
<i>Loisirs et divertissements</i>	52	53	60	63	65
<i>Services de voyages</i>	5	5	5	5	5
Autre	9	8	10	10	10
<i>DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES</i>	413	418	454	468	478

Tableau C13 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

AUTRES RÉGIONS DU NOUVEAU-BRUNSWICK	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	921	916	981	999	1 015
Transport aérien	9	9	10	11	12
Transport ferroviaire	5	5	5	6	6
Autres types de transport	907	903	965	983	997
Hébergement	151	149	157	158	161
Restauration	675	689	754	780	801
Loisirs et divertissements	246	249	281	298	309
Services de voyages	8	8	8	8	8
Autre	42	41	47	49	48
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	2 043	2 052	2 228	2 292	2 342

Tableau C14 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

QUÉBEC	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	12 906	12 864	14 217	15 288	16 327
Transport aérien	3 083	3 148	3 771	4 246	4 699
Transport ferroviaire	56	52	60	67	74
Autres types de transport	9 768	9 664	10 386	10 975	11 554
Hébergement	1 875	1 803	1 950	2 063	2 189
Restauration	8 510	8 577	9 415	10 068	10 683
Loisirs et divertissements	4 551	4 576	5 168	5 648	6 050
Services de voyages	826	803	855	871	871
Autre	620	590	697	741	745
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	29 288	29 213	32 302	34 679	36 864

Tableau C15 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

VILLE DE QUÉBEC	2007	2010	2015	2020	2025
<i>Transport</i>	1 001	1 007	1 087	1 153	1 223
Transport aérien	108	114	137	154	171
Transport ferroviaire	5	5	6	6	7
Autres types de transport	888	888	945	993	1 045
<i>Hébergement</i>	251	241	262	277	293
<i>Restauration</i>	905	917	1 000	1 065	1 129
<i>Loisirs et divertissements</i>	408	415	465	506	542
<i>Services de voyages</i>	77	75	80	82	82
Autre	64	61	72	76	77
<i>DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES</i>	2 706	2 716	2 966	3 160	3 346

Tableau C16 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

MONTRÉAL	2007	2010	2015	2020	2025
<i>Transport</i>	8 150	8 172	9 242	10 057	10 779
Transport aérien	2 522	2 582	3 105	3 502	3 876
Transport ferroviaire	32	30	35	39	43
Autres types de transport	5 596	5 560	6 102	6 516	6 860
<i>Hébergement</i>	612	603	669	719	769
<i>Restauration</i>	4 187	4 245	4 779	5 177	5 499
<i>Loisirs et divertissements</i>	2 492	2 489	2 876	3 178	3 404
<i>Services de voyages</i>	575	561	599	612	611
Autre	311	297	359	387	389
<i>DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES</i>	16 327	16 367	18 524	20 130	21 451

Tableau C17 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	3 755	3 685	3 888	4 078	4 325
Transport aérien	453	451	529	590	652
Transport ferroviaire	19	18	20	22	24
Autres types de transport	3 284	3 216	3 339	3 466	3 648
Hébergement	1 013	959	1 019	1 066	1 127
Restauration	3 417	3 414	3 636	3 826	4 055
Loisirs et divertissements	1 652	1 672	1 827	1 964	2 104
Services de voyages	174	168	176	178	178
Autre	244	231	265	278	279
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	10 255	10 129	10 812	11 389	12 068

Tableau C18 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

ONTARIO	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	25 285	25 456	29 585	33 790	38 188
Transport aérien	7 898	7 988	9 925	11 833	13 848
Transport ferroviaire	69	66	77	89	102
Autres types de transport	17 318	17 402	19 582	21 868	24 238
Hébergement	4 161	4 018	4 455	4 858	5 286
Restauration	18 556	18 902	21 719	24 500	27 312
Loisirs et divertissements	8 552	8 628	10 157	11 649	13 047
Services de voyages	1 176	1 153	1 279	1 377	1 451
Autre	1 044	1 005	1 239	1 396	1 482
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	58 774	59 161	68 433	77 571	86 767

Tableau C19 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

TORONTO	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	14 176	14 225	17 236	20 196	22 984
Transport aérien	6 322	6 373	8 035	9 697	11 347
Transport ferroviaire	31	29	36	43	49
Autres types de transport	7 823	7 822	9 165	10 455	11 588
Hébergement	1 345	1 320	1 557	1 783	1 955
Restauration	7 126	7 320	8 824	10 229	11 422
Loisirs et divertissements	3 262	3 277	4 050	4 780	5 355
Services de voyages	704	688	786	867	913
Autre	418	404	523	606	645
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	27 032	27 234	32 974	38 460	43 275

Tableau C20 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

OTTAWA	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	2 176	2 232	2 544	2 848	3 224
Transport aérien	716	745	886	1 010	1 186
Transport ferroviaire	6	6	7	7	8
Autres types de transport	1 454	1 482	1 651	1 830	2 029
Hébergement	360	351	387	416	453
Restauration	1 725	1 764	2 012	2 253	2 510
Loisirs et divertissements	799	816	954	1 087	1 217
Services de voyages	106	104	112	118	124
Autre	95	92	113	126	134
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	5 261	5 360	6 123	6 848	7 662

Tableau C21 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

ST.CATHERINES-NIAGARA	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	668	688	741	809	906
Transport aérien	120	128	146	163	190
Transport ferroviaire	2	2	2	3	3
Autres types de transport	546	558	593	643	713
Hébergement	478	452	475	499	538
Restauration	845	859	937	1 028	1 145
Loisirs et divertissements	629	635	711	792	888
Services de voyages	39	38	40	41	43
Autre	59	56	66	71	75
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	2 718	2 729	2 970	3 240	3 594

Tableau C22 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

AUTRES RÉGIONS DE L'ONTARIO	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	8 265	8 311	9 064	9 938	11 073
Transport aérien	740	743	859	963	1 124
Transport ferroviaire	30	29	32	36	41
Autres types de transport	7 495	7 539	8 173	8 939	9 908
Hébergement	1 977	1 894	2 036	2 160	2 340
Restauration	8 859	8 958	9 945	10 990	12 235
Loisirs et divertissements	3 862	3 901	4 442	4 990	5 587
Services de voyages	327	323	341	352	371
Autre	471	452	538	593	628
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	23 763	23 838	26 367	29 022	32 235

Tableau C23 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

MANITOBA	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	2 328	2 385	2 614	2 833	3 057
Transport aérien	272	291	352	409	469
Transport ferroviaire	17	17	20	22	25
Autres types de transport	2 039	2 077	2 243	2 402	2 562
Hébergement	388	396	428	458	494
Restauration	1 503	1 564	1 719	1 870	2 022
Loisirs et divertissements	624	646	732	817	894
Services de voyages	75	76	82	87	91
Autre	116	115	138	153	161
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	5 033	5 183	5 712	6 217	6 718

Tableau C24 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

WINNIPEG	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	1 755	1 806	1 975	2 139	2 308
Transport aérien	202	218	263	307	352
Transport ferroviaire	13	13	15	17	19
Autres types de transport	1 541	1 575	1 697	1 815	1 937
Hébergement	212	219	238	255	276
Restauration	1 050	1 101	1 205	1 309	1 416
Loisirs et divertissements	433	450	508	566	619
Services de voyages	55	57	61	65	68
Autre	79	79	94	104	110
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	3 585	3 711	4 081	4 438	4 797

Tableau C25 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

AUTRES RÉGIONS DU MANITOBA	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	573	580	639	694	749
Transport aérien	70	73	88	103	117
Transport ferroviaire	4	4	5	5	6
Autres types de transport	498	502	546	586	625
Hébergement	176	177	190	203	217
Restauration	453	464	513	561	606
Loisirs et divertissements	191	196	224	251	275
Services de voyages	19	19	21	22	23
Autre	37	36	44	49	51
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	1 448	1 472	1 631	1 780	1 921

Tableau C26 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

SASKATCHEWAN	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	1 983	2 051	2 185	2 298	2 409
Transport aérien	100	108	129	147	166
Transport ferroviaire	17	17	19	22	24
Autres types de transport	1 866	1 926	2 036	2 129	2 219
Hébergement	339	356	380	397	420
Restauration	1 457	1 536	1 651	1 749	1 841
Loisirs et divertissements	484	510	564	612	650
Services de voyages	44	46	49	51	52
Autre	133	135	159	173	180
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	4 440	4 634	4 989	5 280	5 553

Tableau C27 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

REGINA	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	383	397	437	467	489
Transport aérien	12	13	16	18	21
Transport ferroviaire	3	3	4	4	5
Autres types de transport	368	380	417	445	463
Hébergement	57	61	66	70	74
Restauration	378	398	444	479	504
Loisirs et divertissements	141	148	170	188	199
Services de voyages	12	12	13	14	14
Autre	32	32	40	44	46
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	1 002	1 048	1 170	1 261	1 326

Tableau C28 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

SASKATOON	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	574	605	663	707	744
Transport aérien	47	52	62	71	80
Transport ferroviaire	5	5	6	6	7
Autres types de transport	522	548	595	630	657
Hébergement	84	89	96	101	107
Restauration	448	480	528	566	595
Loisirs et divertissements	121	130	147	161	171
Services de voyages	13	14	15	15	16
Autre	38	39	47	52	54
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	1 277	1 356	1 496	1 602	1 687

Tableau C29 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

AUTRES RÉGIONS DE LA SASKATCHEWAN	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	1 026	1 050	1 085	1 123	1 177
Transport aérien	41	43	51	58	66
Transport ferroviaire	9	9	10	11	12
Autres types de transport	977	998	1 024	1 054	1 099
Hébergement	198	207	218	226	239
Restauration	631	657	679	705	741
Loisirs et divertissements	223	233	248	263	280
Services de voyages	20	20	21	22	22
Autre	63	63	73	78	81
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	2 161	2 230	2 323	2 417	2 540

Tableau C30 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

ALBERTA	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	7 329	7 366	8 425	9 339	10 384
Transport aérien	1 088	1 094	1 361	1 625	1 923
Transport ferroviaire	44	41	49	57	66
Autres types de transport	6 197	6 230	7 015	7 657	8 395
Hébergement	1 685	1 631	1 815	1 992	2 208
Restauration	6 639	6 836	7 870	8 708	9 642
Loisirs et divertissements	2 278	2 336	2 765	3 124	3 489
Services de voyages	310	298	330	357	382
Autre	466	439	539	609	658
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	18 708	18 906	21 744	24 129	26 763

Tableau C31 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

CALGARY	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	3 328	3 327	3 894	4 382	4 909
Transport aérien	782	765	967	1 163	1 376
Transport ferroviaire	18	17	21	24	28
Autres types de transport	2 528	2 545	2 906	3 195	3 505
Hébergement	407	417	492	559	625
Restauration	2 443	2 554	2 983	3 326	3 686
Loisirs et divertissements	878	901	1 080	1 229	1 373
Services de voyages	118	116	133	146	157
Autre	172	164	205	235	254
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	7 347	7 479	8 788	9 878	11 004

Tableau C32 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

EDMONTON	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	2 171	2 201	2 505	2 760	3 052
Transport aérien	173	187	227	268	317
Transport ferroviaire	14	13	15	18	21
Autres types de transport	1 984	2 002	2 262	2 474	2 714
Hébergement	402	398	447	494	550
Restauration	2 154	2 228	2 578	2 860	3 168
Loisirs et divertissements	706	730	868	983	1 098
Services de voyages	107	103	114	123	132
Autre	141	134	165	186	201
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	5 681	5 795	6 677	7 406	8 200

Tableau C33 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

AUTRES RÉGIONS DE L'ALBERTA	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	1 830	1 837	2 026	2 197	2 423
Transport aérien	133	142	167	194	230
Transport ferroviaire	12	11	13	14	17
Autres types de transport	1 686	1 684	1 846	1 988	2 176
Hébergement	877	816	875	939	1 033
Restauration	2 042	2 053	2 309	2 522	2 789
Loisirs et divertissements	693	706	817	912	1 019
Services de voyages	85	78	83	88	94
Autre	153	141	169	187	202
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	5 680	5 632	6 278	6 845	7 559

Tableau C34 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

COLOMBIE-BRITANNIQUE	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	8 795	8 965	10 147	11 339	12 656
Transport aérien	2 896	2 967	3 574	4 224	4 947
Transport ferroviaire	56	54	62	71	80
Autres types de transport	5 844	5 944	6 511	7 045	7 629
Hébergement	2 125	2 097	2 261	2 461	2 695
Restauration	6 883	7 132	7 997	8 793	9 643
Loisirs et divertissements	2 479	2 551	2 930	3 283	3 625
Services de voyages	522	529	566	596	619
Autre	522	520	618	679	709
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	21 327	21 794	24 519	27 151	29 947

Tableau C35 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

VANCOUVER	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	5 180	5 281	6 056	6 839	7 675
Transport aérien	2 055	2 114	2 556	3 032	3 550
Transport ferroviaire	29	28	33	38	43
Autres types de transport	3 095	3 139	3 468	3 770	4 082
Hébergement	777	785	865	958	1 056
Restauration	3 740	3 883	4 398	4 864	5 338
Loisirs et divertissements	1 284	1 316	1 527	1 721	1 900
Services de voyages	336	344	369	390	405
Autre	272	272	326	361	378
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	11 589	11 880	13 541	15 133	16 750

Tableau C36 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

VICTORIA	2007	2010	2015	2020	2025
Transport	728	730	804	879	969
Transport aérien	139	141	162	186	218
Transport ferroviaire	6	5	6	6	7
Autres types de transport	584	583	636	686	743
Hébergement	210	203	210	223	243
Restauration	558	570	637	699	767
Loisirs et divertissements	242	246	281	313	346
Services de voyages	37	37	38	39	40
Autre	45	44	52	56	59
DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	1 820	1 829	2 021	2 209	2 423

Tableau C37 : Prévisions de base de la demande potentielle de biens et services touristiques
(millions de dollars de 2002)

AUTRES RÉGIONS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2007	2010	2015	2020	2025
<i>Transport</i>	2 888	2 955	3 287	3 621	4 013
Transport aérien	702	712	856	1 006	1 178
Transport ferroviaire	21	20	23	26	30
Autres types de transport	2 165	2 222	2 408	2 589	2 805
<i>Hébergement</i>	1 138	1 109	1 186	1 280	1 396
<i>Restauration</i>	2 585	2 679	2 961	3 229	3 539
<i>Loisirs et divertissements</i>	953	989	1 123	1 249	1 379
<i>Services de voyages</i>	148	148	159	168	174
<i>Autre</i>	205	204	240	261	272
<i>DEMANDE DE BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES</i>	7 917	8 085	8 957	9 809	10 774

Annexe D – Hypothèses démographiques par province

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Vieillesse de la population

- L'âge moyen de la population de Terre-Neuve-et-Labrador augmentera de façon constante.
- Les changements démographiques devraient freiner la croissance économique à Terre-Neuve-et-Labrador à long terme, et ce, de façon plus marquée que dans l'ensemble du Canada.

Croissance de la population

- Une migration élevée et une hausse constante de l'âge moyen feront chuter la population totale de Terre-Neuve-et-Labrador. Le taux annuel moyen composé de décroissance sera de 0,2 pour cent entre 2008 et 2030. On s'attend à ce que la population totale de la province passe ainsi de 507 800 personnes en 2008 à 479 400 en 2030.
- Le solde migratoire interprovincial négatif devrait se poursuivre au cours de la période de prévision, pour une perte moyenne d'environ 465 personnes par année pour la période de 2008 à 2030. Autrement dit, plus de gens devraient quitter la province au profit d'autres régions du Canada, comparativement au nombre d'habitants des autres provinces qui migreront vers Terre-Neuve-et-Labrador.
- Une hausse annuelle graduelle de l'immigration internationale, qui passera de 266 personnes en 2008 à 539 en 2030, compensera, en partie, le déclin prévu de la population.
- L'exode continu représente un phénomène particulièrement préoccupant, considérant qu'il s'agit des résidents jeunes et éduqués qui quittent la province en quête de meilleures perspectives d'emploi ailleurs au pays. Cette tendance entraînera une modification défavorable de la répartition par âge de la population de la province.
- Le groupe d'âge des 25 à 34 ans, qui comptait pour 12 pour cent de la population en 2008, ne représentera plus que 10 pour cent de la population d'ici 2030. Parallèlement, la proportion des personnes de 65 ans et plus passera de 14,3 pour cent en 2008 à 29,2 pour cent en 2030, un nombre bien au dessus de la moyenne nationale de 22 pour cent prévue pour cette année-là.

Accroissement de la main-d'œuvre

- Les baby-boomers seront très nombreux à prendre leur retraite entre 2011 et 2015. Étant donné que cette cohorte aura presque entièrement quitté le marché du travail d'ici la fin de la période de prévision, la population de Terre-Neuve en âge de travailler sera beaucoup moins importante.
- Le nombre de personnes en âge de travailler (de 15 à 64 ans) représentait 70,9 pour cent de la population en 2008, mais cette proportion baissera à 59,4 pour cent d'ici 2030.
- Le taux de participation au marché du travail à l'échelle provinciale avait atteint les 59,6 pour cent en 2008 et on s'attend à ce qu'il excède les 60 pour cent d'ici à 2011, puis à ce qu'il demeure constant jusqu'en 2014. Il diminuera ensuite progressivement jusqu'à la fin de la période de projection, tombant à 54,1 pour cent d'ici 2030.
- Le nombre de travailleurs devrait demeurer pratiquement inchangé jusqu'en 2020, puis il devrait commencer à baisser rapidement à mesure que les changements démographiques s'accroîtront. De 2021 à 2030, on s'attend à ce que la population active diminue à un taux annuel composé de 1,0 pour cent.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Vieillessement de la population

- L'âge moyen de la population de l'Île-du-Prince-Édouard augmentera de façon constante. La proportion des personnes de 65 ans et plus devrait passer de 14,7 pour cent en 2008 à 26,1 pour cent en 2030.
- Les changements démographiques devraient freiner la croissance économique à l'Île-du-Prince-Édouard à long terme.

Croissance de la population

- On s'attend à ce que la population de l'île passe d'environ 139 470 personnes en 2008 à 160 977 en 2030, soit un taux de croissance annuel moyen composé de 0,7 pour cent. La croissance de la population de la province sera modeste à moyen terme. Elle prendra toutefois de l'essor à long terme, lorsque les baby-boomers, surtout ceux des autres régions du Canada atlantique, commenceront à venir s'établir sur l'île pour leur retraite. En outre, des perspectives d'emploi favorables et la prise en compte de la qualité de vie devraient encourager les jeunes résidents à demeurer dans la province.
- La migration interprovinciale dans l'île devrait faire des gains constants, passant de 578 immigrants nets en 2008 à 689 en 2030. Au cours de la période de prévision, le solde migratoire interprovincial ajoutera un total de 12 409 personnes à la population de la province, soit une moyenne de 540 personnes par année. En revanche, toutes les autres provinces de l'Atlantique devraient enregistrer un solde migratoire interprovincial négatif entre 2008 et 2030.
- L'immigration internationale a atteint un sommet en 2008, année durant laquelle la province a mené une campagne proactive à l'étranger en vue de trouver des travailleurs qualifiés, ce qui a entraîné une augmentation nette de 1 174 immigrants internationaux dans la province cette année-là. L'immigration internationale nette restera forte à long terme; elle devrait se stabiliser à une moyenne d'environ 330 personnes par année d'ici 2030. Dans l'ensemble, l'immigration internationale nette devrait accroître la population de l'île de 8 802 personnes au cours de la période de prévision.
- Compte tenu du déclin du nombre de femmes en âge de procréer et du taux de fécondité relativement faible, il sera impossible de maintenir la population actuelle de façon naturelle (les naissances moins les décès) à long terme. Le taux de croissance naturelle chutera, pour passer d'une augmentation de 158 en 2008 à une perte annuelle de 358 personnes en 2030.

Accroissement de la main-d'œuvre

- Depuis 1999, la croissance annuelle de la main-d'œuvre à l'Île-du-Prince-Édouard a constamment devancé la croissance de la population source de la province. Cette tendance devrait toutefois se renverser en 2011 en réponse au vieillissement de la population et à l'exode des baby-boomers du marché du travail.
- La croissance de la main-d'œuvre devrait ralentir pour s'établir à un taux annuel de seulement 0,2 pour cent de 2016 à 2030, mais l'Île-du-Prince-Édouard devancera tout de même les autres provinces de l'Atlantique, où l'on prévoit un déclin de la main-d'œuvre à long terme.
- Le taux de participation de la population active devrait chuter, passant de 68,8 pour cent en 2008 à 61,9 pour cent en 2030.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Vieillessement de la population

- L'âge moyen de la population de la Nouvelle-Écosse augmentera de façon constante. La proportion de la population âgée de 65 ans et plus passera de 15,4 pour cent de la population totale en 2008 à 27,1 pour cent en 2030.
- Le faible bassin démographique devrait freiner la croissance économique en Nouvelle-Écosse à long terme, et ce, de façon beaucoup plus marquée que dans l'ensemble du Canada.

Croissance de la population

- La population de la Nouvelle-Écosse devrait augmenter, passant de 938 000 personnes en 2008 à un sommet historique de 953 600 d'ici 2022. La population commencera alors à baisser rapidement pour tomber à 945 476 d'ici 2030. Cette baisse représente une perte composée de 0,1 pour cent par année de 2022 à 2030.
- La croissance de la population sera à son sommet de 2008 à 2015, stimulée par la migration de travailleurs provenant d'autres provinces canadiennes, venus travailler à des mégaprojets de construction (développements dans les domaines pétrochimique et gazier).
- L'immigration internationale en Nouvelle-Écosse demeurera forte à long terme, ajoutant un total de 42 000 personnes à la population de la province entre 2008 et 2030.
- La croissance naturelle de la population (le nombre de naissances moins le nombre de décès), qui enregistrait un déclin marqué depuis 1961, a été négative pour la première fois en 2008. Cette tendance devrait s'inverser temporairement lorsqu'un grand nombre de personnes déménageront en Nouvelle-Écosse avec leur famille pour venir travailler à différents mégaprojets. D'ici 2016, la croissance naturelle de la population redeviendra négative, principalement en raison du faible taux de fécondité de la province.

Accroissement de la main-d'œuvre

- La main-d'œuvre en Nouvelle-Écosse devrait s'accroître selon un taux annuel moyen de 0,4 pour cent entre 2008 et 2012, profitant de la migration interprovinciale de personnes venues travailler à des projets de construction à grande échelle.
- La croissance de la main-d'œuvre commencera à ralentir en 2012, et elle s'arrêtera en 2015. De 2015 à 2030, la main-d'œuvre diminuera à un taux annuel moyen de 0,6 pour cent.
- Le taux de participation de la population active a déjà entamé un recul après avoir atteint un sommet historique de 64,1 pour cent en 2004. On prévoit qu'il poursuivra sa chute à long terme, pour s'établir à 56,5 pour cent d'ici 2030.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Vieillessement de la population

- L'âge moyen de la population du Nouveau-Brunswick augmentera de façon constante. La proportion des personnes âgées de 65 ans et plus passera de 14,7 pour cent en 2008 à 28 pour cent en 2030.
- La faible croissance de la population prévue au Nouveau-Brunswick aura des répercussions majeures sur les perspectives économiques de la province.

Croissance de la population

- Après avoir atteint un sommet de 752 420 personnes en 1997, la population de la province a commencé à décliner, principalement à cause du faible taux de fécondité et de l'exode croissant des jeunes qui vont s'établir ailleurs au Canada. D'ici à 2030, la population totale devrait compter environ 742 900 personnes.
- Cette tendance à la baisse devrait toutefois s'inverser temporairement, alors que de nouveaux projets de construction contribueront à mettre fin au solde migratoire interprovincial négatif. La population devrait donc s'accroître à un taux annuel moyen de 0,2 pour cent entre 2008 et 2018.
- Cependant, en l'absence de nouveaux projets d'envergure qui retiendront les travailleurs après l'achèvement des travaux en cours, les pertes nettes de population résultant de la migration interprovinciale devraient probablement se reproduire.
- La croissance naturelle de la population (les naissances moins les décès) devrait devenir négative d'ici 2010 en raison de l'augmentation considérable de l'âge moyen au Nouveau-Brunswick, qui devrait passer de 40 ans en 2008 à 46 ans d'ici 2030.
- Le vieillissement de la population de la province contribuera également à freiner le nombre de naissances au cours de la période de prévision. Le pourcentage des femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 44 ans) devrait diminuer, passant de 39,6 pour cent de la population féminine totale de la province en 2007 à 31,6 pour cent en 2030. Le problème des naissances est exacerbé par un faible taux de fécondité dans la province, qui est l'un des plus bas au pays.

Accroissement de la main-d'œuvre

- La main-d'œuvre au Nouveau-Brunswick augmentera de façon constante pendant que les nouveaux projets de construction d'envergure seront en cours, le taux de croissance annuel moyen s'établissant à 0,7 pour cent entre 2008 et 2019. Cependant, lorsque les travaux de construction seront achevés, un flot ininterrompu de Néo-Brunswickois devraient quitter la province pour chercher de meilleures possibilités d'emploi. Par conséquent, la population active devrait baisser à un taux moyen annuel de 1,0 pour cent de 2019 à 2030.
- De même, le taux de participation au marché du travail devrait rester élevé pendant la période de construction, culminant à environ 65,8 pour cent en 2012. Il devrait toutefois commencer à décroître d'ici 2017, lorsque la majeure partie des projets de construction sera achevée, s'établissant à 58,5 pour cent d'ici 2030, soit en forte baisse.

QUÉBEC

Vieillessement de la population

- Avec la hausse de l'âge moyen des Québécois, la croissance de la population de la province devrait ralentir à long terme.
- La proportion de la population âgée de 65 ans et plus augmentera considérablement, passant de 14,7 pour cent en 2008 à 24,3 pour cent en 2030. Au cours de la même période, la proportion des personnes de 15 à 19 ans reculera, pour passer de 6,4 pour cent à 5,1 pour cent.

Croissance de la population

- Estimée à 7 740 550 personnes en 2008, la population du Québec s'établira à 8 720 730 en 2030, soit une augmentation de près de 1 million de personnes.
- La croissance de la population du Québec sera relativement stable entre 2008 et 2021, s'accroissant à un taux annuel moyen de 0,6 pour cent. Elle devrait ensuite ralentir au cours de la décennie suivante, progressant à un taux annuel moyen de 0,5 pour cent.
- La province continuera à enregistrer un solde migratoire interprovincial négatif à long terme. D'ici 2030, 12 130 personnes en moyenne devraient quitter le Québec annuellement au profit d'autres provinces.
- Le taux de croissance naturelle (les naissances moins les décès) étant en baisse, l'immigration internationale sera l'un des principaux éléments moteurs de la croissance de la population dans la province au cours des 20 prochaines années. L'immigration internationale nette au Québec devrait augmenter, passant d'une moyenne annuelle de 39 360 immigrants en 2008 à 54 825 en 2030.
- En 2007, la province a reçu 19 pour cent de l'ensemble des immigrants internationaux venus au Canada. Au cours des dernières années, les immigrants internationaux qui se sont établis au Québec provenaient principalement de l'Algérie, du Maroc, de la France, de la Colombie, de la Chine, de la Roumanie et du Liban.

Accroissement de la main-d'œuvre

- La croissance de la main-d'œuvre dans la province devrait ralentir à long terme, progressant à un taux annuel composé de 0,5 pour cent entre 2008 et 2013, pour ensuite s'affaiblir en n'affichant qu'un maigre taux de croissance de 0,1 pour cent entre 2014 et 2030.
- Le taux de participation au marché du travail au Québec semble s'être stabilisé à 65,7 pour cent en 2008, mais il devrait décroître à long terme, à mesure que l'exode des baby-boomers du marché du travail se poursuivra.

ONTARIO

Vieillessement de la population

- L'âge moyen de la population en Ontario connaîtra une hausse considérable. Le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus, soit environ 13,3 pour cent de la population totale en 2008, devrait augmenter pour s'établir à 20,4 pour cent d'ici 2030.
- Les changements démographiques devraient éventuellement freiner la croissance économique en Ontario à long terme.

Croissance de la population

- La population de l'Ontario devrait afficher une croissance modérée à long terme, progressant à un taux annuel composé de 1,4 pour cent entre 2008 et 2030. Ce taux est beaucoup plus élevé que le taux de croissance de 0,9 pour cent prévu dans l'ensemble du Canada.
- Le taux de croissance naturelle devrait toutefois régresser de façon constante au cours de cette période, à mesure que la population vieillira.
- Les tendances en matière de migration interprovinciale ne seront pas favorables à l'Ontario à court terme, car le potentiel économique offert par l'Alberta et les autres provinces de l'Ouest encouragera la migration vers ces provinces. En 2012, cette tendance changera et l'Ontario commencera à bénéficier d'une faible augmentation nette annuelle au titre de la migration interprovinciale.
- L'immigration internationale stimulera la croissance de la population à long terme en Ontario, car la province devrait recevoir un flot régulier d'immigrants internationaux au cours des 20 prochaines années. D'ici à 2030, on prévoit que l'immigration internationale représentera environ 78 pour cent de la croissance annuelle totale de la population.
- L'immigration internationale nette de l'Ontario devrait augmenter, passant de 96 843 immigrants en 2008 à 164 432 en 2030.

Accroissement de la main-d'œuvre

- On s'attend à ce que le taux de participation de la population active connaisse un déclin marqué au cours des 20 prochaines années, considérant qu'une large majorité des baby-boomers prendront leur retraite.
- En conséquence, l'accroissement de la population active ralentira passant d'un taux de croissance annuel moyen de 1,3 pour cent de 2008 à 2015 à un taux de 0,9 pour cent de 2016 à 2030.

MANITOBA

Vieillessement de la population

- L'âge moyen de la population du Manitoba augmentera de façon constante à long terme. D'ici 2030, les personnes de 65 ans et plus devraient représenter près de 20 pour cent de la population totale.
- Les changements démographiques auront des répercussions importantes sur l'économie de la province à long terme.

Croissance de la population

- La population totale du Manitoba devrait s'accroître à un taux annuel composé de 0,9 pour cent entre 2008 et 2030, soit le même taux de croissance prévu pour l'ensemble du Canada. Ainsi, la population passera de 1,2 million de personnes en 2008 à 1,48 million à la fin de 2030, permettant au Manitoba de conserver son titre de cinquième province en importance au pays.
- Le taux de croissance naturelle de la province reculera à mesure que la population avancera en âge. Le taux de fécondité au Manitoba est l'un des plus élevés de toutes les provinces, mais il demeure inférieur au taux de renouvellement de 2,1 nécessaire au maintien des niveaux de population. Par conséquent, le taux de croissance de la population en âge de travailler devrait rester modéré à long terme.
- Un exode continu vers les autres provinces nuira à la croissance de la population du Manitoba à long terme. En moyenne, près de 1 800 personnes par année devraient quitter le Manitoba pour s'installer dans d'autres provinces entre 2008 et 2015. On s'attend toutefois à ce que la croissance des secteurs de la fabrication et de la technologie de pointe, jumelée aux mesures gouvernementales visant à attirer et à maintenir en poste de jeunes travailleurs, engendre un plus grand nombre d'occasions d'emploi, ce qui limiterait la perte au titre de la migration interprovinciale. Entre 2016 et 2030, le nombre de personnes quittant la province au profit d'autres régions du Canada devrait baisser pour s'établir à environ 1 200 par année.
- Heureusement, la forte immigration internationale au Manitoba palliera amplement l'exode vers les provinces. En moyenne, la province devrait recevoir 8 322 immigrants internationaux par année entre 2008 et 2015. Ce rythme devrait s'accélérer au cours des 15 années subséquentes pour atteindre 9 178 par année.
- Depuis toujours, la majorité des nouveaux immigrants canadiens choisissent de vivre dans les grands centres urbains, surtout en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. Cependant, les mêmes possibilités qui devraient encourager plus de Manitobains à rester dans leur province pourraient également contribuer à attirer un plus grand nombre d'immigrants internationaux.

Accroissement de la main-d'œuvre

- Le taux de participation au marché du travail devrait augmenter pour atteindre 69,6 pour cent d'ici à 2011. Il enregistrera ensuite un déclin graduel, pour s'établir à 65,9 pour cent d'ici à 2030.
- Le faible accroissement de la population et la baisse des taux de participation limiteront la croissance à long terme de la main-d'œuvre de la province. Selon les projections, elle devrait s'accroître à un taux annuel composé de 1 pour cent de 2008 à 2015, pour ensuite ralentir à un rythme de 0,7 pour cent entre 2016 et 2030.

SASKATCHEWAN

Vieillessement de la population

- L'âge moyen de la population de la Saskatchewan augmentera progressivement à long terme. La cohorte des personnes de 65 ans et plus devrait passer de 14,8 pour cent de la population totale en 2008 à 21,5 pour cent en 2030.
- Les changements démographiques devraient avoir des répercussions importantes sur l'économie de la Saskatchewan.

Croissance de la population

- Selon les statistiques du gouvernement provincial, environ 1 020 800 personnes vivaient en Saskatchewan en octobre 2008, ce qui lui vaut son titre de sixième province la plus peuplée du Canada. D'ici à 2030, la population devrait augmenter à 1 107 200, ce qui se traduit par un taux de croissance annuel composé de 0,5 pour cent, soit un rythme moins rapide que le taux de croissance de 0,9 pour cent prévu pour l'ensemble du Canada.
- Le taux de croissance naturelle de la province devrait commencer à décroître après 2017, avec le vieillissement de la population. Le taux de fécondité en Saskatchewan est le plus élevé au pays, s'établissant à 1,87, mais il demeure inférieur au taux de renouvellement de 2,1 nécessaire au maintien des niveaux actuels de population par des moyens naturels.
- L'essor du secteur des ressources a permis d'attirer en Saskatchewan les habitants des autres provinces au cours des dernières années, mais cette conjoncture ne devrait pas durer. À partir de 2010, les projections donnent à croire que la Saskatchewan perdra en moyenne 2 220 habitants par année au profit des autres provinces.
- L'immigration internationale permettra de compenser la perte nette au titre de la migration interprovinciale, ajoutant environ 2 000 personnes par année à la population totale de la Saskatchewan au cours des deux prochaines décennies. Il s'agit néanmoins d'une très petite proportion du nombre total d'immigrants s'établissant au Canada.

Accroissement de la main-d'œuvre

- Le vieillissement de la population limitera grandement la croissance de la main-d'œuvre de la Saskatchewan à long terme. La cohorte des 15 à 24 ans, une source principale de nouveaux travailleurs, qui représente aujourd'hui 15,3 pour cent de la population totale de la Saskatchewan, ne devrait plus représenter que 13 pour cent en 2030.
- La main-d'œuvre de la province devrait progresser très lentement à moyen terme avant de pratiquement stagner. Elle devrait augmenter à un taux annuel moyen de 0,5 pour cent entre 2007 et 2015, pour ensuite demeurer stable pour le reste de la période de prévision jusqu'en 2030.

ALBERTA

Vieillesse de la population

- L'âge moyen de la population connaîtra une hausse considérable au cours des deux prochaines décennies. La proportion de la population âgée de 65 ans et plus passera de 10,5 pour cent en 2008 à 18,5 pour cent en 2030.
- Les changements démographiques devraient freiner la croissance économique en Alberta à long terme.

Croissance de la population

- La population de l'Alberta, estimée à 3,57 millions en 2008, devrait atteindre 4,79 millions d'ici 2030. La population a grimpé en flèche entre 2001 et 2010 à un taux annuel composé de 2,1 pour cent, mais à mesure qu'elle vieillit, la croissance ralentira à un taux annuel composé de 1,3 pour cent entre 2011 et 2030.
- Le taux de fécondité en Alberta devrait demeurer stable à 1,74 au cours des 20 prochaines années, mais il s'agit d'un taux bien inférieur au taux de renouvellement de 2,1 nécessaire au maintien à long terme de la population par des moyens naturels. En raison du vieillissement de la population, la croissance naturelle de la population (les naissances moins les décès) devrait commencer à ralentir en 2014, et continuer à décliner à long terme.
- L'expansion continue du secteur de l'énergie et les faibles taux d'imposition du revenu continueront à attirer un flot régulier de travailleurs des autres provinces. L'Alberta devrait enregistrer une augmentation nette de 20 725 immigrants interprovinciaux par année jusqu'en 2013. Ce gain diminuera par la suite pour afficher une moyenne de 9 900 par année entre 2013 et 2030.
- L'immigration internationale en Alberta devrait demeurer forte à long terme. La hausse du solde migratoire international devrait s'établir en moyenne à 17 434 par année jusqu'en 2013, pour ensuite s'accélérer au rythme de 20 623 par année entre 2014 et 2030.
- Au cours des dix dernières années, la croissance de la population en âge de travailler (personnes de 15 ans et plus) a de façon générale excédé celle de la population totale en Alberta. On prévoit que cette tendance se poursuivra, en partie parce que la plupart des personnes qui immigreront en Alberta sont en âge de travailler, le groupe des 15 à 29 ans en constituant la plus importante cohorte. Malgré tout, la croissance de la population en âge de travailler devrait passer d'un taux annuel moyen composé de 2,2 pour cent pour la période de 2001 à 2010 à un taux de 1,4 pour cent de 2011 à 2030.

Accroissement de la main-d'œuvre

- Le taux de participation au marché du travail a affiché une moyenne exceptionnelle de 74,6 pour cent en 2008. À long terme, il devrait régresser graduellement pour atteindre 71,8 pour cent en 2030, alors que la participation des femmes au marché du travail se stabilisera et que les baby-boomers prendront leur retraite.
- La main-d'œuvre en Alberta a progressé à un taux annuel composé de 2,6 pour cent entre 2001 et 2010. Cependant, l'affaiblissement de la croissance de la population et la baisse des taux de participation au marché du travail limiteront l'accroissement de la main-d'œuvre entre 2011 et 2030, dont le taux sera maintenu à 1,2 pour cent annuellement durant cette période.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Vieillessement de la population

- L'âge moyen de la population de la Colombie-Britannique augmentera de façon constante. À long terme, la composition par âge de la population deviendra de plus en plus asymétrique, les cohortes plus âgées prenant de l'importance, alors que la proportion de la population âgée de 65 ans et plus devrait grossir, passant de 14 pour cent en 2008 à 25 pour cent d'ici à 2030.
- Des modifications considérables du profil démographique en Colombie-Britannique auront pour effet de modérer la croissance économique à long terme.

Croissance de la population

- On prévoit que la population de la Colombie-Britannique passera de 4,37 millions de personnes en 2008 à 5,6 millions en 2030, soit un taux de croissance composé de 1,2 pour cent. Ce rythme de croissance est légèrement plus rapide que le taux de croissance de 0,9 pour cent prévu dans l'ensemble du Canada.
- On prévoit que le taux de croissance naturelle commencera à décliner à compter de 2026, alors que le nombre de décès excédera le nombre de naissances. Le taux de fécondité en Colombie-Britannique est plutôt faible, soit 1,39, ce qui est bien inférieur au taux de renouvellement de 2,1, et le pourcentage des femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 44 ans) devrait diminuer avec le temps.
- La migration interprovinciale contribuera à stimuler la croissance de la population à long terme, les gains migratoires devant s'élever en moyenne à plus de 5 300 personnes par année entre 2008 et 2015. Ces gains pourront atteindre près de 6 300 par année de 2016 à 2030.
- L'immigration internationale sera l'élément moteur de la croissance de la population en Colombie-Britannique au cours des 20 prochaines années. La hausse annuelle du solde migratoire international devrait s'établir en moyenne à 41 488 personnes par année entre 2008 et 2015, augmentant à 48 542 par année entre 2016 et 2030.

Accroissement de la main-d'œuvre

- À cause du vieillissement des baby-boomers et du faible taux de fécondité dans la province, le nombre net de nouveaux venus sur le marché du travail connaîtra un recul considérable à long terme.
- Le déclin du taux de participation au marché du travail continuera à s'accélérer, alors qu'un plus grand nombre de travailleurs prendront leur retraite et que de nombreux retraités des autres provinces migreront vers la Colombie-Britannique. Le taux de participation devrait s'affaiblir, passant de 66,7 pour cent en 2008 à 59 pour cent en 2030.
- L'affaiblissement de la croissance de la population et la baisse du taux de participation devraient limiter l'accroissement de l'ensemble de la main-d'œuvre à un taux annuel de 1,2 pour cent de 2008 à 2015. On s'attend à ce que ce ralentissement se poursuive même après cette période, passant à un taux de 0,5 pour cent entre 2016 et 2030.

Annexe E – Contexte économique du Canada et des provinces

Tableau E1 : Variables du modèle exogène

(taux de croissance annuel composé, sauf indication contraire)

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	2005–10	2011–15	2016–20	2021–25	2026–30
Population	-0,3 %	0,0 %	-0,2 %	-0,4 %	-0,5 %
Migration interprovinciale moyenne (000)	-1,70	-0,12	-0,52	-0,71	-0,71
Population active	0,3 %	0,2 %	-0,8 %	-1,0 %	-1,0 %
Taux de participation (moyen)	59,4 %	60,2 %	58,7 %	56,7 %	55,0 %
Taux de chômage (moyen)	13,7 %	10,5 %	9,9 %	9,8 %	10,0 %
Emploi	0,9 %	0,8 %	-0,9 %	-0,8 %	-1,2 %
PIB réel	2,9 %	1,5 %	0,7 %	0,3 %	0,3 %
Revenu personnel disponible	4,7 %	3,5 %	2,2 %	2,2 %	2,0 %
Indice des prix à la consommation	2,1 %	1,7 %	1,6 %	1,6 %	1,6 %

Tableau E2 : Variables du modèle exogène

(taux de croissance annuel composé, sauf indication contraire)

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	2005–10	2011–15	2016–20	2021–25	2026–30
Population	0,6 %	0,8 %	0,7 %	0,7 %	0,5 %
Migration interprovinciale moyenne (000)	-0,08	0,57	0,58	0,65	0,69
Population active	0,8 %	0,5 %	0,2 %	0,2 %	0,1 %
Taux de participation (moyen)	68,5 %	67,5 %	65,7 %	64,2 %	62,7 %
Taux de chômage (moyen)	10,9 %	10,9 %	10,7 %	10,7 %	10,7 %
Emploi	0,7 %	0,6 %	0,2 %	0,2 %	0,1 %
PIB réel	1,9 %	1,9 %	1,3 %	1,2 %	1,2 %
Revenu personnel disponible	4,1 %	3,7 %	3,4 %	3,4 %	3,2 %
Indice des prix à la consommation	2,4 %	1,7 %	1,7 %	1,7 %	1,8 %

Tableau E3 : Variables du modèle exogène

(taux de croissance annuel composé, sauf indication contraire)

NOUVELLE-ÉCOSSE	2005–10	2011–15	2016–20	2021–25	2026–30
Population	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	-0,2 %
Migration interprovinciale moyenne (000)	-1,35	-0,38	-0,63	-0,62	-0,61
Population active	0,5 %	-0,1 %	-0,5 %	-0,7 %	-0,8 %
Taux de participation (moyen)	63,6 %	63,1 %	61,6 %	59,7 %	57,5 %
Taux de chômage (moyen)	8,0 %	7,1 %	6,5 %	6,6 %	6,4 %
Emploi	0,6 %	0,2 %	-0,4 %	-0,7 %	-0,8 %
PIB réel	1,5 %	1,7 %	0,8 %	0,5 %	0,7 %
Revenu personnel disponible	4,1 %	3,1 %	2,7 %	2,6 %	2,4 %
Indice des prix à la consommation	2,3 %	1,8 %	1,7 %	1,9 %	2,0 %

Tableau E4 : Variables du modèle exogène

(taux de croissance annuel composé, sauf indication contraire)

NOUVEAU-BRUNSWICK	2005–10	2011–15	2016–20	2021–25	2026–30
Population	0,0 %	0,3 %	0,1 %	-0,2 %	-0,3 %
Migration interprovinciale moyenne (000)	-1,36	1,01	0,36	-1,41	-1,35
Population active	1,0 %	0,3 %	-0,6 %	-0,7 %	-0,9 %
Taux de participation (moyen)	64,4 %	65,1 %	63,8 %	61,2 %	59,4 %
Taux de chômage (moyen)	8,7 %	7,4 %	6,6 %	6,8 %	7,0 %
Emploi	1,2 %	0,7 %	-0,7 %	-0,7 %	-0,9 %
PIB réel	2,1 %	2,6 %	0,8 %	0,9 %	0,7 %
Revenu personnel disponible	4,3 %	3,5 %	2,6 %	2,6 %	2,4 %
Indice des prix à la consommation	1,9 %	1,8 %	1,7 %	1,8 %	1,9 %

Tableau E5 : Variables du modèle exogène

(taux de croissance annuel composé, sauf indication contraire)

QUÉBEC	2005–10	2011–15	2016–20	2021–25	2026–30
Population	0,7 %	0,6 %	0,6 %	0,5 %	0,4 %
Migration interprovinciale moyenne (000)	-11,95	-12,73	-11,97	-11,55	-11,65
Population active	0,9 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %	0,0 %
Taux de participation (moyen)	65,6 %	64,9 %	63,8 %	62,3 %	60,7 %
Taux de chômage (moyen)	7,8 %	6,9 %	6,1 %	6,1 %	6,2 %
Emploi	1,0 %	0,6 %	0,2 %	0,1 %	0,0 %
PIB réel	1,9 %	2,3 %	1,7 %	1,4 %	1,4 %
Revenu personnel disponible	4,2 %	3,5 %	3,3 %	3,2 %	3,0 %
Indice des prix à la consommation	1,9 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,1 %

Tableau E6 : Variables du modèle exogène

(taux de croissance annuel composé, sauf indication contraire)

ONTARIO	2005–10	2011–15	2016–20	2021–25	2026–30
Population	1,1 %	1,4 %	1,5 %	1,4 %	1,3 %
Migration interprovinciale moyenne (000)	-12,66	-1,41	0,07	1,65	1,68
Population active	1,3 %	1,4 %	1,1 %	1,0 %	0,8 %
Taux de participation (moyen)	67,8 %	67,5 %	66,7 %	65,4 %	63,7 %
Taux de chômage (moyen)	6,7 %	6,6 %	5,8 %	5,4 %	5,2 %
Emploi	1,1 %	1,6 %	1,2 %	1,0 %	0,8 %
PIB réel	1,8 %	3,2 %	2,5 %	2,2 %	2,1 %
Revenu personnel disponible	4,5 %	4,5 %	4,1 %	4,0 %	3,8 %
Indice des prix à la consommation	2,0 %	2,1 %	2,1 %	2,2 %	2,3 %

Tableau E7 : Variables du modèle exogène

(taux de croissance annuel composé, sauf indication contraire)

MANITOBA	2005–10	2011–15	2016–20	2021–25	2026–30
Population	0,9 %	0,9 %	1,0 %	1,0 %	0,9 %
Migration interprovinciale moyenne (000)	-3,79	-1,89	-1,50	-1,14	-0,99
Population active	1,2 %	0,8 %	0,7 %	0,7 %	0,6 %
Taux de participation (moyen)	69,3 %	69,4 %	68,8 %	67,8 %	66,6 %
Taux de chômage (moyen)	4,5 %	4,5 %	4,5 %	4,8 %	4,8 %
Emploi	1,2 %	0,9 %	0,7 %	0,7 %	0,6 %
PIB réel	3,0 %	2,5 %	2,0 %	1,9 %	1,9 %
Revenu personnel disponible	5,5 %	3,7 %	3,6 %	3,7 %	3,6 %
Indice des prix à la consommation	2,3 %	1,9 %	1,9 %	1,8 %	2,0 %

Tableau E8 : Variables du modèle exogène

(taux de croissance annuel composé, sauf indication contraire)

SASKATCHEWAN	2005–10	2011–15	2016–20	2021–25	2026–30
Population	0,8 %	0,3 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %
Migration interprovinciale moyenne (000)	-0,05	-2,55	-2,38	-2,05	-1,90
Population active	1,5 %	0,3 %	-0,1 %	0,0 %	0,1 %
Taux de participation (moyen)	69,4 %	70,1 %	69,5 %	68,0 %	66,7 %
Taux de chômage (moyen)	4,5 %	4,4 %	4,4 %	4,6 %	4,7 %
Emploi	1,6 %	0,3 %	-0,1 %	-0,1 %	0,1 %
PIB réel	2,7 %	2,0 %	1,6 %	1,5 %	1,6 %
Revenu personnel disponible	2,6 %	1,9 %	1,9 %	1,8 %	2,0 %
Indice des prix à la consommation	6,3 %	3,2 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %

Tableau E9 : Variables du modèle exogène

(taux de croissance annuel composé, sauf indication contraire)

ALBERTA	2005–10	2011–15	2016–20	2021–25	2026–30
Population	2,2 %	1,5 %	1,4 %	1,3 %	1,1 %
Migration interprovinciale moyenne (000)	24,96	12,54	10,89	9,45	8,93
Population active	3,1 %	1,4 %	1,1 %	1,1 %	1,0 %
Taux de participation (moyen)	74,1 %	75,0 %	74,2 %	73,0 %	72,2 %
Taux de chômage (moyen)	3,7 %	3,3 %	3,6 %	3,7 %	3,7 %
Emploi	3,1 %	1,5 %	1,0 %	1,1 %	1,0 %
PIB réel	3,5 %	3,3 %	2,4 %	2,3 %	2,2 %
Revenu personnel disponible	8,2 %	5,0 %	4,4 %	4,6 %	4,3 %
Indice des prix à la consommation	3,4 %	2,1 %	2,0 %	2,0 %	2,1 %

Tableau E10 : Variables du modèle exogène

(taux de croissance annuel composé, sauf indication contraire)

COLOMBIE-BRITANNIQUE	2005–10	2011–15	2016–20	2021–25	2026–30
Population	1,3 %	1,2 %	1,2 %	1,1 %	1,0 %
Migration interprovinciale moyenne (000)	8,68	5,15	5,78	6,42	6,55
Population active	1,9 %	1,0 %	0,6 %	0,5 %	0,4 %
Taux de participation (moyen)	66,3 %	65,9 %	64,2 %	62,2 %	60,0 %
Taux de chômage (moyen)	5,0 %	4,7 %	4,4 %	4,5 %	4,6 %
Emploi	2,1 %	1,1 %	0,6 %	0,5 %	0,3 %
PIB réel	6,0 %	4,2 %	3,9 %	3,8 %	3,6 %
Revenu personnel disponible	2,5 %	2,6 %	1,7 %	1,6 %	1,6 %
Indice des prix à la consommation	2,0 %	1,9 %	1,9 %	2,0 %	2,0 %

Tableau E11 : Variables du modèle exogène

(taux de croissance annuel composé, sauf indication contraire)

CANADA	2005–10	2011–15	2016–20	2021–25	2026–30
Population	1,1 %	1,1 %	1,1 %	1,0 %	0,9 %
Migration interprovinciale moyenne (000)	1,4 %	1,1 %	0,6 %	0,6 %	0,4 %
Population active	67,4 %	67,4 %	66,5 %	65,0 %	63,4 %
Taux de participation (moyen)	7,1 %	6,9 %	5,6 %	5,4 %	5,3 %
Taux de chômage (moyen)	0,9 %	1,8 %	0,7 %	0,6 %	0,5 %
Emploi	1,3 %	3,4 %	2,1 %	1,8 %	1,7 %
PIB réel	4,7 %	4,5 %	3,6 %	3,5 %	3,4 %
Revenu personnel disponible	1,8 %	2,2 %	2,1 %	2,1 %	2,1 %